

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

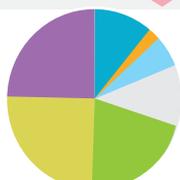


OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE - ONS



Situation de l'Emploi et du Secteur Informel en Mauritanie en 2017

Août 2017



***Situation de l'emploi et du secteur
informel en Mauritanie en 2017***

AOUT 2017

OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE - ONS



Bureau internationale du Travail



Table des matières

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Introduction	9
Chapitre I Méthodologie et Concepts:	10
1.1. Contexte et justification.....	11
1.2. Objectifs.....	12
1.3. Méthodologie	13
1.3.1. Types d'enquête.....	13
1.3.2. Population cible et champ de l'enquête.....	14
1.4. Plan de sondage	15
1.4.1. Base de sondage et échantillonnage.....	15
1.4.2. Type de plan de sondage et taille des échantillons.....	16
1.5. Indicateurs du marché du travail, définition des concepts	17
Chapitre 2 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages	18
2.1. Caractéristiques démographiques de la population	19
2.2. Alphabétisation et scolarisation	21
Chapitre 3 : Principales caractéristiques du marché de travail en Mauritanie	23
3.1. Population en âge de travailler	24
3.2. Main-d'œuvre (ou population active)	26
3.2.1. Personnes en emploi (ou population occupée)	28
3.2.2. Population en chômage.....	30
3.3. Sous-emploi lié au temps de travail.....	32
3.4. Population hors de la main d'œuvre.....	34
3.5. Main-d'œuvre potentielle	35
Chapitre 4 : Les principaux indicateurs du marché de travail.....	37
4.1 Possibilités d'emploi.....	38
4.1.1 Taux de participation à la main d'œuvre	38
4.1.2 Ratio Emploi/Population 14-64 ANS.....	40
4.1.3 Taux d'emploi informel.....	41
4.1.4 Pluriactivité	42
4.2 La sous-utilisation de la main d'œuvre	43
4.2.1 Caractéristiques du chômage.....	43
4.2.2 Taux de chômage des jeunes	45
4.2.3 Jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi	47
4.3 Gain adéquat et Emploi productif.....	49
4.3.1 Emplois salariés	49
4.4 Horaires décents	50
4.4.1 Sous-emploi visible	50
4.4.2 Durée de travail excessive.....	51
4.5 Stabilité et la sécurité du travail.....	52
4.5.1 Travailleurs dans des emplois précaires	52
4.6 Formes de travail à abolir.....	53
4.6.1 Travail des enfants	53
4.7 Indicateurs de la formation professionnelle	54

4.7.1	Ratio de formation professionnelle	54
4.7.2	Taux d'insertion des diplômés de la formation technique	55
Chapitre 5 : Secteur informel en Mauritanie		57
5.1.	Généralités sur le secteur informel	58
5.2.	Le secteur informel et les branches d'activité	60
5.3.	Caractéristiques des promoteurs informels	61
5.4.	Répartition géographique des unités informelles.....	62
5.5.	Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel	63
5.6.	Principales motivations de l'entrepreneuriat informel	63
5.7.	Conditions d'activité des unités informelles	64
5.8.	Problèmes et perspectives.....	65
5.9.	Secteur informel et Etat.....	66
5.10.	Sécurité sociale.....	66
Conclusion.....		67
Recommandations		67

Liste des encadrés

Encadré 1 : population en âge de travailler	24
Encadré 2 : Population active	27
Encadré 3 : population en emploi	28
Encadré 4 : population en chômage	31
Encadré 5 : Sous-emploi lié au temps de travail	32
Encadré 6 : Population hors de la main-d'œuvre	34
Encadré 7 : Main-d'œuvre potentielle	35
Encadré 8 : Ratio emploi/population	40
Encadré 9 : Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	47
Encadré 10 : Sous-emploi visible.....	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Allocation des échantillons de l'enquête selon les wilayas et le milieu de résidence ...	16
Tableau 2 : Population de 6 ans et plus ayant fréquenté l'école	22
Tableau 3 : Population en âge de travailler selon le sexe et la résidence.....	25
Tableau 4 : La main d'œuvre par Wilaya et Sexe	28
Tableau 5 : Répartition de la population en emploi par Wilaya selon le milieu de résidence	30
Tableau 6 : Le sous-emploi lié au temps de travail selon l'âge et le sexe	32
Tableau 7 : Population hors de la main d'œuvre par Wilaya et le milieu de résidence	34
Tableau 8 : Taux de participation par âge selon le milieu de résidence (en %)	39
Tableau 9 : taux d'emploi informel non agricole selon l'âge et le milieu	42

Liste des graphiques

Graphique 1 : Structure par âge et par sexe de la population	19
Graphique 2 : Proportion de la population totale par grands groupes d'âges (en %)	20
Graphique 3 : Population de 10 ans et plus selon le statut matrimonial (en %)	21
Graphique 4 : Population de 6 ans et plus par sexe selon la fréquentation scolaire (en %)	22
Graphique 5 : Population en âge de travailler selon les groupes et le sexe	25
Graphique 6 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe et le type d'enseignement	26
Graphique 7 : Répartition de la main d'œuvre selon les groupes d'âge et le sexe	27
Graphique 8 : Répartition de la population occupée selon l'âge et le sexe	29
Graphique 9 : Répartition de la population occupée selon le niveau de formation	29
Graphique 10 : Structure de la population en chômage par sexe selon la tranche d'âge	31
Graphique 11 : la répartition de main-d'œuvre potentielle selon l'âge et le sexe	36
Graphique 12 : Taux de participation par âge selon sexe (en %)	39
Graphique 13 : Ratio emploi/population selon le sexe et le niveau d'éducation (en %)	41
Graphique 14 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe (en %)	44
Graphique 15 : Taux de chômage des jeunes selon le milieu de résidence et le sexe (en %)	46
Graphique 16 : Taux de chômage selon le sexe et le niveau d'éducation (en %)	46
Graphique 17 : Proportion de jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, selon le milieu de résidence et le sexe (en %).....	47
Graphique 18 : Taux de salarisation dans le secteur non agricole selon le niveau de formation et le sexe (en %)	50
Graphique 19 : Proportion de travail des enfants selon le niveau d'instruction (en %)	54
Graphique 20 : Taux d'insertion des diplômés de formation technique et professionnelle selon le secteur (en %)	56
Graphique 21 : Répartition des UPI par branche d'activité	61
Graphique 22 : Répartition des UPI selon l'âge et le sexe du Chef	61
Graphique 23 : Répartition des UPI par willaya	62
Graphique 24 : Répartition des UPI selon la Wilaya et par milieu	63
Graphique 25 : Accès des UPI aux différents services et équipements	64

RESUME

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs opérations de collecte sur l'emploi ont été exécutées mais les résultats restent limités et n'ont pas permis de répondre aux besoins croissants en données sur les statistiques du travail. Une actualisation des données sur l'emploi permettra de mieux répondre aux exigences de la programmation régionale en relation avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030) et aux choix stratégiques relatifs à la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire.

Dans ce contexte le Gouvernement s'est engagé dans la réalisation d'une enquête annuelle sur l'emploi et le secteur informel au niveau national pour la production des données statistiques pertinentes fiables sur l'emploi, désagrégées selon les secteurs de l'économie avec des données sur les emplois disponibles, les besoins en formation et les caractéristiques de ces emplois, la qualification, le genre, la répartition spatiale des activités, etc., les caractéristiques des unités de production informelle.

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette enquête prend en compte l'emploi des individus et des UPI. Elle s'inspire fortement de la méthodologie des enquêtes de type 1-2-3¹ réalisées dans plusieurs pays de la sous - région, sans tenir compte de la dernière phase relative à la consommation et à la pauvreté des ménages.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de l'Enquête Nationale de l'Emploi et du Secteur Informel (ENE-SI) de 2017 sont :

Caractéristiques sociodémographiques

- ☑ La population mauritanienne se caractérise par sa jeunesse avec plus de la moitié de la population qui est âgée de moins de 20 ans ;
- ☑ La population potentiellement active, composée des personnes âgées de 14-64 ans, représente 45,9% et 54,5% de la population masculine et féminine (respectivement) ;

¹ La méthodologie 1-2-3 a été développée au début des années 90 et a été progressivement affinée en collaboration avec des équipes d'économistes et de statisticiens camerounais et malgaches, ainsi que des chercheurs de DIAL (développement, Institution et Analyse de Long terme).

- ☑ Cette population reste fortement concentrée à Nouakchott avec 28,5% de la population totale et près de deux tiers de la main d'œuvre urbaine.

Principales caractéristiques du marché de travail en Mauritanie

- ☑ La population en âge de travailler représente 52,7% de la population globale. Cette population est majoritairement jeune avec plus de 61,4% âgés de moins de 35 ans. Cette population en âge de travailler est composée majoritairement de femmes (57,5%) ;
- ☑ La proportion de la population en emploi représente 37% de la population en âge de travailler en 2017. Quel que soit le sexe, les personnes en emploi sont majoritairement âgées entre 25 et 49 ans qui représentent 63,3% des personnes en âge de travailler ;
- ☑ La population en chômage est majoritairement jeune : 34,6% de chômeurs sont âgés de moins de 24 ans. Selon la répartition spatiale, 73,2% des chômeurs résident en milieu urbain ;
- ☑ la population hors de la main d'œuvre représente 58,5% de la population en âge de travailler. Cependant, plus deux tiers (70,6%) de cette population sont composées de femmes.

Principaux indicateurs du marché de travail

- ☑ Participation à la main d'œuvre, deux fois moins de femmes que d'hommes : 59,6% des hommes contre seulement 28,2% des femmes ont la participent effectivement à la main d'œuvre ;
- ☑ Le ratio emploi/population est de 36,6%. Le niveau relativement faible de ce ratio emploi/population indique qu'une grande part de la population en âge de travailler ne participe pas directement à l'activité économique du pays ;
- ☑ Quelle que soit la formation, le pourcentage de femmes occupées est deux fois plus faible que celui des hommes ;
- ☑ L'économie mauritanienne reste dominée par des activités informelles : 91,1% des actifs occupés dans le secteur privé non agricole sont dans des emplois informels ;
- ☑ Au cours des cinq dernières années, le taux de chômage a augmenté de 1,7 point de pourcentage passant de 10,1% en 2012 à 11,8% en 2017. Le chômage touche plus les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 13,3% et de 10,9% ;
- ☑ Le chômage demeure une problématique de la jeunesse où plus d'un jeune de moins de 25 ans sur cinq est au chômage ;

- ☑ Par ailleurs, le chômage est un phénomène urbain : le taux de chômage est de 14,9% en milieu urbain contre 7,6% en rural ;
- ☑ Inadéquation entre l'offre formée et qualifiée et la demande : Il ressort des différentes enquêtes sur l'emploi, que le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'éducation surtout en milieu urbain : pour les personnes ayant suivi une formation générale, le chômage touche 20,2% des femmes et 15,4% des hommes ;
- ☑ Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, un réel défi d'emploi. En effet, les jeunes de 14-35 ans représentent environ 61,4% de la population active. Une proportion relativement importante (44,2%) de ces jeunes ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. Un accent particulier doit être fait à l'endroit de ces jeunes qui sont majoritairement sans diplôme et sans qualification. Parmi les politiques envisagées par l'Etat qui doivent être renforcées : (i) Développer des filières professionnelles accessibles aux jeunes hors du système scolaire ; (ii) Promouvoir l'auto-emploi en mettant en place des financements à court et moyen termes ; (iii) Accompagner les jeunes, notamment les femmes dans l'entrepreneuriat.
- ☑ Les emplois salariés occupent une part généralement faible dans les emplois en Mauritanie, compte tenu de l'importance du secteur informel. Les emplois salariés, hors secteur agricole, représentent 38,8% des emplois. Suivant le sexe, le taux d'emplois salariés non agricoles reste plus élevé chez les hommes : 50,4% des hommes, contre 20,4% des femmes occupées ;
- ☑ Le taux d'insertion global des diplômés de la formation technique et professionnelle est de 65,2%. Par sexe, le taux d'insertion des hommes reste plus élevé chez les hommes (70,6%) que chez les femmes (45,2%). Selon le milieu de résidence, l'insertion des diplômés de la FTP (technique ou professionnelle) est plus importante en milieu urbain (67,9%) qu'en milieu rural (21,8%).

Secteur informel en Mauritanie

Le secteur informel occupe une place centrale dans l'économie mauritanienne.

- ☑ Le secteur informel en Mauritanie est le principal pourvoyeur d'emploi occupant plus de 63% de la population en emploi dont environ plus de 35,7% sont générés par le secteur informel non agricole ;
- ☑ Les branches d'activité prédominantes dans le secteur informel (hors agriculture) sont le commerce (44%), les services (21,9%) et le manufacturier (26,3%) ;
- ☑ 51,6% des chefs d'UPI sont des hommes et que 48,4% sont des femmes ;

- ☑ 63,3% des chefs d'UPI sont sans niveau ou ont suivi une instruction coranique. Ceux ayant suivi un enseignement général représentent quant à eux sont de l'ordre de 33,3%. Ceux qui ont suivi un enseignement technique et professionnel ne représentent que 0,1% ;

L'analyse par milieu de résidence fait ressortir que 40,8% des chefs d'UPI qui sont sans niveau ou qui ont suivi un enseignement coranique se trouvent en milieu rural. Ceux qui ont suivi un enseignement technique et professionnel sont quasiment tous en milieu urbain. Ces résultats confirment la disparité entre le milieu urbain et rural en matière d'accès à la formation et d'attraction des entrepreneurs du secteur informel les plus qualifiés ;

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs opérations de collecte de données sur l'emploi ont été exécutées mais les résultats restent limités et n'ont pas permis de répondre aux besoins croissants en données sur les statistiques du travail. C'est dans ce cadre, qu'une Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel, deuxième du genre, a été réalisée en l'espace de 5 ans.

Cette enquête est conduite par l'Office National de la Statistique et le Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle avec une représentativité des résultats au niveau de chaque wilaya ; ce qui permet de mieux répondre aux exigences de la programmation régionale en relation avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et aux choix stratégiques relatifs à la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire.

Cette enquête qui donne l'opportunité de mettre à la disposition des décideurs et des différents utilisateurs une base de données variée sur le marché du travail s'est déroulée en deux phases : la première concerne une enquête emploi auprès des ménages. Elle porte sur un échantillon de 8405 ménages. La seconde est une enquête auprès des unités de production informelles (UPI). Elle couvre un échantillon de 4072 UPI environ.

CHAPITRE 1

METHODOLOGIE ET CONCEPTS

CHAPITRE I : METHODOLOGIE ET CONCEPTS

1.1. Contexte et justification

La problématique de l'emploi reste l'une des plus grandes préoccupations du continent africain comme en témoigne la tenue à Ouagadougou du 8 au 9 septembre 2004 du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Lors de la session ordinaire de l'assemblée de l'Union Africaine, tenue à Malabo en juillet 2011, une réduction du taux de chômage de 2 points par an sur une durée de cinq ans était l'une des principales recommandations.

Lors de ce Sommet, l'Union Africaine dans sa déclaration appelée « déclaration de Ouagadougou » avait invité les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. Cette déclaration a été suivie d'un plan d'action pour son application effective. Mettre l'emploi au centre des politiques publiques nécessite de disposer des statistiques de bonne qualité sur l'emploi et la formation professionnelle. Or, les informations statistiques appropriées permettant de concevoir et de suivre la mise en œuvre de ces politiques font défaut en Mauritanie à l'instar des autres pays africains au sud du Sahara.

Par ailleurs, la 11^{ème} réunion africaine de l'OIT, tenue en avril 2007 à Addis-Abeba a adopté comme priorité, la mise en œuvre du programme de travail décent pour l'Afrique 2007-2015.

Le processus du suivi du Sommet ainsi que des politiques nationales de l'emploi, les suivis des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), des Objectifs de Développement Durable (ODD), la mise en œuvre du programme de travail décent pour l'Afrique 2007-2015 impliquent :

- l'identification d'indicateurs pertinents et leur renseignement régulier qui permettent de mesurer les résultats concrets des actions entreprises périodiquement ;
- le renforcement des systèmes d'information sur le marché du travail.

La complexité de la composition de l'économie mauritanienne avec une forte dualité entre les secteurs moderne et informel dans la

création de richesse montre la nécessité d'entreprendre des enquêtes spécifiques permettant d'appréhender les données sur le marché du travail conformément aux spécificités de chacun des secteurs.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est engagé en 2017 dans la réalisation d'une enquête annuelle sur l'emploi et le secteur informel au niveau national pour la production des données statistiques pertinentes fiables sur l'emploi, désagrégées selon les secteurs de l'économie avec des données sur les emplois disponibles et leurs caractéristiques, les besoins en formation, la qualification, le genre, la répartition spatiale des activités, etc., et les caractéristiques des unités de production informelle.

1.2.Objectifs

L'objectif principal recherché à travers cette enquête est de disposer de données désagrégées sur le marché du travail. De manière spécifique, elle permettra de :

- 1) Caractériser l'emploi, le sous-emploi et le chômage en relation avec la formation, le milieu (urbain et rural), les wilayas, le sexe, etc.;
- 2) Fournir des informations sur les conditions d'activité aux mêmes niveaux géographiques ;
- 3) Informer sur la contribution du secteur informel à l'économie nationale ;
- 4) Déterminer les caractéristiques des UPI pour le secteur non agricole ;
- 5) Identifier les problèmes et dégager les perspectives du secteur informel.

La stratégie du projet consiste, d'une part, à collecter, analyser et diffuser les informations statistiques sur l'emploi et l'économie informelle de manière ponctuelle. D'autre part, elle vise à renforcer les capacités techniques des structures nationales en charge de l'emploi et à conduire ultérieurement des enquêtes sur l'emploi à intervalles réguliers. Ceci constitue une base essentielle pour les activités de l'observatoire de l'emploi, qui est l'un des éléments importants du dispositif de suivi et d'analyse du marché du travail.

1.3.Méthodologie

1.3.1. Types d'enquête

Pour atteindre les cinq principaux objectifs spécifiques ci-dessus indiqués, l'enquête a été réalisée en deux phases :

La phase 1 est une enquête de type ménage sur l'emploi qui vise à fournir les principaux indicateurs pour décrire la situation du marché du travail pour les individus et les ménages. Elle permet de répondre aux deux premiers objectifs spécifiques. Par ailleurs, elle constitue une base (filtre) pour l'enquête des UPI lors de la deuxième phase.

Les enquêtes auprès des ménages permettent de saisir l'ensemble des activités de chacun des membres, que ces activités soient sédentaires, ambulantes ou exercées à domicile. L'enquête auprès des ménages est tout particulièrement appropriée en Afrique où l'économie est composée en grande partie de travailleurs à leur propre compte avec une proportion importante de travailleurs à domicile et de travailleurs ambulants difficilement couverts par le biais d'une enquête auprès des établissements.

Elles permettent également une bonne évaluation de la pluriactivité des individus, ce qu'une enquête auprès des établissements a du mal à saisir. Cependant, la principale limite d'une enquête ménage réside dans la difficulté pour les employés de fournir les informations permettant de définir le secteur informel ou des informations relatives aux caractéristiques de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. C'est pourquoi, pour fournir les principales caractéristiques des UPI et d'identifier les contraintes et les besoins de celles-ci, le type d'enquête retenu est une enquête auprès des UPI, phase 2 du projet.

La méthodologie standard utilisée pour apprécier l'emploi dans le secteur informel est le couplage du recensement des unités de production informelles avec une enquête par sondage de ces unités. Bien qu'elle ait été expérimentée dans plusieurs pays, cette démarche a conduit à deux inconvénients majeurs. D'une part, le recensement complet des unités de production informelle (UPI) est difficilement réalisable notamment pour celles ambulantes ou s'exerçant dans les ménages, d'autre part, le délai de traitement des données de ce recensement est trop long.

Pour pallier à ces insuffisances, le secteur informel a été pris en compte dans le cadre des enquêtes mixtes : enquête par sondage auprès des ménages suivie d'une enquête auprès des UPI.

La méthodologie adoptée ici prend en compte l'emploi des individus et des UPI. Elle s'inspire fortement de la méthodologie des enquêtes de type 1-2-3² réalisées dans plusieurs pays de la sous - région, sans tenir compte de la dernière phase relative à la consommation et à la pauvreté des ménages.

Cette technique consiste à sélectionner un échantillon d'unités de production auxquelles on applique un questionnaire spécifique sur l'activité informelle (phase 2) à partir d'informations tirées d'une enquête auprès des ménages, et portant sur l'activité des individus (phase 1).

La sélection des UPI ne pourra se faire qu'une fois la saisie de la première phase terminée afin de pouvoir disposer de la base de sondage pour le tirage des UPI.

Pour chaque individu appartenant à la population active occupée (par exemple, tout individu ayant travaillé au moins une heure durant la semaine de référence, si l'on retient la définition du BIT), qui se déclare patron ou travailleur indépendant dans une unité satisfaisant la condition d'appartenance au secteur informel (critère de non enregistrement et/ou l'absence d'une comptabilité écrite) on applique le questionnaire sur l'unité informelle dont il a la charge.

Les principaux critères d'identification des UPI sont, l'absence de comptabilité écrite officielle et le non enregistrement administratif.

1.3.2. Population cible et champ de l'enquête

L'ENE/SI a touché l'ensemble des membres du ménage, notamment ceux âgés de 10 ans ou plus. Elle concerne aussi les chefs des Unités de Production Informelles (UPI) qui auront été repérées lors de l'enquête auprès des ménages. Elle s'est déroulée au niveau de toutes les wilayas du pays.

² La méthodologie 1-2-3 a été développée au début des années 90 et a été progressivement affinée en collaboration avec des équipes d'économistes et de statisticiens camerounais et malgaches, ainsi que des chercheurs de DIAL (développement, Institution et Analyse de Long terme).

1.4. Plan de sondage

1.4.1. Base de sondage et échantillonnage

L'ENE/SI est conçue en deux phases pour fournir des résultats représentatifs au niveau de chaque wilaya. La méthode de sondage retenue pour l'enquête emploi auprès des ménages (phase 1) est réalisée sur la base d'un sondage aléatoire stratifié à trois degrés :

- Les unités primaires de sondage (UPS) sont constituées des Unités Primaires (UP) issues de la base de sondage de l'échantillon-maître tirée du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2013 ;
- Au niveau du deuxième degré, les Unités Secondaires (US) sont tirées au sein de chaque UPS ayant été échantillonnée au premier degré ;
- Au niveau du troisième degré, les ménages seront tirés au sein de chaque US tirée au deuxième degré.

Les US - échantillons ont été mise à jour lors du démarrage de la phase de collecte des données et une liste des ménages de chaque US a été établie. Elle servira de base de sondage pour le tirage des ménages au troisième degré.

➤ **Phase 1 : Enquête ménage**

La base de sondage au 1^{er} et au 2^e degrés est constituée de la liste exhaustive des Unités Primaires et Secondaires de l'échantillon-maître issus des travaux de la cartographie du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2013.

La base de sondage au 3^{ème} degré est la liste exhaustive des ménages issue de la mise à jour des US-échantillons.

➤ **Phase 2 : Enquête auprès des UPI**

La base de sondage est dérivée de la phase 1. Elle est constituée de la liste des UPI, élaborée à partir de la phase 1. L'échantillon de cette phase est un modèle réduit de la population mère des UPI. On peut donc en tirer un sous échantillon (des UPI) qui devient lui-même un échantillon "représentatif" de cette population de départ. Les UPI sont repérées lorsqu'un individu, dans son emploi principal ou secondaire, dirige un établissement (i.e. qu'il est "patron" ou "à son propre compte") non enregistré et/ou ne tient pas de comptabilité. Ainsi, les unités statistiques retenues pour la phase 2 constituent un échantillon représentatif de l'ensemble des UPI repérées dans la phase 1.

1.4.2. Type de plan de sondage et taille des échantillons

Il est proposé pour cette enquête, un plan de sondage stratifié à trois degrés, avec probabilités inégales au premier degré et probabilités égales aux deux derniers degrés. Les strates de sondage sont les wilayas croisées avec le milieu de résidence. Au total pour l'enquête, le pays est découpé en 25 strates de sondage. Le plan de tirage est décrit ci-après :

- Au premier degré, il sera tiré dans chaque strate, un nombre déterminé d'unités primaires proportionnellement à leur taille exprimée en nombre de ménages par rapport au nombre total de ménages dans la strate ;
- Au second degré, il sera tiré un nombre déterminé d'unités secondaires avec probabilité égale (en moyenne 3 par UP) ;
- Au troisième degré, il sera tiré en moyenne, un nombre constant de 5 à 10 ménages par unité secondaire, avec probabilité égale. Une opération de dénombrement des ménages dans les unités secondaires sélectionnées, précèdera le tirage du troisième degré.

Au total, il sera tiré 424 unités primaires, 1611 unités secondaires et 8405 ménages. Le tableau suivant porte sur la répartition des différents échantillons.

Tableau 1 : Allocation des échantillons de l'enquête selon les wilayas et le milieu de résidence

Wilaya	Nombre d'UP à tirer en milieu urbain	Nombre d'US à tirer en milieu urbain	Nombre d'UP à tirer en milieu rural	Nombre d'US à tirer en milieu rural	Nombre de ménages à tirer en milieu urbain	Nombre de ménages à tirer en milieu rural	Ensemble
Hodh Chargui	14	42	26	78	210	390	600
Hodh El Gharbi	11	33	29	87	165	435	600
Assaba	20	60	20	60	300	300	600
Gorgol	15	45	25	75	225	375	600
Brakna	15	45	25	75	225	375	600
Trarza	15	45	25	75	225	375	600
Adrar	8	80	6	30	480	120	600
Nouadhibou	30	150	2	4	750	40	790
Tagant	4	40	16	80	200	400	600
Guidimagha	8	56	22	66	280	330	610
Tiris Zemour	14	112	1	2	560	40	600
Inchiri	4	60	2	10	480	120	600
Nouakchott	67	201	0	0	1005	0	1005
Total	225	969	199	642	5105	3300	8405

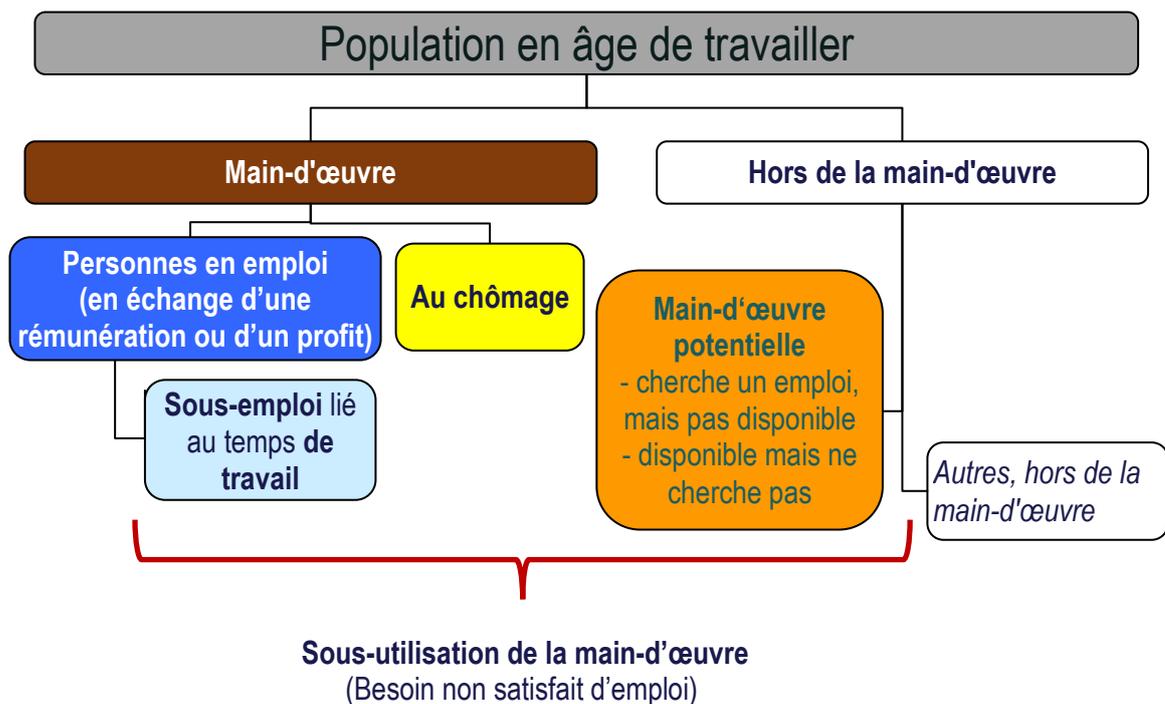
NB. La structure de l'échantillon-maître contraint à choisir un plan de sondage à trois degrés, avec le risque de perdre plus en précision que dans le sondage à deux degrés. La seule alternative a été d'augmenter l'échantillon des unités primaires et secondaires et de réduire le nombre de ménages à tirer au troisième degré.

1.5. Indicateurs du marché du travail, définition des concepts

Afin de mieux appréhender la dynamique de l'emploi, les statistiques sur le marché de travail ont fait l'objet de plusieurs révisions ces dernières années. Les travaux réalisés par les experts du BIT ont abouti à la publication de la 9^e édition des Indicateurs clés du marché du travail (ICMT ou KILM en anglais) qui a été élaborée par l'unité de la production et de l'analyse des données du département de la statistique du BIT. Le cadre conceptuel ci-après délimite le champ des différents indicateurs de l'emploi :

- La population en âge de travailler est composée de personnes âgées entre 14 et 64 ans ;
- Cette population se décompose en main d'œuvre et hors main d'œuvre ;

Figure 1 : Cadre conceptuel des indicateurs de l'emploi³



³Description schématique du BIT

CHAPITRE 2

CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

Cette partie porte sur les caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée (structure par âge et sexe, taux de fréquentation scolaire, niveau d'instruction). Son objectif est de présenter un profil des ménages et certaines caractéristiques de l'environnement socioéconomique dans lequel vivent les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants. Une telle description est essentielle dans la mesure où elle permet de comprendre et de mieux expliquer le marché du travail en Mauritanie.

2.1. Caractéristiques démographiques de la population

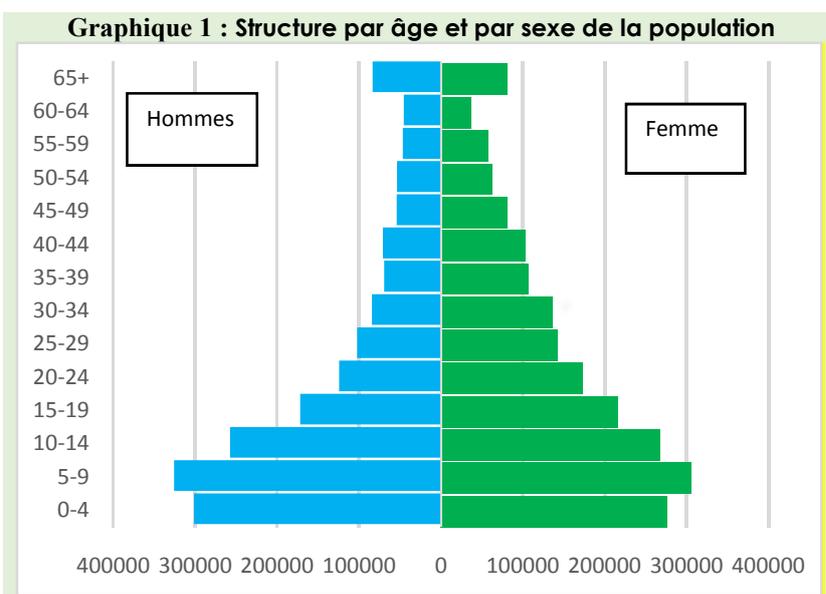
Une population structurellement jeune

L'analyse de la structure par sexe et par âge de la population révèle que la population mauritanienne se caractérise par sa jeunesse. En effet, plus de la moitié de cette population est âgée de moins de 20 ans, soit 55,3%. Ainsi, on observe dans le graphique 1 une pyramide large à la base mais qui se rétrécit très vite vers le haut.

Cette allure (caractéristique principale des pays de l'Afrique au sud du Sahara) a été observée également lors du RGPH de 2013.

Une analyse de la structure de la population par groupes d'âges permet de

distinguer la population potentiellement active et celle supposée inactive. Ainsi, les résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel laissent apparaître qu'environ 49,4% de la population masculine sont des personnes âgées de moins de 15 ans contre 41,5% chez les femmes. Si au niveau des hommes, les personnes âgées de 15-64 ans représentent 45,9%, pour les femmes ce groupe d'âge représente environ 54,5%.

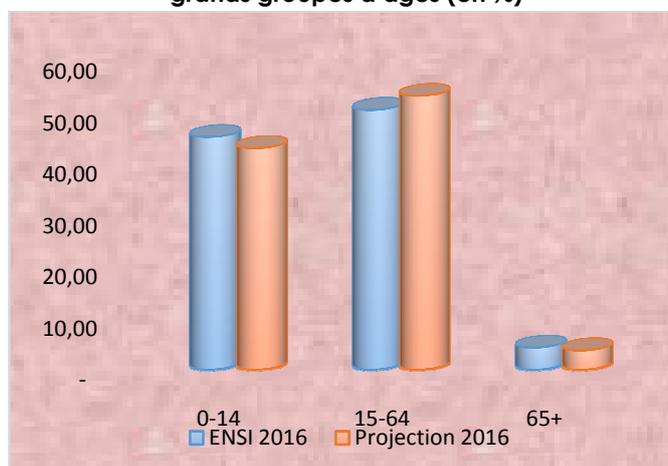


Les projections démographiques des données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2013, estimaient la population mauritanienne en 2017 à environ 3 805 659 habitants. Ces projections restent légèrement inférieures aux résultats obtenus à partir de l'enquête (ENE-SI 2017), qui estiment la population à environ 3 833 888 habitants) avec un écart surtout au niveau du groupe d'âge 15-64 ans.

Une population fortement concentrée à Nouakchott

De ces résultats, on peut noter que la population présente (lors du passage des enquêteurs dans les ménages) constitue près de 97% de la population totale (3 734 577habitants), c'est-à-dire les personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage sélectionné. Les résidents absents constituent une faible partie de la population totale (3%).

Graphique 2 : Proportion de la population totale par grands groupes d'âges (en %)



Les résultats de l'ENE-SI 2017 montrent une concentration de la population mauritanienne à Nouakchott (28,5% de la population totale). La wilaya du Hodh Chargui (12,3%) vient après celle de Nouakchott. Les wilayas de l'Inchiri (0,6%) et du Tiris Zemour (1,4%) constituent les zones les moins peuplées du pays.

Population principalement urbaine

L'analyse selon le milieu de résidence montre globalement que plus de la moitié de la population réside en milieu rural (50,4%) contre 49,6% en milieu urbain. Cette différence est plus accentuée au groupe d'âge 20-24 ans. Pour les personnes âgées de moins de 15 ans, environ 56,7% résident en milieu rural. Alors que pour les personnes âgées de 15 ans et plus, environ 46% seulement résident en milieu rural. La forte présence des personnes âgées de 15 ans et plus en milieu urbain pourrait s'expliquer en partie par les opportunités qu'offre le milieu urbain en terme d'emploi ou d'accès à l'éducation.

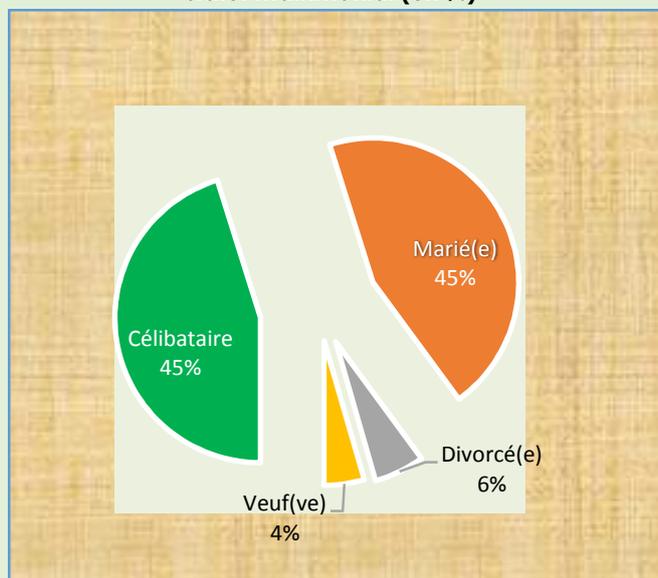
Globalement, la répartition de la population par âge selon le statut matrimonial indique que les proportions des célibataires et des mariées sont presque identiques. Les divorcés et les veufs ont les proportions les plus faibles.

Situation matrimoniale fortement liée à l'âge

L'analyse des résultats de l'enquête indique également que les proportions des célibataires diminuent considérablement avec l'âge, passant de 98,6% pour les individus âgés de moins de 15 ans à 36,4% pour ceux âgés entre 25 et 29 ans avant d'atteindre 16,6% pour les personnes âgées entre 30 et 34 ans. Au-delà de 34 ans, la proportion des célibataires devient faible. La vie en couple est un phénomène quasi-universel en Mauritanie.

Inversement, la proportion des personnes mariées augmente avec l'âge. Elle passe de 1,4% pour les personnes âgées de moins de 15 ans à 33,2% pour celles âgées entre 20 et 24 ans avant d'atteindre son maximum au niveau de la tranche d'âge 45-49 ans (83,1%). Au-delà de 50 ans, la proportion baisse avec l'avancement en âge, les proportions de veuves devenant de plus en plus importantes.

Graphique 3 : Population de 10 ans et plus selon le statut matrimonial (en %)



2.2. Alphabétisation et scolarisation

L'alphabétisation et la scolarisation d'une population sont des dimensions importantes pour l'émancipation des peuples, au développement humain durable. Elles facilitent aux individus de réussir tous les aspects de la vie politique, économique, sociale, culturelle et religieuse. Les résultats de l'enquête permettent de distinguer d'une part, les personnes ayant été scolarisées de celles ne l'ayant jamais été et d'autre part, la capacité de lire et d'écrire.

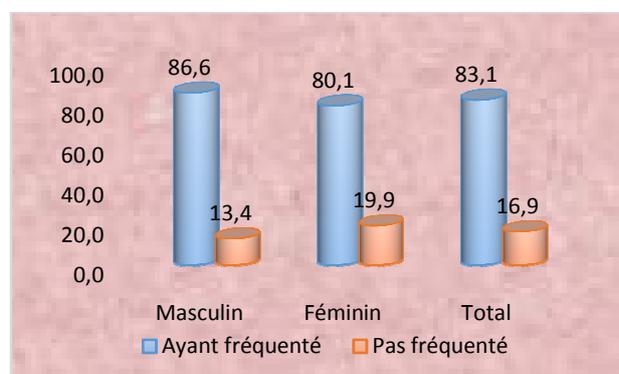
Niveau d'alphabétisation contrasté

Les résultats de l'ENE-SI 2017 montrent que le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus est de 58% au niveau national. Parmi les personnes alphabétisées, 45,8% sont de sexe masculin contre 54,2% de sexe féminin. Paradoxalement, ce taux est plus faible en milieu urbain (48,8%) qu'en milieu rural (51,2%).

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête montrent que 83,1% des mauritaniens ont déclaré avoir été scolarisés contre 64,9% selon l'ENRE-SI de 2012. L'analyse selon le sexe met en évidence des écarts importants entre les hommes et les femmes. Ainsi, 86,6% des personnes du sexe masculin âgées de 6 ans et plus ont fréquenté l'école contre 80,1% des femmes du même groupe d'âge.

L'analyse des résultats de l'enquête selon le niveau de formation atteint montre que, majoritairement, les personnes ayant fréquenté l'enseignement moderne n'ont pas dépassé le niveau primaire.

Graphique 4 : Population de 6 ans et plus par sexe selon la fréquentation scolaire (en %)



En effet, les personnes ayant atteint le niveau primaire représentent 44,4% de la population de 6 ans et plus et seulement 20% ont atteint le niveau secondaire. S'agissant de l'enseignement technique et professionnel, seulement une faible proportion (0,4%) de la population âgée de 6 ans et plus a suivi cette filière. Par ailleurs, près d'un mauritanien sur trois (30%) est allé uniquement à l'école coranique⁴.

L'analyse selon le sexe fait observer des écarts importants du niveau d'instruction entre les hommes et les femmes. En effet, la proportion de femmes ayant atteint le niveau primaire (47,1%) est supérieure à celle des hommes (41,5%). On note également qu'une proportion similaire d'hommes et de femmes ont atteint le secondaire (respectivement 20% et 19,8%). En revanche, la proportion d'hommes ayant atteint le niveau supérieur est nettement plus élevée que celle des femmes, soient respectivement 4,9% et 1,8%.

Tableau 2 : Population de 6 ans et plus ayant fréquenté l'école

Niveau de formation	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	41,5	47,1	44,4
Secondaire	20,0	19,8	19,9
Supérieur	4,9	1,8	3,3
Coranique	28,9	29,7	29,3
Mahadra	4,1	1,3	2,6
Technique et professionnel	0,6	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

⁴ Seules les personnes ayant suivi uniquement l'enseignement coranique sont considérées. Les personnes ayant fréquenté l'école coranique et l'école formelle sont comptabilisées dans le système formel (primaire, secondaire, supérieur et professionnel ou technique) et non dans le coranique.

CHAPITRE 3

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHE DE TRAVAIL EN MAURITANIE

CHAPITRE 3 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ DE TRAVAIL EN MAURITANIE

Les notions de personnes en activité, personnes au chômage et main d'œuvres correspondent aux nouveaux concepts définis lors de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, tenue en octobre 2013 à Genève. Ces concepts tiennent compte aussi de la législation de travail mauritanienne. En effet, l'Etat mauritanien qui a pris des engagements au cours des différentes conférences internationales a ratifié les conventions portant sur le code du travail.

Par ailleurs, la Loi 93-09 du 19 janvier 1993 portant statut général des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat fixe l'âge légal d'admission à la fonction publique à 18 ans et l'âge limite à la retraite à 60 ans. Par ailleurs, l'âge légal d'accès au travail est de 14 ans dans le secteur privé (selon la loi 2004-017, article 153).

3.1. Population en âge de travailler

Encadré 1 : population en âge de travailler

Selon la définition retenue par le BIT, la population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant dépassé un âge spécifié. Ce sont toutes les personnes à partir d'un âge spécifié ou l'âge légal au travail conformément à la Convention (n° 138, 1973), relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi. L'âge minimum spécifié conformément à cette convention ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire. Les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Dans le cas de la Mauritanie, la limite inférieure est de 14 ans et la limite supérieure est l'âge à la retraite situé à 64 ans. A cet effet, la population en âge de travailler comprend donc toutes les personnes âgées de 14 à 64 ans en âge révolu.

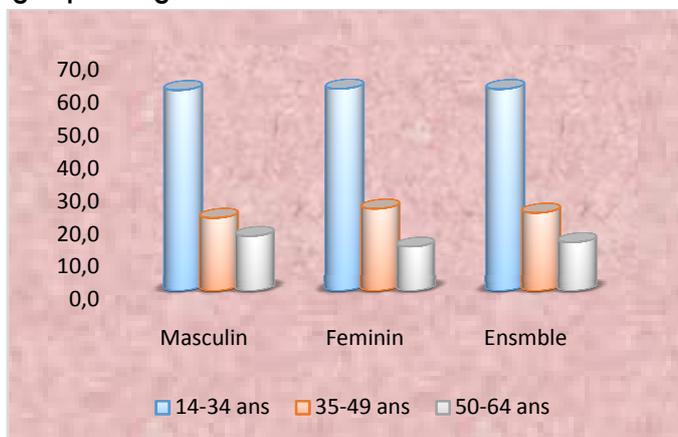
Jeunesse de la population active, une réelle opportunité...

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie (ENE-SI 2017), la population en âge de travailler représente 52,7% de la population globale. Cette population est majoritairement jeune avec plus de 61,4% âgés de moins de 35 ans. Quel que soit le sexe, les jeunes représentent une proportion plus importante de la population active : 61,5% des femmes et 61,2% des hommes en âge de travailler sont âgés de moins de

35 ans. Plus du tiers de la population en âge de travailler est âgée de moins de 24 ans.

Cette population en âge de travailler est composée majoritairement de femmes (57,5%). Ceci n'est autre qu'une conséquence du déséquilibre déjà constaté au niveau de la distribution par groupes d'âges quinquennaux de la frange de la population d'âges actifs et qui est favorable à la femme

Graphique 5 : Population en âge de travailler selon les groupes d'âge et le sexe



Cette jeunesse peut constituer un atout pour faire face aux défis du développement et conduire le pays sur la voie d'une croissance accélérée et d'une prospérité partagée. Mais, pour cela, il faudra savoir saisir les opportunités associées à cette jeunesse nombreuse, notamment l'accès à l'emploi, la promotion de l'entrepreneuriat, la formation technique professionnelle.

Population en âge de travailler fortement féminine

La population en âge de travailler est constituée d'individus des deux sexes ayant l'âge de 14-64 ans et susceptible de participer aux activités de production des biens et services au sens de la comptabilité nationale. Celle-ci représente en 2017 plus de la moitié (52%) de la population résidente en Mauritanie. Les femmes en âge de travail y représentent 57,5%.

A l'exception de l'Inchiri, les femmes sont plus fréquentes dans toutes les autres wilayas. Elles constituent respectivement 67,2% et 63,5% des populations du Trarza et du Brakna.

Tableau 3 : Population en âge de travailler selon le sexe et la résidence

Wilaya	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Hodh Echargui	40,0	60,0	100,0
Hodh El Garbi	39,1	60,9	100,0
Assaba	39,1	60,9	100,0
Gorgol	39,6	60,4	100,0
Brakna	36,5	63,5	100,0
Trarza	32,8	67,2	100,0
Adrar	38,9	61,1	100,0
Nouadhibou	48,5	51,5	100,0
Tagant	38,8	61,2	100,0
Guidimagha	44,9	55,1	100,0
Tiris Zemour	48,4	51,6	100,0
Inchiri	54,6	45,4	100,0
Nouakchott	47,6	52,4	100,0
Total	42,5	57,5	100,0

Population en âge de travailler majoritairement alphabétisée

Globalement, plus deux personnes sur trois en âge de travailler, sont alphabétisées dans au moins une langue, y compris les langues nationales. Ce taux est plus élevé chez les hommes, soit 75,7% contre 63% chez les femmes. Par contre, on observe une prédominance du niveau d'alphabétisation en arabe pour les deux sexes.

Faible niveau d'instruction des femmes en âge de travailler

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que la proportion de mauritaniens en âge de travailler qui n'ont jamais fréquenté l'école est élevée. En effet, plus de deux femmes sur trois (67,4%) n'ont aucun niveau d'instruction contre 32,6% chez les hommes. La même tendance s'observe au niveau coranique (58,1% des femmes contre 41,9% des hommes). Les résultats montrent également que la proportion des personnes en âge de travailler ayant le niveau primaire et secondaire est dominée par les femmes.

S'agissant des hommes, on note respectivement que 70,3 % et 73,7% ont atteint le niveau supérieur ou ont suivi une formation technique ou professionnelle. Alors que pour les femmes par contre, seules 29,7% et 26,3% on atteint respectivement le niveau supérieur ou ont suivi une formation technique ou professionnelle.

Graphique 6 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe et le type d'enseignement



3.2. Main-d'œuvre (ou population active)

La "main-d'œuvre" ou "population active du moment" comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou chômeurs.

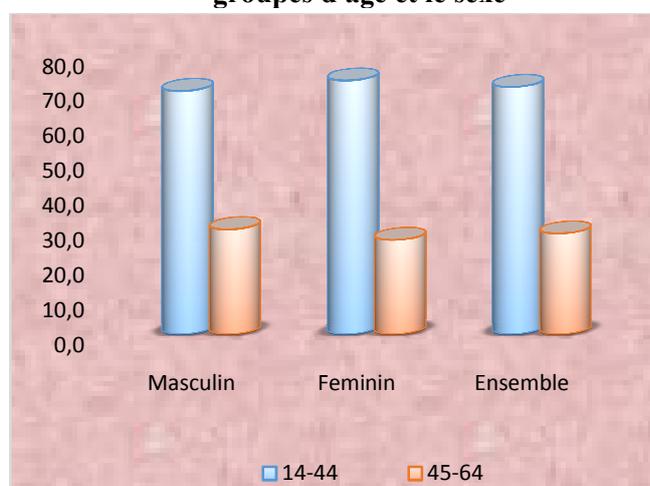
Encadré 2 : Population active

La population active comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant la période de référence, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services qui font partie du domaine de la production, comme défini par le Système de comptabilité nationale (SCN). C'est la somme du nombre de personnes âgées de 14 à 64 ans révolu, qui sont occupées et qui sont au chômage.

D'après les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Mauritanie (ENESI, 2017), la main d'œuvre représente environ 41,5% de la population en âge de travailler, prédominée par les hommes (58,1%).

Plus de deux tiers (71,0%) de cette population ont un âge variant entre 14 et 44 ans. Cette tranche d'âge représente respectivement 70,0% et 73,0% de la main d'œuvre masculine et féminine.

Graphique 7 : Répartition de la main d'œuvre selon les groupes d'âge et le sexe



L'analyse selon le milieu de résidence, montre que la main d'œuvre est plus élevée en milieu urbain au niveau des groupes d'âges 14-39 ans. Par contre, à partir de 40 ans, on note que la main d'œuvre est plus élevée en milieu rural. La population active est plus concentrée dans le groupe d'âge 20-44 ans avec une proportion de 67,8% en milieu urbain contre 59,3 % en milieu rural (Tableau A2).

En général, plus de trois quart de la main d'œuvre (78,5) ont fréquenté un établissement formel ou non formel. Cette proportion varie significativement selon le sexe et le milieu de résidence. En effet, la variation selon le sexe indique que la proportion des hommes ayant fréquenté un établissement formel ou non formel est de 81,6% contre 73,7 % chez les femmes. Selon le milieu de résidence, les résultats montrent qu'en milieu urbain les personnes ayant fréquenté un établissement formel ou non formel représentent 85,0% de la population de main d'œuvre contre 69,5% en milieu rural.

Nouakchott concentre près de deux tiers de la main d'œuvre urbaine

La lecture par Wilaya de résidence indique que la grande majorité de la main-d'œuvre mauritanienne réside à Nouakchott, qui concentre 37,0% de la main d'œuvre totale du pays. Cette Wilaya est suivie par le Hodh Echargui avec une proportion de 11,4% de la main-d'œuvre totale du pays. La Wilaya de l'Inchiri vient en dernière position avec seulement 0,9% de la main-d'œuvre totale du pays.

Cependant, la répartition de cette main d'œuvre selon le sexe indique que la main d'œuvre masculine est plus importante que celle des femmes quelle que soit la wilaya de résidence. Cette différence est plus accentuée en Inchiri, à Nouadhibou et au Tiris Zemour.

En tenant compte du milieu de résidence, on observe que la main-d'œuvre en milieu urbain est largement concentrée à Nouakchott avec près de deux tiers (63,6%). Par contre, en milieu rural, cette main-d'œuvre varie de 22,0% au Hodh Echargui à 0,1 % au Tiris Zemour.

Tableau 4: La main d'œuvre par Wilaya et Sexe

Wilaya	hommes	femmes	Total
Hodh Echargui	11,5	11,3	11,4
Hodh El Garbi	7,1	9,3	7,9
Assaba	6,4	9,1	7,5
Gorgol	6,5	5,6	6,1
Brakna	6,1	8,9	7,2
Trarza	4,9	6,8	5,6
Adrar	1,6	1,3	1,4
Nouadhibou	5,3	2,8	4,4
Tagant	1,8	2,3	2,0
Guidimagha	7,5	5,6	6,7
Tiris Zemour	2,2	1,2	1,8
Inchiri	1,1	0,5	0,9
Nouakchott	38,0	35,4	37,0
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.1. Personnes en emploi (ou population occupée)

Encadré 3 : population en emploi

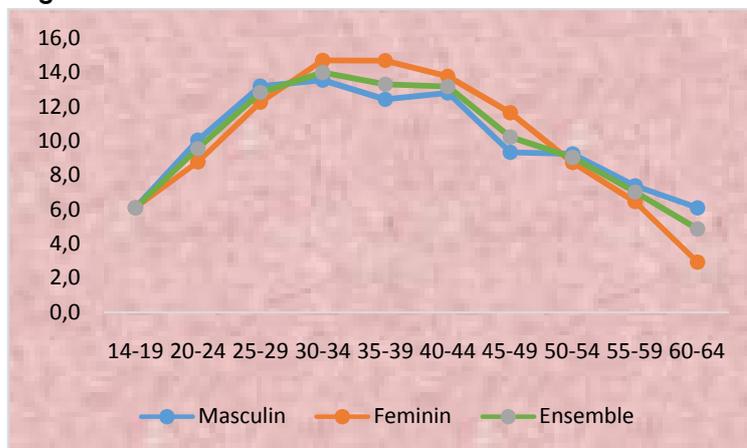
Les personnes en emploi (ou population occupée) sont définies « comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit ». Elles comprennent (i) les personnes en emploi «au travail», c'est-à-dire celles qui ont travaillé une heure au moins dans un poste de travail, (ii) les personnes en emploi qui n'étaient «pas au travail» en raison d'une absence temporaire d'un poste de travail ou d'aménagements du temps de travail (comme le travail en rotation par équipes, les horaires flexibles, le repos compensatoire des heures supplémentaires).

Cet indicateur constitue une composante importante pour mesurer le niveau de l'emploi d'un pays. Il permet également d'apprécier la capacité d'absorption de la main-d'œuvre par l'économie du pays.

Personnes en emploi selon le groupe d'âge et le sexe

La proportion de la population en emploi est passée de 39% de la population en âge de travailler, en 2012 à 37% en 2017. Quel que soit le sexe, les personnes en emploi sont majoritairement âgées entre 25 et 49 ans qui représentent 63,3% des personnes en âge de travailler. La proportion des jeunes âgés de moins de 25 ans s'élève à 15,6%.

Graphique 8 : Répartition de la population occupée selon l'âge et le sexe



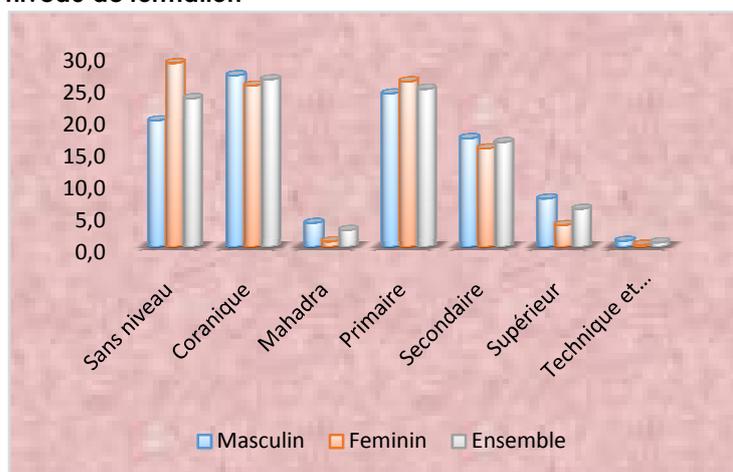
Selon l'activité principale, le secteur rural (agriculture, élevage) occupe environ 27,8% de la main d'œuvre disponible du moment et 21,4% dans le commerce.

Personnes en emploi selon le niveau d'instruction

L'analyse selon le niveau d'instruction indique que 23,3% de la population en emploi sont sans niveau de formation et que près de 26,3% ont suivi uniquement l'enseignement coranique.

En outre, la moitié de la population en emploi a fréquenté l'enseignement moderne général, technique ou professionnel. L'analyse par niveau d'instruction et le sexe, montre des ressemblances selon le type d'enseignement suivi.

Graphique 9 : Répartition de la population occupée selon le niveau de formation



Personnes en emploi selon la wilaya et le milieu de résidence

La structure par wilaya de la population en emploi reflète celle de la population en âge de travailler. En effet, le tableau 5 ci-après indique que la plus grande part des individus en emploi se trouvent à Nouakchott (35,3%). Cette proportion était de 28,5% en 2012. La capitale administrative du pays est suivie du Hodh EChargui où l'on trouve près de 11% des personnes en emploi. Pour chacune des wilayas, la prédominance des hommes est notée. Elle est

plus marquée dans les wilayas minières notamment à l'Inchiri (82%) et au Tiris Zemour (76%).

L'analyse de la répartition de la population en emploi par wilaya selon le milieu de résidence indique des disparités importantes. En effet, la population occupée en milieu urbain représente 56,1% de l'emploi total avec une forte concentration à Nouakchott (62,9%). Nouadhibou, la deuxième ville du pays représente 6,7% de l'emploi urbain. Les wilayas agro-pastorales occupent l'essentiel de la population occupée en milieu rural. Globalement, Nouakchott occupe 35,3% de la population occupée. Les Wilayas minières (Inchiri, Tiris Zemour et Adrar) représentent 4% de la population occupée globale.

Tableau 5: Répartition de la population en emploi par Wilaya selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	3,7	21,1	11,4
Hodh El Garbi	2,1	16,7	8,5
Assaba	4,6	12,1	7,9
Gorgol	4,4	8,9	6,4
Brakna	3,1	12,7	7,3
Trarza	3,8	8,9	6,0
Adrar	1,7	1,2	1,5
Nouadhibou	6,7	0,8	4,1
Tagant	0,5	3,9	2,0
Guidimagha	2,8	12,8	7,2
Tiris Zemour	2,9	0,1	1,7
Inchiri	0,7	0,8	0,8
Nouakchott	62,9	0,0	35,3
Total	100,0	100,0	100,0

3.2.2. Population en chômage

L'emploi étant devenu une question centrale dans les politiques de développement de la Mauritanie. La problématique du chômage notamment celui des jeunes est au cœur des préoccupations compte tenu du fait que le chômage ne constitue pas seulement un gaspillage de ressources économiques et humaines, mais aussi une des racines de la dégradation sociale, de la délinquance et de l'insécurité grandissante. Cette section présente les caractéristiques socio démographiques de la population en chômage, l'évolution du chômage au cours des 5 dernières années.

Encadré 4 : population en chômage

Les chômeurs au sens de la CIST de 1982, comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient (i) Sans travail, c'est-à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié, (ii) disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence et (iii) à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi. C'est la définition au sens standard.

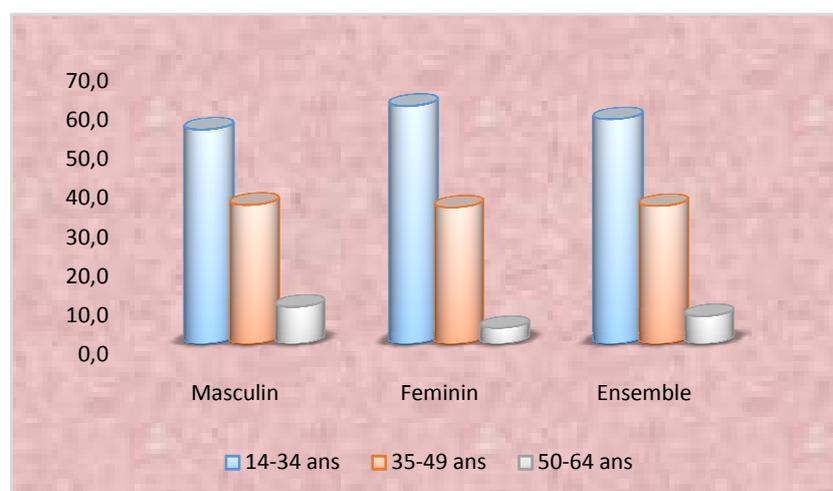
Le marché du travail dans les pays d'Afrique correspondant aux situations décrites par la résolution, « Dans les situations où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés, où le marché du travail est largement inorganisé ou d'une portée limitée, où l'absorption de l'offre de travail est, au moment considéré, insuffisante, où la proportion de main-d'œuvre non salariée est importante ». La définition standard du chômage sera appliquée en renonçant au critère de la recherche de travail CIST, et la disponibilité sera appréciée par rapport à l'envie actuelle de travailler et la volonté de prendre un emploi salarié sur la base des conditions locales ou le désir d'entreprendre une activité indépendante si les ressources et les facilités nécessaires sont accordées.

Dans le cadre de cette enquête, est considérée comme chômeur toute personne qui remplit simultanément les trois critères (chômage au sens large) : (i)- âgée entre 14 et 64 ans, (ii)- sans emploi et (iii)- disponible pour travailler immédiatement (ou au plus dans 15 jours).

Une population en chômage jeune

L'analyse de la population en chômage par tranche d'âge montre qu'il affecte plus les populations jeunes. En effet, 34,6% de chômeurs sont âgés de moins de 24 ans. Le chômage touche moins les personnes âgées de plus de 45 ans. Selon le sexe, 56% des chômeurs sont composés d'hommes.

Graphique 10 : Structure de la population en chômage par sexe selon la tranche d'âge



L'analyse indique également que le nombre de chômeurs diminue au fur et à mesure que l'âge

avance et ceci quel que soit le sexe. La réparation des chômeurs par sexe et wilaya montre que dans neuf wilayas sur treize, les hommes sont plus touchés par le chômage que les femmes.

Selon la répartition spatiale, le tableau 6 indique que 73,2% des chômeurs résident en milieu urbain. La même tendance s'observe au niveau des wilayas de Nouakchott, Nouadhibou, Inchiri, Tiris Zemour et Adrar où la population en chômage est plus concentrée en milieu urbain.

En milieu rural, par contre, ce sont les Wilayas agropastorales telles que le Tagant, Hodh EChargui, Guidimakha, Hodh El Garbi et le Gorgol, qui représentent plus de la population en chômage (où cette proportion dépasse 61%).

3.3. Sous-emploi lié au temps de travail

Encadré 5 : Sous-emploi lié au temps de travail

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié (moins de 40 heures par semaine) et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus.

La population occupée jugée en sous-emploi représente 6,1% de la population totale occupée en 2017 contre 10,6% en 2012.

Dans l'ensemble, les hommes sous-employés représentent 64,9% de cette population et les femmes représentent 35,1%. Le sous-emploi lié au temps est plus concentré dans les groupes d'âge 25-45 ans avec 58,3% de l'ensemble des individus sous-employés.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
14 – 19	7,9	4,4	6,6
20 - 24	7,6	11,2	8,8
25 – 29	21,2	15,0	19,0
30 – 34	11,7	13,5	12,3
35 – 39	13,6	19,9	15,8
40 – 44	11,0	11,4	11,2
45 – 49	7,9	5,4	7,1
50 – 54	8,9	10,9	9,6
55 – 59	7,0	6,7	6,9
60 – 64	3,2	1,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Selon le sexe, les personnes en situation de sous-emploi sont plus importantes au sein des hommes âgés de 25 à 29.

S'agissant, du niveau de formation, 33,5% des individus en sous-emploi ont le niveau primaire (37% chez les femmes contre 31,9 % chez les hommes), 28,7% ont le niveau Coranique et 26% ont atteint le niveau secondaire. Pour ceux qui ont un niveau supérieure ou Mahdara ou ayant suivi une formation technique ou professionnelle, la proportion est moins importante.

En ce qui concerne l'analyse du sous-emploi lié au temps selon les Wilaya et le milieu de résidence, les trois groupes suivants peuvent être constitués :

- Un premier groupe avec une proportion élevée de sous-emploi lié au temps, il est constitué des individus résidents en milieu urbain dans la Wilaya de Nouakchott avec 47,5 % de la population totale en sous-emploi (73,5 % en milieu urbain) ;
- Un second groupe avec une proportion moins importante de sous-emploi lié au temps ; il est constitué d'individus résidant en milieu rural dans les Wilaya du Brakna et du Trarza avec respectivement 31,6% et 23,4%;
- Le dernier groupe avec une proportion faible de sous-emploi lié au temps ; il est constitué des individus résidant dans les autres Wilaya.

Près de deux tiers (63,5%) des individus sous-employés travaillent dans des entreprises individuelles ou familiales. Cette proportion représente 70,2% chez les femmes contre 59,8% chez les hommes. Par ailleurs, les proportions d'individus sous-employés qui travaillent dans les entreprises privées non financières et dans les ménages, représentent respectivement 12,9% et 11,5%. En revanche, dans les autres branches d'activités, cette proportion varie entre 4,1% et 0,5%. Par branche d'activité, le sous-emploi reste plus élevé dans les activités des services (plus de 11%).

En général, le sous-emploi touche davantage les travailleurs pour compte propre (45,4%). Ce phénomène reste très élevé pour les femmes travaillant pour leur propre compte (69,5%), soit un peu plus le double que celle des hommes (32,4%). Cependant, pour les autres catégories socio-professionnelles, cette proportion varie entre 0,9% et 17,8%.

3.4. Population hors de la main d'œuvre

Encadré 6: Population hors de la main-d'œuvre

Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi, ni au chômage durant la période de référence. Les personnes sont considérées comme hors de la main d'œuvre si elles ne sont ni dans l'emploi ni au chômage, c'est-à-dire qu'elles ne cherchent pas activement de travail. Il existe de nombreuses raisons pour que des personnes ne participent pas à la main d'œuvre :

- ✓ elles peuvent s'occuper des membres de leur famille ;
- ✓ être à la retraite, malade ou handicapées,
- ✓ être scolarisées ;
- ✓ elles peuvent être persuadées qu'il n'y a pas d'emploi disponible ;
- ✓ elles ne veulent pas travailler

D'après les résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie (ENESI, 2017), cette population représente 58,5% de la population en âge de travailler. Cependant, plus deux tiers (70,6%) de cette population sont composées de femmes.

La répartition des personnes hors main d'œuvre selon l'âge indique, qu'elles sont, pour la plupart âgées entre 14 et 34 ans (72,3%) et que dans ce groupe d'âge les femmes représentent 65,9% contre 34,1% d'hommes.

Par rapport au niveau de formation, les individus dont les niveaux sont le primaire, secondaire et coranique représentent respectivement

(28,6%, 27,1% et 21,9%), soit 77,7 % de la population hors main d'œuvre contre 17,5% chez les personnes n'ayant aucun niveau.

L'analyse selon les Wilaya et le milieu de résidence indique que, près d'un tiers (29,8%) de cette population réside dans la Wilaya de Nouakchott. cette Wilaya concentre (55,5) de la population hors main-d'œuvre qui réside en milieu urbain. Pour les autres Wilaya, la proportion de la population hors main-

Tableau 7 : Population hors de la main d'œuvre par Wilaya et le milieu de résidence

Wilaya	Urbain	Rural	Ensemble
Hodh Echargui	3,7	19,3	10,9
Hodh El Garbi	2,5	12,2	7
Assaba	5,5	12,4	8,7
Gorgol	6,1	14,4	9,9
Brakna	3,8	12,3	7,7
Trarza	5,1	11,4	8
Adrar	2,3	1,6	2
Nouadhibou	7,1	0,7	4,2
Tagant	0,6	3,8	2,1
Guidimagha	4,4	11,1	7,5
Tiris Zemour	2,8	0,5	1,7
Inchiri	0,6	0,4	0,5
Nouakchott	55,5	0	29,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

d'œuvre varie entre 0,5% à l'Inchiri et 10,9% au Hodh Echargui avec une forte présence de cette population en milieu rural.

3.5. Main-d'œuvre potentielle

Encadré 7: Main-d'œuvre potentielle

La main d'œuvre potentielle comprend : (i) **les « demandeurs d'emploi non disponibles »**, définis comme étant les personnes qui ont effectué des activités de recherche d'emploi mais n'étaient pas actuellement disponibles, et le deviendraient dans une courte période ultérieure ; et (ii) **les « demandeurs potentiels disponibles »**, définis comme étant les personnes qui n'ont pas effectué d'activités de recherche d'emploi mais souhaitaient avoir un emploi et étaient actuellement disponibles.

La main-d'œuvre potentielle est définie comme toutes les personnes en âge de travailler qui ont montré un intérêt pour l'emploi, en distinguant trois groupes qui s'excluent mutuellement :

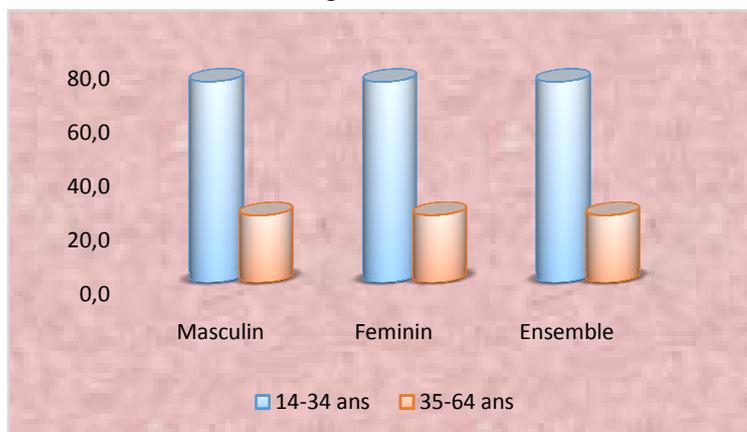
- ✓ les demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles ;
- ✓ les demandeurs d'emploi potentiels disponibles, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles ;
- ✓ les demandeurs d'emplois potentiels désireux de travailler, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi.

Les résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie (ENESI, 2017) montrent, d'une part que la main d'œuvre potentielle représente 5,3 % de la population en âge de travailler et d'autre part, les femmes sont largement majoritaire dans cette population (60,6%).

La structure par âge et par sexe illustrée par le graphique 12 indique qu'en 2017 la main-d'œuvre potentielle est caractérisée par une forte population âgée de moins de 35 ans. En effet, dans l'ensemble, cette population représente plus de deux tiers (74,9%) de la main d'œuvre potentielle totale du pays.

Par ailleurs, nous constatons que quelque soit le sexe, cette main d'œuvre potentielle est prédominée par les individus dont les niveaux de formation est le primaire. En effet, au niveau national, cette catégorie d'individus représente 39,2% de la main d'œuvre potentielle (42% chez les femmes et 34,2% chez les hommes). Cependant, les autres niveaux de formation de la main d'œuvre potentielle varient entre 0,7% (pour le technique et professionnel) et 25,5% (pour le secondaire).

Graphique 11 : la répartition de main-d'œuvre potentielle selon l'âge et le sexe



La répartition de cette main d'œuvre potentielle selon la Wilaya et le milieu de résidence montre que, près d'un individu sur cinq (19,4%) de cette main d'œuvre réside au Gorgol suivie par Nouakchott (11,4%). Pour les autres Wilaya, la proportion varie entre 2,5% et 10,7%. Cependant, l'analyse selon le milieu de résidence indique que près d'un cinquième de la main d'œuvre potentielle réside en milieu urbain à Nouakchott et 15,2% à Nouadhibou. Pour les autres Wilaya, la majorité de cette main d'œuvre réside en milieu rural.

Chapitre 4

Les principaux indicateurs du marché de travail

CHAPITRE 4 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DE TRAVAIL

Dans un contexte national marqué par la nouvelle stratégie de politique économique et sociale de l'Etat, la SCAPP2017-2030 et l'agenda international des nations unies, notamment l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD d'ici 2030), l'amélioration des conditions d'emploi en vue de la recherche du plein emploi décent pour tous, est un des objectifs prioritaires des différentes politiques de l'Etat. Partant de là, Il devient important de mettre en place un système d'information sur le marché de travail basé sur les concepts internationaux universellement utilisés pour les statistiques du travail.

La nouvelle édition de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENESI,2017) a tenu compte de l'évolution des indicateurs de l'emploi. Cette enquête, ainsi que celle réalisée en 2012 (ENRE-SI) constituent les principales sources de données sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie.

Tous les indicateurs analysés dans ce chapitre sont établis sur la base de la population en âge de travailler : personnes âgées entre 14 (âge minimal légal pour le travail) et 64 ans (âge de la retraite).

4.1 Possibilités d'emploi

4.1.1 Taux de participation à la main d'œuvre

Le taux de participation à la main d'œuvre est le pourcentage de la population en âge de travailler d'un pays qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant soit en cherchant un travail. Il fournit une indication de la taille relative de l'offre de main d'œuvre disponible pour produire les biens et des services. Ce taux indique la part en pourcentage de la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique.

Il est pertinent de calculer cet indicateur car il permet de connaître la part de la population disponible pour la production des biens et services. Cet indicateur est nécessaire pour l'élaboration des politiques d'emploi.

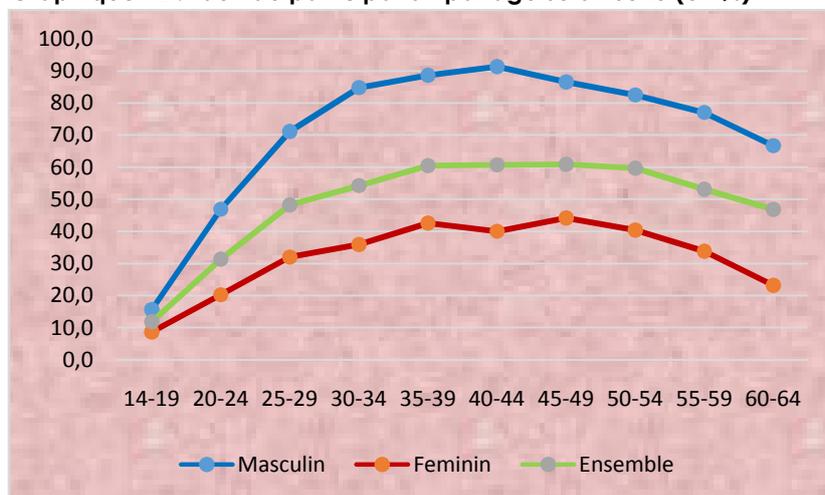
Participation à la main d'œuvre : deux fois moins de femmes que d'hommes

L'analyse du taux de participation montre que 41,5% de la population en âge de travailler est disponible pour l'activité économique. Selon l'âge, les résultats montrent une corrélation positive entre l'âge et le taux de participation (jusqu'à l'âge de 50 ans). Les plus jeunes (âgés de moins de 25 ans) ont des

taux de participation à la main d'œuvre les plus faibles (20,8%). Alors que le taux de participation reste plus élevé pour les personnes de 35-49 ans (plus de 60%).

Les hommes sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les femmes disponibles à travailler. A ce titre 59,6% des hommes contre seulement 28,2% des femmes ont la volonté à participer à la main d'œuvre. Quel que soit l'âge, le taux de participation

Graphique 12 : Taux de participation par âge selon sexe (en %)



à la main d'œuvre est disparate selon le genre. Les hommes représentent deux à trois fois plus la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Tableau 8 : Taux de participation par âge selon le milieu de résidence (en %)

Groupe d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
14-19	9,4	14,7	11,8
20-24	32,2	30,0	31,3
25-29	53,3	41,0	48,3
30-34	57,2	50,5	54,3
35-39	66,8	52,4	60,5
40-44	63,9	56,9	60,7
45-49	66,6	54,6	60,9
50-54	61,0	58,2	59,7
55-59	56,4	49,4	53,2
60-64	44,8	49,0	46,8
Total	43,5	39,1	41,5

La participation à la main d'œuvre reste dominée par des hommes et ceci au niveau de toutes les wilayas du pays avec des taux de participation variant entre 49,6% et 78,9%. Les taux de participation des femmes sont plus élevés dans les wilayas de Hodh El Gharbi (33,6%), Nouakchott (33,5%), Tagant (30,4%) et Brakna (30,2). Pour les autres wilayas, les taux de participation des femmes varient entre 18,1% et 29,5%. Ce constat montre l'importance à accorder à l'autonomisation des femmes notamment celles du milieu rural.

Le taux de participation à la main d'œuvre est relativement plus élevé en milieu urbain (43,5%) qu'en milieu rural (39,1%). L'analyse suivant l'âge et le milieu de résidence fait ressortir que les taux de participation à la main

d'œuvre des personnes âgées de 14-19 ans et de celles âgées de 60-64 ans en milieu rural (respectivement 14,7% et 49%) sont plus élevés que ceux résidant en milieu urbain (respectivement 9,4% et 44,8%). Ce constat s'expliquerait par le fait qu'en milieu rural les activités généralement primaires (agriculture, élevage et pêche) sont réalisées à bas âge (moins de 14 ans) et également par les personnes d'âge avancé (plus de 60 ans). Le taux de participation à la main d'œuvre des autres tranches d'âge reste proportionnellement plus élevé en milieu urbain.

4.1.2 Ratio Emploi/Population 14-64 ANS

Encadré 8 : Ratio emploi/population

Le ratio emploi/population est le pourcentage de la population en âge de travailler qui est dans l'emploi. Cet indicateur fournit des informations sur la capacité d'une économie à assurer des emplois à sa population en âge de travailler. La valeur et les variations dans le temps du ratio peuvent être considérées en relation avec la croissance économique, afin de déterminer dans quelle mesure cette croissance est une croissance pro-emploi. Cet indicateur mesure la contribution de la force de travail dans la production de biens et/ou service pour l'économie nationale.

Pourcentage de la population âgée de 14 à 64 ans qui est employée par rapport à la population totale de cette tranche d'âge. Il permet d'apprécier dans quelle mesure l'économie du pays offre du travail à la population de cette tranche d'âge et quelle part de la population participe effectivement à la production de biens et services.

Le ratio emploi/population est de 36,6% selon les résultats de l'ENESI,2017. Le niveau relativement faible de ce ratio emploi/population indique qu'une grande part de la population en âge de travailler ne participe pas directement à l'activité économique du pays. Comparé au taux d'occupation déterminé en 2012, à partir des données l'ENRE-SI, ce ratio est presque constant : en 2012, la population occupée représentait 39% de la population en âge de travailler.

Contribution à l'activité économique : une nette dominance des hommes

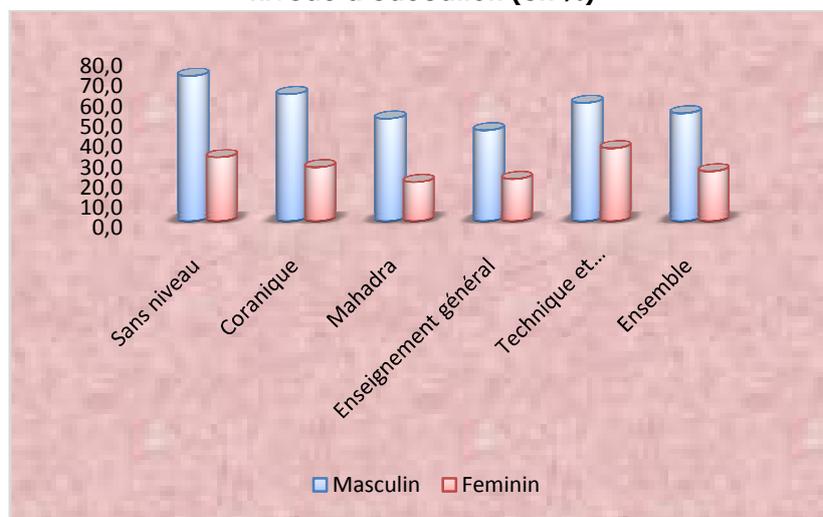
L'analyse de la contribution à l'activité économique suivant le sexe montre que deux fois plus d'hommes que de femmes contribuent aux activités économiques du pays. A cet effet, 53,1% des hommes et 24,5% des femmes de 14-64 ans sont occupés durant la période de référence. Ce résultat est quasi

similaire suivant le milieu de résidence avec des disparités plus observées en milieu rural où l'écart entre le ratio emploi/population des hommes et des femmes reste très important.

Le niveau d'emploi de la population active est stable selon le milieu de résidence : En milieu urbain, comme en rural, près de 37% de la population active (14-64 ans) sont occupés au cours de la période de référence.

La contribution à l'activité économique de la population selon la formation est hétérogène : le ratio emploi/population est de 44,5% pour les personnes sans niveau d'instruction, environ 42% pour ceux ayant suivi l'enseignement coranique ou Mahadra. Ce ratio est plus élevé pour les actifs ayant une formation technique ou professionnelle (52,3%) alors qu'il est de 31,4% pour les individus ayant suivi l'enseignement

Graphique 13 : Ratio emploi/population selon le sexe et le niveau d'éducation (en %)



général. Par ailleurs, quelle que soit la formation, le pourcentage de femmes occupées est deux fois plus faible que celui des hommes.

Par ailleurs, l'analyse des résultats suivant le diplôme obtenu montre que le ratio emploi/population est plus élevé pour les occupés titulaires d'un diplôme universitaire, technique ou professionnel.

4.1.3 Taux d'emploi informel

L'économie mauritanienne reste dominée par des activités informelles. Le secteur informel occupe une grande partie de la population active, ces emplois sont qualifiés d'emplois informels, généralement peu rémunérés et précaires. Sont aussi considérés également comme informels, les emplois exercés dans des entreprises formelles qui ne sont pas déclarés auprès de l'administration (CNSS) ou ne bénéficient pas de conditions de travail réglementaires (congrés payés, contrat écrit) : ces emplois sont aussi qualifiés d'emplois informels. Dans le cadre de la promotion du travail décent, il est intéressant de suivre ces types d'emplois.

Dans le cadre de l'ENESI, 2017, le taux d'emploi informel est défini comme le pourcentage des emplois informels non agricoles (agro-pastoraux) par rapport à la population totale occupée. L'emploi informel fait référence aux emplois non agricoles, non déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Selon les résultats de l'enquête, 91,1% des actifs occupés dans le secteur privé non agricole sont dans des emplois informels et travailleurs non déclarés à la CNSS. Comparé aux résultats obtenus en 2012, ce taux enregistre une légère baisse, environ 5 points de pourcentage.

L'analyse selon la tranche d'âge et le milieu de résidence indique que le taux est plus élevé en milieu rural (95,2%), notamment chez les jeunes de moins de 25 ans. En effet, la quasi-totalité de ces jeunes, soit plus de 99% ont un emploi informel.

Tableau 9 : taux d'emploi informel non agricole selon l'âge et le milieu

Groupe d'âge	Urbain	Rural	Total
14-19	99,8	100,0	99,9
20-24	99,3	100,0	99,4
25-29	95,8	99,6	96,5
30-34	92,2	97,2	93,3
35-39	86,2	87,2	86,3
40-44	86,0	87,5	86,3
45-49	82,9	97,4	85,4
50-54	79,6	91,7	82,4
55-59	80,5	91,2	82,5
60-64	86,3	92,0	87,4
Total	90,0	95,1	91,1

L'analyse selon le sexe fait ressortir des taux similaires des hommes (91,3%) et des femmes (90,5) pour les travailleurs privés non agricoles qui ne sont pas déclarés à la CNSS. En revanche, la différence entre hommes (84,7%) et femmes (69,1%) ayant un emploi informel est plus accentuée au niveau du groupe d'âge 55-59 ans.

4.1.4 Pluriactivité

Le taux de pluriactivité est le taux de personnes occupées déclarant exercer au moins une activité secondaire par rapport à la population occupée totale. Ce taux est de 3,8% de la population occupée. Par comparaison aux résultats de l'enquête de référence de 2012, une proportion similaire (3%) de personnes occupées exerçait simultanément une ou plusieurs autres activités, en plus de l'activité principale. Cette pluriactivité se justifie par le fait que c'est un moyen de diversifier et d'améliorer le revenu des travailleurs.

La pluriactivité chez les personnes occupées reste majoritaire dans la population masculine : à ce titre, 4,3% des hommes contre 3% des femmes occupés au moment de l'enquête exercent au moins une autre activité en

plus de l'activité principale. Par rapport à l'âge, la pluriactivité est plus développée chez les personnes âgées entre 45 et 49 ans (plus de 5,4% des occupés de cette tranche d'âge).

Selon le milieu de résidence, l'examen des résultats de l'enquête fait ressortir que, comparé au milieu urbain, deux fois plus d'occupés du rural sont dans une situation de pluriactivité : 5,7% des occupés ruraux contre 2,3% de ceux urbains ont au moins une activité secondaire. Le taux de pluriactivité est plus élevé dans les wilayas du Guidimagha et du Tagant où ce taux s'élève à 10,3%, suivi du Trarza (9,4%). Les occupés exerçant au moins une activité secondaire, représentent moins de 5,5% dans les autres wilayas.

4.2 La sous-utilisation de la main d'œuvre

L'emploi étant devenu une question centrale dans les politiques de développement économique et social de la Mauritanie. C'est pour cette raison qu'il est au cœur de la nouvelle vision politique économique et sociale du pays. La problématique du chômage, notamment celui des jeunes reste un objectif majeur placé au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

4.2.1 Caractéristiques du chômage

Des taux de chômage relativement stables au cours des 5 dernières années

Au cours des cinq dernières années, le taux de chômage a augmenté de 1,7 point de pourcentage passant de 10,1% en 2012 à 11,8% en 2017. Bien que l'approche utilisée dans le cadre de ces deux enquêtes (ENRE-SI 2012 et ENESI,2017) soit similaire, ces deux enquêtes ont été réalisées durant des périodes différentes. L'ENRE-SI a été conduite entre août et décembre 2012 et l'ENESI a été réalisée entre décembre 2016 et mars 2017. Compte tenu du fait que certaines activités soient réalisées durant certaines périodes de l'année, une évolution du taux de chômage pourrait s'expliquer par le décalage entre les 2 périodes de collecte.

Par sexe, le chômage frappe plus les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 13,3% et de 10,9%. Comparé aux résultats de 2012, le taux de chômage des femmes est quasi constant alors qu'il a augmenté pour les hommes (8,6% en 2012),soit une progression de 2,3 points de pourcentage.

Des jeunes qui sont de plus en plus au chômage

Le chômage demeure une problématique de la jeunesse où plus d'un jeune de moins de 25 ans sur cinq est au chômage. Le chômage des jeunes a

sensiblement augmenté par rapport à 2012 : le taux de chômage des jeunes de 20-24 ans qui était plus élevé en 2012 (18%), a atteint 24,1% en 2017, soit une augmentation de 6,1 points de pourcentage.

Si le chômage est une problématique des jeunes, il demeure davantage une préoccupation féminine : en effet, le taux de chômage des jeunes filles est de 20,5% contre 15,6% pour les jeunes garçons.

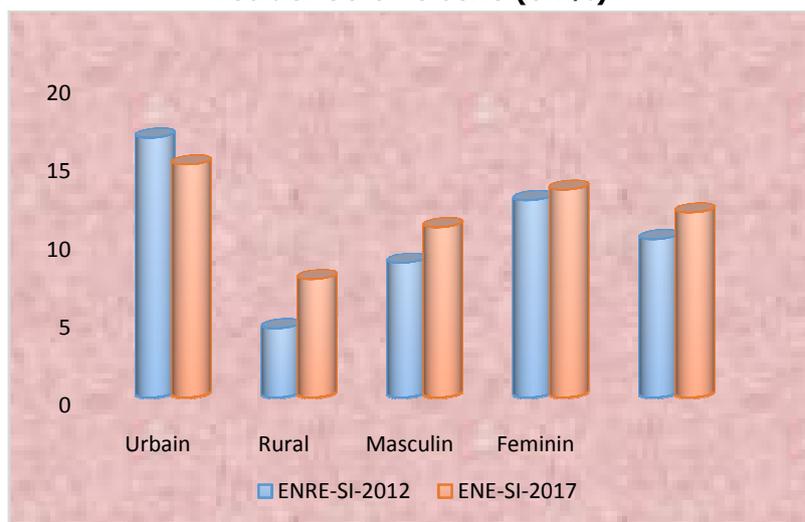
Par ailleurs, le chômage demeure un phénomène urbain passant de 16,6% en 2012 à 14,9% en 2017 soit une baisse de 1,7 point de pourcentage. Par contre, le taux de chômage a progressé en milieu rural au cours de cette période passant de 4,4% en 2012

à 7,6% en 2017. L'augmentation du taux de chômage en milieu rural s'expliquerait par la période de collecte : en effet, l'agriculture, principale activité du rural est généralement réalisée entre juillet et décembre.

L'analyse de la répartition géographique du chômage fait ressortir trois grands groupes de régions :

- ✓ Les grands centres urbains qui concentrent des taux de chômage de plus de 15% : Inchiri (24,2%), Tiris Zemour (18,9%), Nouadhibou (16,7%), Nouakchott (15,9%). Ces wilayas concentrent les principales activités autres qu'agricoles du pays (minières, extractives, services, etc.) favorisant ainsi un exode massif des jeunes en particulier vers ces régions ;
- ✓ Les wilayas dont le taux de chômage est entre 10%-12,7% à savoir Tagant (12,7%), Hodh Echargui (12,1%) et Brakna (10,3%) ;
- ✓ Les autres wilayas ont les taux de chômage variant entre 5% et 8,8%.

Graphique 14 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe (en %)



Inadéquation entre l'offre formée et qualifiée et la demande

Il ressort des différentes enquêtes sur l'emploi, que le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'éducation surtout dans le milieu urbain. Ce paradoxe révèle la profonde inadéquation des formations avec la demande d'emploi qui repose principalement sur des emplois peu ou pas qualifiés.

Il est important de mener des études approfondies au niveau de l'offre d'emploi, afin de caractériser cette demande d'emploi (formations, qualifications, aspirations, etc.) et au niveau de l'offre d'emploi principalement les entreprises formelle et informelle pour mieux cerner les besoins, les profils d'emploi recherchés, les contraintes dans le recrutement. Ces investigations permettront d'orienter les formations pour une meilleure adéquation de l'offre et de la demande d'emploi.

Par ailleurs, au sein des personnes ayant suivi une formation générale, le chômage touche plus les femmes (20,2%) que les hommes (15,4%). Pour ce qui est de la formation technique et professionnelle, le chômage touche 41,3% des femmes et 16,5% des hommes, ce qui s'explique par des comportements sociaux (certains types d'activités sont du ressort des hommes dans la société mauritanienne).

4.2.2 Taux de chômage des jeunes

Au sens de la Charte Africaine de la Jeunesse, sont jeunes, les personnes âgées de 15 à 35 ans. Cette population constitue la force disponible pour le travail. Le taux de chômage des jeunes est la proportion, en pourcentage, des chômeurs âgés de 14 à 35ans révolus par rapport à la population active de cette tranche d'âge. Le taux de chômage des jeunes est un indicateur qui permet d'apprécier la situation d'emploi de cette population.

Les jeunes de 14-35ans représentent 61,4% de la population en âge de travailler dont 57,7% sont des jeunes filles. Selon le milieu de résidence, 56,6% de ces jeunes résident en milieu urbain avec une plus grande partie de jeunes femmes.

Chômage des jeunes femmes, une disparité accentuée

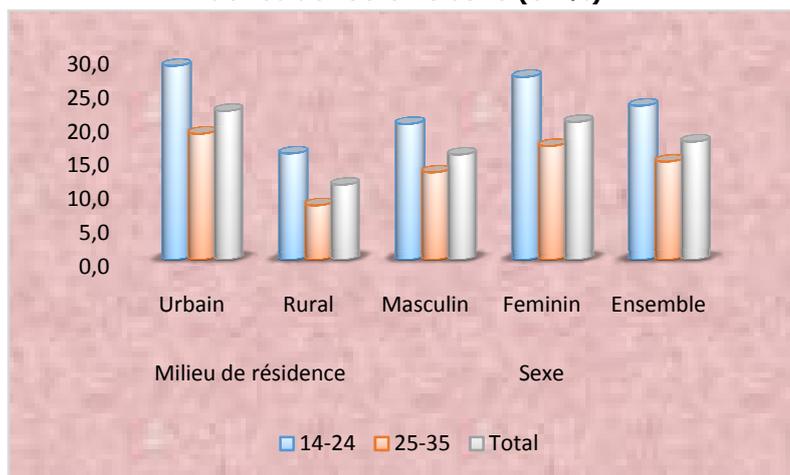
Le taux de chômage des jeunes de 14-34 ans est deux fois plus élevé (17,6%) comparé aux autres tranches d'âges. Le taux de chômage de la tranche d'âge des plus jeunes âgés de 14-24 ans (22,9%) est plus élevé que leurs aînés, âgés de 25-34 ans, (14,6 ans). La répartition par sexe confirme la situation moins favorable des femmes et, conformément aux résultats observés pour

l'ensemble de la population, le chômage des jeunes est moins fréquent dans les zones rurales :

- ✓ L'analyse du taux de chômage selon le sexe montre que le chômage est plus fréquent chez les jeunes femmes quel que soit la tranche d'âge. A ce titre, le taux de chômage des jeunes femmes est de 20,5% (27,2% pour les 14-24 ans et 16,9% pour les 25-35 ans) et celui des jeunes hommes est de 15,6% soit 20,2% pour les 14-24 ans et 13% pour les 25-35 ans ;

- ✓ Selon le milieu de résidence, le taux de chômage des jeunes en milieu urbain est le double de celui du milieu rural : 22,1% en milieu urbain et 11,1% en milieu rural. Les jeunes du milieu urbain font face à la faiblesse des opportunités d'emploi d'une part, et d'autre part, à l'exode rural effectué principalement par des jeunes peu ou pas qualifiés qui viennent détériorer la situation de l'emploi des jeunes en milieu urbain.

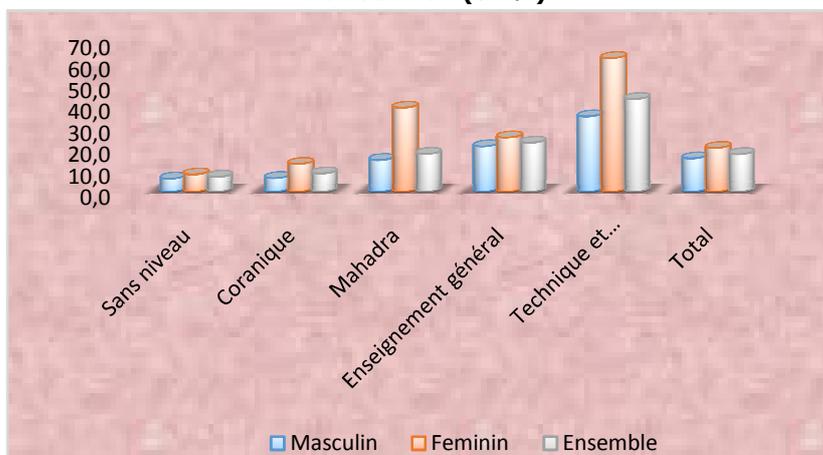
Graphique 15 : Taux de chômage des jeunes selon le milieu de résidence et le sexe (en %)



Jeunes formés et qualifiés mais davantage au chômage

Le paradoxe observé au niveau global entre le niveau d'études et le taux de chômage est plus marqué chez les jeunes. En effet, le taux de chômage des jeunes de niveau d'éducation, enseignement général est de (23%). Ce résultat traduit de réelles difficultés d'intégration de façon générale.

Graphique 16 : Taux de chômage selon le sexe et le niveau d'éducation (en %)



Le taux de chômage des jeunes sans instruction ou ayant suivi une instruction traditionnelle est relativement faible ; soit moins de 7%. Cela s'expliquerait probablement par le fait que ces catégories peu formées sont moins exigeantes, en termes de conditions de travail et sont plus disposées à accepter toutes les opportunités d'emploi disponibles.

4.2.3 Jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi

Encadré 9: Jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi

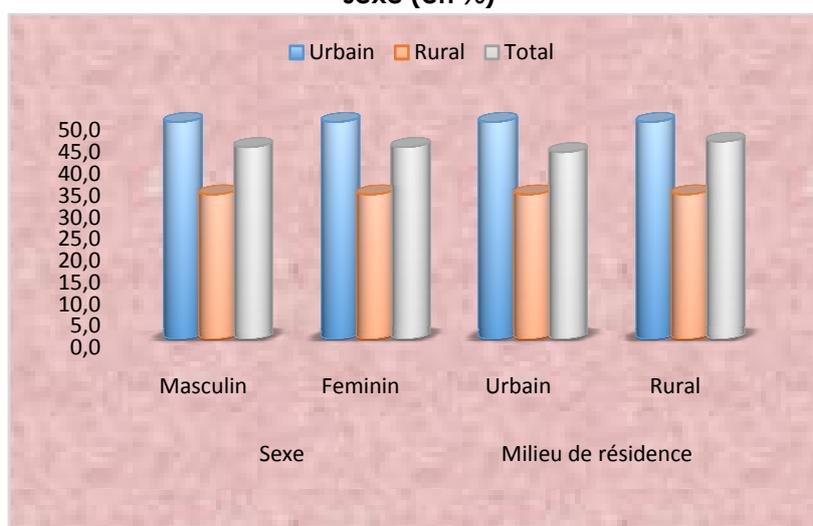
Cet indicateur se définit comme la proportion des jeunes de 14-35 ans, au chômage ou économiquement inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et la formation par rapport à l'ensemble des jeunes 14 – 35 ans.

Jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi, un réel défi d'emploi

L'analyse de cette composante de la population des jeunes est d'une importance capitale. Elle permet de voir : (i) le poids des jeunes, ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi, (ii) leur profil sociodémographique et (iii) leur niveau de formation.

Les jeunes de 14-35 ans représentent environ 61,4% de la population active. Une proportion relativement importante (44,2%) de ces jeunes ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi, au moment de l'Enquête Nationale de l'Emploi et du Secteur Informel de 2017. Comparé à 2012, ce ratio a connu une hausse de 23,2%. Ce groupe constitue une population à risque dont il est important de connaître et de suivre l'évolution. Suivant les tranches d'âges, environ (50%) des jeunes de 14-24 ans et 33,3% des jeunes de 25 – 35 ans ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi. Ce constat, met en exergue l'importance à accorder dans la formation professionnelle et technique afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de ces jeunes.

Graphique 17 : Proportion de jeunes ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi, selon le milieu de résidence et le sexe (en %)



Selon le sexe, les résultats de l'ENESI, 2017 montrent que des proportions similaires de jeunes hommes et de femmes (50%) ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. Suivant le milieu de résidence, une proportion un peu plus élevée de jeunes en milieu rural n'est ni dans le système éducatif ni dans l'emploi : 45,5% en milieu rural et 43,0 en milieu urbain.

La proportion des jeunes de 14-35 ans qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans l'emploi est de 43,8% et 43,3 % pour les jeunes ayant suivi l'enseignement coranique et la Mahadra (respectivement). En ce qui concerne l'enseignement formel, cette proportion est de 44,5% pour ceux ayant suivi l'enseignement général et 40,0% pour ceux ayant suivi l'enseignement technique et professionnel.

Ce constat met en relief l'inadéquation de la formation par rapport à l'emploi, notamment pour les jeunes. Un accent particulier doit être fait à l'endroit de ces jeunes qui sont majoritairement sans diplôme et sans qualification. Parmi les politiques envisagées par l'Etat qui doivent être renforcées :

- ✓ Développer des filières professionnelles accessibles aux jeunes hors du système scolaire ;
- ✓ Promouvoir l'auto-emploi en mettant en place des financements à court et moyen termes ;
- ✓ Accompagner les jeunes, notamment les femmes dans l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, selon le diplôme obtenu, la proportion de jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi est de 33,3% pour ceux titulaires d'un diplôme universitaire, 40,3% pour les jeunes ayant le BAC et les titulaires du certificat d'études primaires 43,7%. Ce constat montre une amélioration du niveau d'emploi des jeunes ayant suivi l'enseignement général selon le diplôme obtenu.

Selon la wilaya, la proportion de jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi est quasi similaire. Elle est plus élevée dans les wilayas de Hodh Echargui (45,7%), du Guidimagha (54,7) et du Gorgol (45,6%). Ce taux est plus faible dans les wilayas de Nouadhibou (42,5%) et de Nouakchott (42,5%). L'emploi des jeunes en milieu rural dans certaines wilayas est une question préoccupante.

4.3 Gain adéquat et Emploi productif

Les indicateurs de la situation dans la profession établissent une distinction entre deux grandes catégories de personnes dans l'emploi : (1) les salariés et (2) les travailleurs indépendants.

4.3.1 Emplois salariés

Les emplois salariés occupent une part généralement faible dans les emplois en Mauritanie, compte tenu de l'importance du secteur informel. Ces emplois sont cependant, les moins précaires et lorsqu'ils sont réguliers, ils sont les mieux rémunérés et apportent à ceux qui les détiennent, une couverture sociale. Connaître la part de ces emplois permet d'apprécier le niveau de modernisation des emplois et le suivi de son niveau contribue à expliquer l'évolution de la pauvreté.

Le taux de salarisation représente la proportion de personnes occupées, hors secteur agricole, classées dans la catégorie des emplois salariés, emplois pour lesquels les titulaires ont des contrats explicites ou implicites, écrits ou oraux, qui leur donnent droit à une rémunération de base qui n'est pas directement dépendante du revenu de l'unité pour laquelle ils travaillent.

Taux de salarisation faible au sein de la population occupée

Selon les résultats de l'ENESI, 2017, les emplois salariés, hors secteur agricole, représentent 38,8% des emplois. Comparée à 2012, la proportion de salariés, hors agriculture, a connu une baisse après s'être établie à 57,8% à cette date. Ce constat met en exergue une augmentation plus importante des emplois non-salariés créés au cours de cette période.

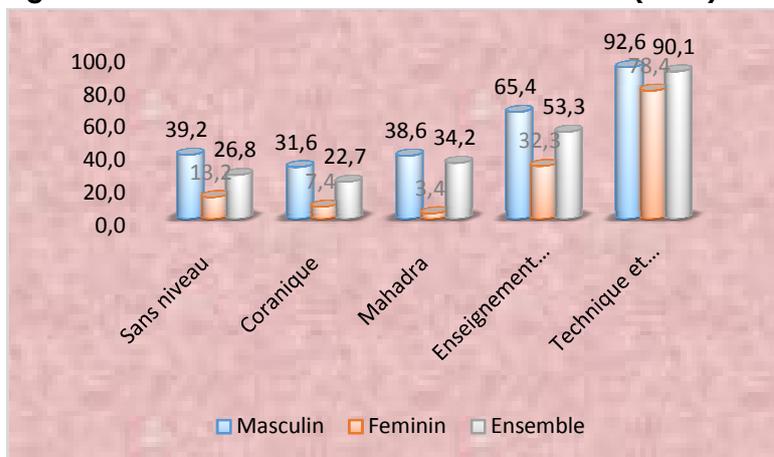
Suivant le sexe, le taux d'emplois salariés non agricoles reste plus élevé chez les hommes (50,4%) que chez les femmes occupées (20,4%). Selon l'âge, la part des salariés, dans le secteur non agricole, reste plus importante au sein des jeunes de moins de 35 ans et ce constat est vérifié quel que soit le sexe : en effet, les emplois salariés, hors secteur agricole, représentent 45,8% (57,8% pour les hommes et 26,0% pour les femmes) des emplois des jeunes de moins de 35 ans, alors qu'ils constituent 33,7% des adultes de 35-64 ans (44,8% pour les hommes et 16,4% pour les femmes).

Selon le milieu de résidence, les résultats de l'enquête montrent que le taux d'emploi salarié non agricole est de près trois fois plus important en milieu urbain (53,9%) qu'en milieu rural (19,7%).

Les résultats de l'enquête indiquent des taux de salarisation plus importants en fonction du niveau de formation. En effet, la part des emplois

salariés, dans le secteur non agricole, est de 90,1% et de 53,3% pour les occupés respectivement des niveaux de formation professionnelle/technique et enseignement général. 26,8% des occupés n'ayant aucun niveau de formation sont salariés dans le secteur non agricole et 34,2% de ceux qui ont bénéficié d'une formation Mahadra sont salariés. Cette disparité du taux de salariés dans le secteur non agricole selon le niveau de formation est observée suivant le sexe avec des écarts plus visibles au détriment des femmes.

Graphique 18 : Taux de salarisation dans le secteur non agricole selon le niveau de formation et le sexe (en %)



4.4 Horaires décents

Le nombre d'heures travaillées a un impact sur la santé et le bien-être des travailleurs ainsi que sur les niveaux de productivité et les coûts du travail des établissements.

4.4.1 Sous-emploi visible

Encadré 10 : Sous-emploi visible

Le sous-emploi visible se caractérise par un nombre d'heures de travail insuffisant, reflétant une durée du travail inadéquate. Le taux de sous-emploi visible désigne le rapport entre le nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins que le nombre d'heures légales (40 heures) de travail par semaine et le nombre d'actifs occupés. Ce taux permet de saisir, sous une autre dimension, la population occupée mais vulnérable. Le sous-emploi lié à la durée du travail concerne, les individus occupés, travaillant moins de 40 heures par semaine mais disposés à travailler plus. Le sous-emploi visible est considéré comme l'une des variables du « déficit de l'offre de travail » permettant de mieux appréhender la « sous-utilisation de la main d'œuvre ».

Un taux de sous-utilisation des capacités productives de la main d'œuvre faible

Le taux de sous-emploi visible est de 6,1% au niveau national avec une légère disparité selon le sexe : 6,5% pour les hommes et 5,6% pour les femmes. Selon les tranches d'âge, le sous-emploi visible est relativement plus marqué chez les jeunes : 6,8% des moins de 35 ans travaillent involontairement moins de 40 heures par semaine. Ce taux est de 5,7% pour les individus de 35-64 ans. Le sous-emploi des jeunes est d'avantage enregistré chez les hommes avec un taux de 6,5% contre 5,6% pour les femmes. Le sous-emploi peut s'expliquer par des circonstances conjoncturelles (baisse de la demande, baisse de la production, limites horaires fixées par l'employeur, etc.).

Selon le milieu de résidence, le sous-emploi visible est plus marqué en milieu urbain (7,1%) qu'en milieu rural (4,9%). Ce résultat s'expliquerait par le niveau de concurrence pour certaines activités qui entraîne, souvent, une baisse conjoncturelle de la demande. Par wilaya, l'analyse du sous-emploi lié à la durée du travail montre qu'il est plus élevé au Brakna (12,5%), au Trarza (12,3%), à Nouakchott (8,3%) et au Guidimagha (7,4%). Pour les autres wilayas, le taux de sous-emploi visible est inférieur à 4%.

4.4.2 Durée de travail excessive

Le suivi des durées excessives de travail permet de prendre des dispositions en vue de les réduire et concourir ainsi, à la promotion du travail décent. La durée d'un travail est jugée excessive lors qu'elle dépasse le nombre d'heures fixées par la législation du pays. En Mauritanie, le nombre d'heures de travail fixées par la législation est de 40 heures par semaine. Les horaires excessifs peuvent cacher des possibilités de recrutement mais également le fait que les travailleurs soient contraints de travailler plus pour améliorer leurs revenus.

Deux occupés sur trois font des travaux dont la durée est excessive

Globalement, plus de 67,4% des personnes occupées travaillent plus de 40 heures par semaines. Comparé aux résultats de 2012, l'on note une augmentation de 4,1 points de pourcentage des taux de travail excessif. Cette hausse traduit une détérioration des conditions de travail liées au nombre d'heures fixées par la législation. Le niveau élevé du travail excessif est lié au niveau d'informalité des emplois qui, généralement, ne sont pas réglementés en termes d'heures de travail.

Plus de sept personnes occupées sur dix de sexe masculin font un travail excessif : 72,5% des hommes et 59,4% des femmes travaillent plus de 40 heures

par semaines. Ce constat reste plus marqué chez les jeunes de tranches d'âge 14-24 ans.

Par milieu de résidence, 71% des travailleurs du milieu rural travaillent plus de 40 heures par semaine contre 64,7% pour le milieu urbain. Ce résultat s'explique par la nature des activités du milieu rural qui sont généralement non salariées, non soumises à la réglementation du travail d'une part, et d'autre part, la pluriactivité qui est deux fois plus importante en milieu rural pourrait expliquer le niveau plus élevé du taux de travail excessif.

Les travailleurs sans niveau de formation sont globalement plus soumis au travail excessif (72,5%). Les occupés ayant suivi une formation générale (61,7%), technique et professionnel (47,2%) ont les taux de travail excessif les plus faibles.

4.5 Stabilité et la sécurité du travail

4.5.1 Travailleurs dans des emplois précaires

Les travailleurs occupés dans des emplois occasionnels, saisonniers et temporaires sont très exposés aux risques liés à la perte de l'emploi et à la faiblesse des revenus.

Les travailleurs occupés dans des emplois occasionnels, saisonniers et temporaires ne jouissent pas de la quiétude qu'offre un emploi stable. Mesurer et suivre la proportion de ces travailleurs permet de mieux suivre les progrès réalisés dans l'amélioration de la qualité de l'emploi. Cet indicateur est la proportion des personnes occupées dans des emplois considérés précaires (travailleurs occasionnels, saisonniers, et temporaires) par rapport au total des emplois.

Une personne occupée sur cinq est dans un emploi précaire

Selon les résultats de l'enquête, 20,1% de la population sont constitués des travailleurs qui sont dans des emplois précaires (les travailleurs occasionnels, temporaires et saisonniers). Comparé à son niveau de 2012, le taux d'emploi précaire a baissé de 13,1 points de pourcentage traduisant ainsi une amélioration des conditions de travail décent vis-à-vis du niveau de précarité des emplois.

Selon le sexe, la proportion des femmes occupées dans des emplois précaires est relativement plus élevée (20,5%) par rapport aux hommes (19,8%). Le travail

dans des emplois précaires reste surtout un phénomène rural (33,7%) ; soit près de trois fois plus élevé que le niveau urbain (13,0%). La saisonnalité des activités agricoles dans le milieu rural explique le niveau d'emploi précaire. Selon le niveau de formation, les emplois précaires concernent surtout les individus sans niveau de formation (35,2%).

Suivant la wilaya, l'analyse des résultats de l'enquête montre une disparité au niveau de la précarité de l'emploi. En effet, les travailleurs occasionnels, saisonniers, et temporaires sont plus présents dans la wilaya du Guidimagha avec un taux de 59,0% des emplois. Les emplois précaires représentent plus d'un quart des emplois dans les wilayas du Brakna (28,3%) et du Gorgol (26,2%). Ces niveaux élevés des emplois précaires dans ces wilayas s'expliquent par la nature des activités exercées (agricultures, élevage, etc.).

4.6 Formes de travail à abolir

4.6.1 Travail des enfants

Le travail des enfants est une préoccupation parce qu'il menace le devenir des sociétés dans lesquelles il se développe ou persiste car il détruit la force de travail future. Selon la Résolution sur les Statistiques du travail des enfants de la 18^{ème} CIST (2008), le travail des enfants concerne toute personne âgée de 5 à 17 ans qui au cours de la période de référence a exercé une ou plusieurs des activités suivantes : a) pires formes de travail des enfants ; b) activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, ou c) services dangereux non rémunérés aux ménages.

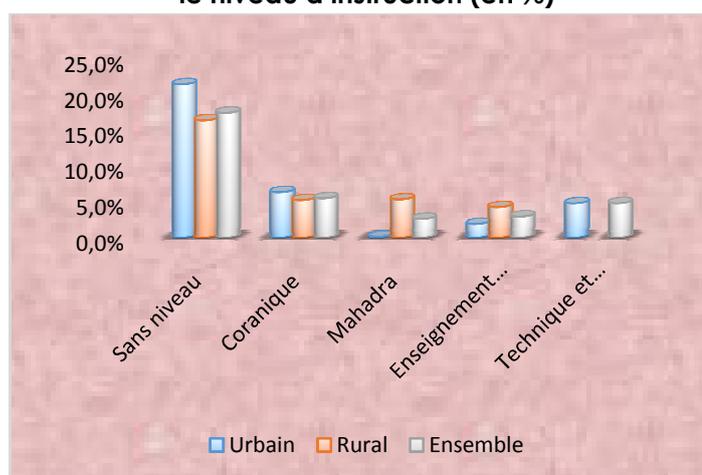
Le concept « enfants » désigne ici les individus âgés de moins de 17 ans. Compte tenu du fait que les questionnaires individuels de l'ENRE-SI de 2012 et de l'ENESI,2017, qui permettraient de cerner la situation d'activité ne sont administrés qu'aux personnes âgées de 10 ans et plus, le travail des enfants sera analysé pour les individus âgés entre 10 et 17 ans.

Entre 2012 et 2017, le travail des enfants a baissé de 3,5 points passant de 7,8% en 2012 à 4,3% en 2017. Cette baisse traduit l'amélioration de l'accès à l'éducation notamment en milieu rural où cette baisse est plus importante. En effet, au cours des 5 dernières années le ratio emploi des enfants/population des enfants de 10-17 ans est passé de 10,8% à 5,7% en milieu rural et de 3,7% à 2,8% en urbain.

Améliorer la scolarisation pour réduire le travail des enfants

Par ailleurs, le travail des enfants demeure plus préoccupant pour ceux n'ayant suivi aucune formation, notamment en milieu urbain : le taux d'activité des enfants sans niveau d'instruction, de 10-17 ans, est globalement de 17,5% soit 21,5% en milieu urbain et 16,4% en rural. Le taux d'activité est plus faible chez les enfants ayant suivi l'enseignement général et le Mahadra quel que soit le milieu de résidence (soit 3%). Selon le sexe, les résultats de l'enquête montrent qu'en 2017, comme en 2012, le travail des enfants concerne plus les jeunes garçons (5,4%) que les filles (3,3%). Ces résultats traduisent l'importance de l'effort à faire pour combattre le phénomène du travail des enfants.

Graphique 19 : Proportion de travail des enfants selon le niveau d'instruction (en %)



Selon la wilaya, les résultats de l'enquête montrent que c'est au Guidimagha, au Tagant, en Assaba et au Brakna (wilayas les plus pauvres du pays avec plus de 40% de pauvres) où les taux d'activité des enfants sont les plus élevés (entre 5,4% et 9 %). Dans ces wilayas les enfants à bas âge contribuent aux sources de revenu des ménages.

4.7 Indicateurs de la formation professionnelle

Au regard du nombre important de jeunes qui quittent prématurément l'école, il devient impératif de concevoir des politiques visant à récupérer cette masse de personnes, afin d'accroître la création de la richesse. A ce sujet les analystes, pensent que la formation professionnelle est le seul moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue de l'exercice d'un métier ou d'une profession. Dans cette section, nous traitons deux indicateurs.

4.7.1 Ratio de formation professionnelle

Ce ratio indique le nombre de personnes dans la population en âge de travailler qui sont munies d'une qualification professionnelle (une formation technique, professionnelle, une formation qualifiante). Selon les observateurs, les individus pourvus d'une qualification professionnelle ont à priori plus de chance d'accéder à un emploi qualifié et par conséquent de sortir du chômage. Le ratio de formation professionnelle indique les chances qu'un

pays donne à sa population pour accéder à des qualifications qui peuvent déboucher sur des emplois. Selon les résultats de l'enquête, ce taux reste très faible et représente moins de 1% de l'ensemble de la population en âge de travailler.

4.7.2 Taux d'insertion des diplômés de la formation technique

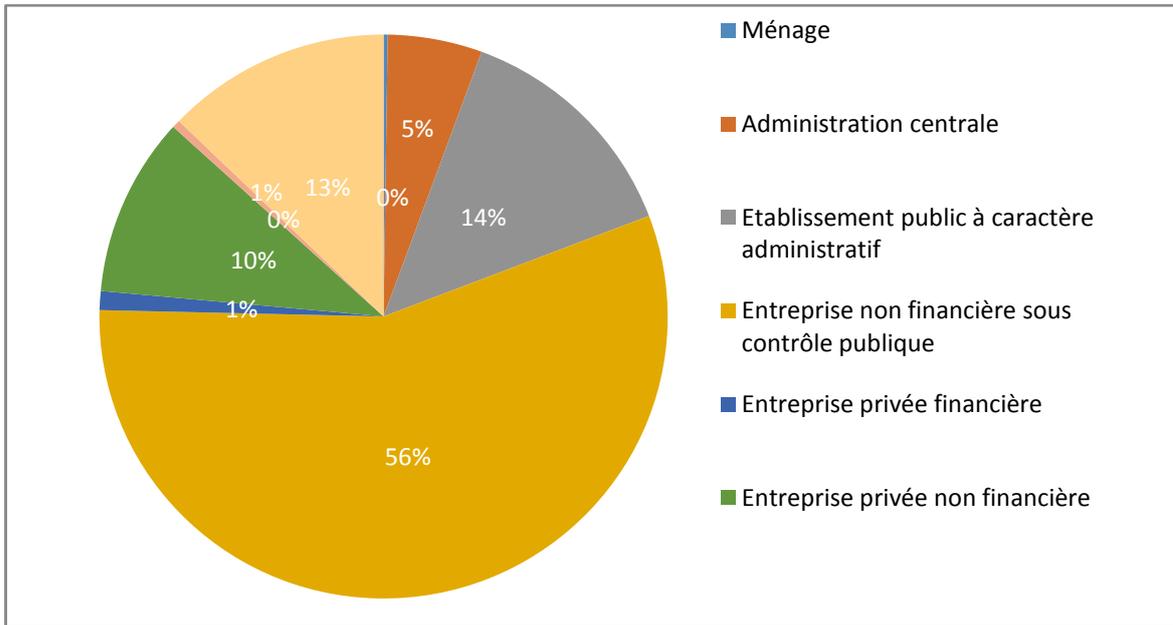
Les individus pourvus d'une qualification professionnelle ont à priori plus de chance d'accéder à un emploi qualifié et par conséquent de sortir du chômage. Le taux d'insertion des diplômés de la formation professionnelle indique dans quelle mesure la formation professionnelle prépare effectivement les jeunes diplômés à l'emploi.

Le taux d'insertion des diplômés de la formation professionnelle indique dans quelle mesure ces diplômés accèdent effectivement à l'emploi.

Cet indicateur se définit comme le nombre de personnes en âge de travailler titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Technique et Professionnelle (ETFP) qui sont titulaires d'un emploi, par rapport à l'effectif total des titulaires d'un diplôme de l'ETFP. Selon les résultats de l'enquête, le taux d'insertion global des diplômés de la formation technique et professionnelle est de 65,2% contre 61,5% en 2012. Par sexe, le taux d'insertion des hommes reste plus élevé chez les hommes (70,6%) que chez les femmes (45,2%). Selon le milieu de résidence, l'insertion des diplômés de la FTP (technique ou professionnelle) est plus importante en milieu urbain (67,9%) qu'en milieu rural (21,8%).

Au vu des résultats de l'enquête, l'insertion des diplômés de la formation professionnelle se fait principalement dans les entreprises non financières sous contrôle public (56,2%). Selon le sexe, les hommes sont majoritairement insérés dans les entreprises non financières sous contrôle public (62,3%). Les femmes diplômées de la formation professionnelle sont majoritairement insérées dans les établissements publics à caractère administratif (50,1%).

Graphique 20 : Taux d'insertion des diplômés de formation technique et professionnelle selon le secteur (en %)



CHAPITRE 5

SECTEUR INFORMEL EN MAURITANIE

CHAPITRE 5 : SECTEUR INFORMEL EN MAURITANIE

Le secteur informel occupe une place centrale dans l'économie mauritanienne. Il est le point de chute de milliers d'individus qui ne peuvent pas se permettre de mener des activités organisées et exigeantes en matière d'investissement. La mesure de la contribution de l'économie informelle à l'économie nationale est assez difficile et complexe. Cette difficulté est due principalement au non enregistrement des acteurs de l'économie informelle et du fait que les UPI sont difficiles à observer car elles s'exercent le plus souvent dans les ménages. C'est pourquoi il est important de suivre ce secteur à travers des études et enquêtes comme celle faisant l'objet du présent rapport.

Ce chapitre a pour objectif de présenter une analyse descriptive du secteur informel hors agriculture et élevage en Mauritanie.

5.1. Généralités sur le secteur informel

Le concept de secteur informel engendre beaucoup de débat entre d'une part, les acteurs économiques et d'autre part, les utilisateurs de données que sont les concepteurs des politiques économiques, les comptables nationaux et les sociologues. Chacun analysant le problème selon ses contraintes et contextes spécifiques. C'est pourquoi il est important d'avoir une définition harmonisée du concept de secteur informel au niveau international. Cela a pour principal atout d'assurer une comparabilité fiable des statistiques du secteur informel au niveau international et ainsi permettre son suivi et son accompagnement.

Selon le 15^{ème} CIST, le secteur informel peut être décrit suivant les 3 concepts suivants :

- 1) Le secteur informel peut être décrit de façon générale comme un ensemble d'unités de production de biens ou de services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités sont petites et ont souvent un faible niveau d'organisation.
- 2) Les unités de production du secteur informel ont les mêmes caractéristiques que les entreprises individuelles. Les actifs de l'unité appartiennent au propriétaire et les dépenses de production sont souvent indifférenciées de celui de son ménage. Il en va de même pour les biens d'équipement qui peuvent être utilisés aussi bien pour les besoins de l'unité que pour ceux du ménage ;

- 3) Les activités exercées par les unités de production du secteur informel ne sont pas nécessairement réalisées dans le but de se soustraire aux paiements d'impôts ou des cotisations sociales ou d'enfreindre à la législation du travail ou autres dispositions administratives. Il doit être de ce fait dissocié des activités illégales ou à l'économie non observée.

Le secteur informel est considéré comme un ensemble d'unités de production qui, selon les définitions et les classifications du SCN, appartiennent au secteur institutionnel des ménages au même titre que les entreprises individuelles. Deux catégories d'unités de production peuvent être distinguées :

- 1) Les unités de production travaillant pour leur propre compte, elles sont gérées par une seule personne ou en association avec les membres du même ménage. Elles peuvent employer des aides familiaux ou de la main d'œuvre occasionnelle ;
- 2) Les unités de production gérées par une seule personne ou en association avec les membres de son ménage ou de ceux d'un autre ménage et qui emploient une ou plusieurs personnes de manière continue.

Pour plus d'opérationnalité les unités de production informelles peuvent être identifiées selon la combinaison de plusieurs critères :

- ✓ La taille de l'unité : ce critère se rapporte au nombre d'employé salariés occupés de manière continue ;
- ✓ L'enregistrement : ce critère peut se référer à une autorisation administrative qui permet l'exercice d'une activité industrielle ou commerciale, un enregistrement au registre national des contribuables ou encore à la sécurité sociale et tout autre type d'autorisation administrative ;
- ✓ Le statut juridique : les unités de production informelles ne sont pas constituées en une personne morale distincte du ménage ou des membres du ménage auquel ils appartiennent ;
- ✓ La comptabilité : Elles ne tiennent pas une comptabilité permettant de distinguer clairement les activités de production de l'unité de celles du propriétaire ;
- ✓ La production est marchande ou en partie : La production de l'unité doit être totalement ou en partie destinée à la vente.

Dans le cadre de l'enquête ENESI, 2017, les critères d'identification retenus pour une unité informelle sont (i) l'absence d'enregistrement ou autorisation administrative ou (ii) la non tenue d'une comptabilité écrite formelle ou (iii) la non possession d'un numéro d'immatriculation fiscale et (iii) la totalité ou une partie de la production est destinée à la vente. Cette activité est exercée par une personne en tant que travailleur pour compte propre ou patron.

5.2. Le secteur informel et les branches d'activité

Le secteur informel en Mauritanie est le principal pourvoyeur d'emploi occupant plus de 56,5% de la population en emploi dont environ plus de 36,8% sont générés par le secteur informel non agricole.

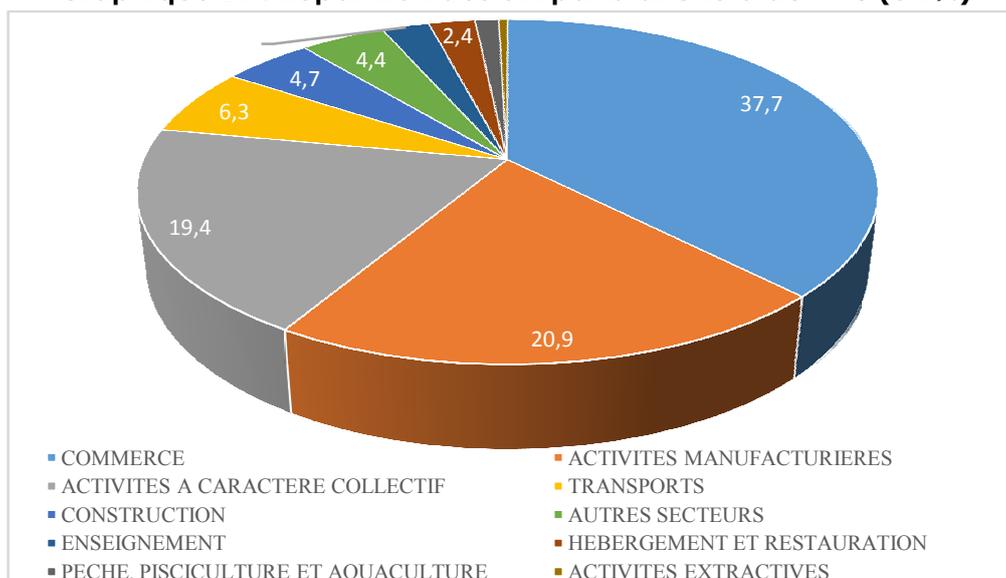
Les branches d'activité prédominantes dans le secteur informel (hors agriculture) sont le commerce, qui regroupe plus du tiers des occupés du secteur informel (37,7%), les services tels que le transport, la restauration, les autres services (28,2%) et le manufacturier (20,9%).

Les activités de commerce sont composées essentiellement de commerce de détail. Elles sont menées principalement par les femmes qui représentent 66,6% des chefs d'UPI dans cette branche. Le commerce reste toutefois principalement pratiqué dans les zones urbaines avec 67,3% des UPI commerciales se situant dans les villes.

Les activités de services sont dominées par le transport et la restauration. Le transport à lui seul représente 7,2% des activités informelles. Les activités de service restent principalement exercées par les hommes avec 62,2% d'entrepreneurs de cette branche d'activité. Elles sont principalement menées dans les zones urbaines avec 73,6% des UPI qui se situent dans ce milieu.

Les activités manufacturières informelles sont quant à elles dominées par les transformations agroalimentaires et les activités de confection (couturiers et tailleurs). Elles sont principalement menées par les femmes avec 75,6% des chefs d'UPI. 52,9% de ces activités se situent en milieu urbain alors qu'en milieu rural elles représentent 47,1%.

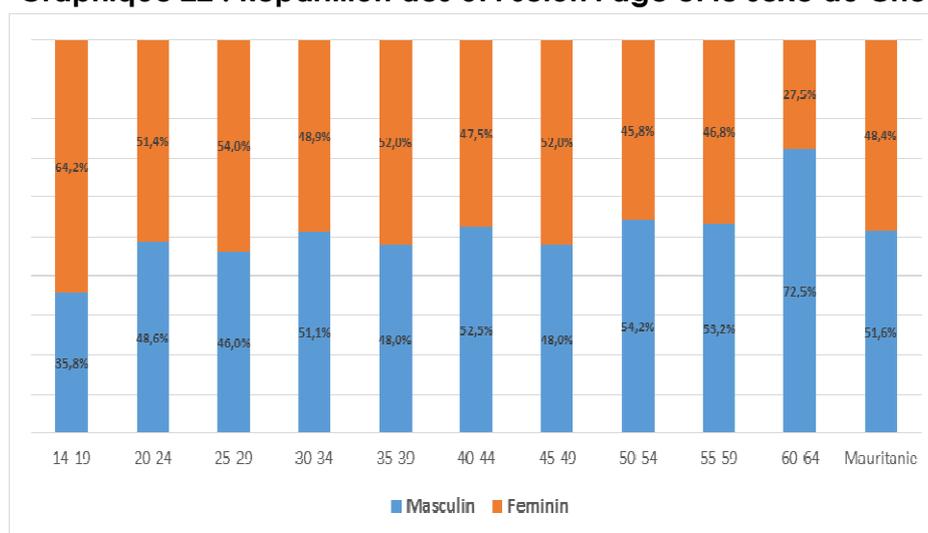
Graphique 21 : Répartition des UPI par branche d'activité (en %)



5.3. Caractéristiques des promoteurs informels

La lecture des chiffres de l'enquête par sexe a permis d'observer que 51,6% des chefs d'UPI sont des hommes et que 48,4% sont des femmes. L'analyse par tranche d'âge confirme légèrement cette parité, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Par ailleurs, il apparaît que dans les tranches d'âge de 14 à 29 ans, les femmes étaient dominantes. Ce qui veut dire que les femmes se sont engagées plus tôt dans le travail entrepreneurial informel que les hommes.

Graphique 22 : Répartition des UPI selon l'âge et le sexe du Chef



En ce qui concerne le niveau d'instruction, les résultats révèlent que 63,3% des chefs d'UPI sont sans niveau ou ont suivi une instruction coranique. Ceux ayant

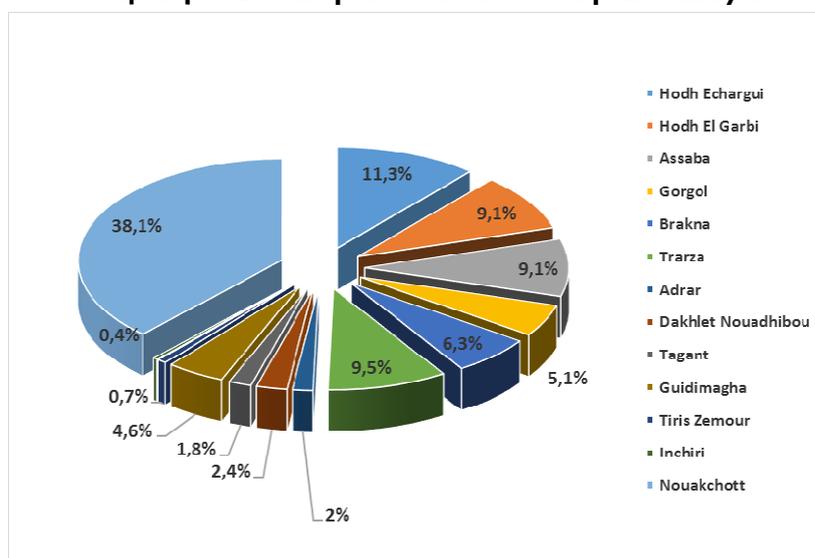
suivi un enseignement général, quant à eux, sont de l'ordre de 33,3%. Ceux qui ont suivi un enseignement technique et professionnel ne représentent que 0,1%. D'où le constat à première vue, du faible niveau d'instruction des chefs d'UPI.

L'analyse par milieu de résidence fait ressortir que 40,8% des chefs d'UPI qui sont sans niveau ou qui ont suivi un enseignement coranique se trouvent en milieu rural. Ceux qui ont suivi un enseignement technique et professionnel sont quasiment tous en milieu urbain. Ces résultats confirment la disparité entre le milieu urbain et rural en matière d'accès à la formation et d'attraction des entrepreneurs du secteur informel les plus qualifiés.

5.4. Répartition géographique des unités informelles

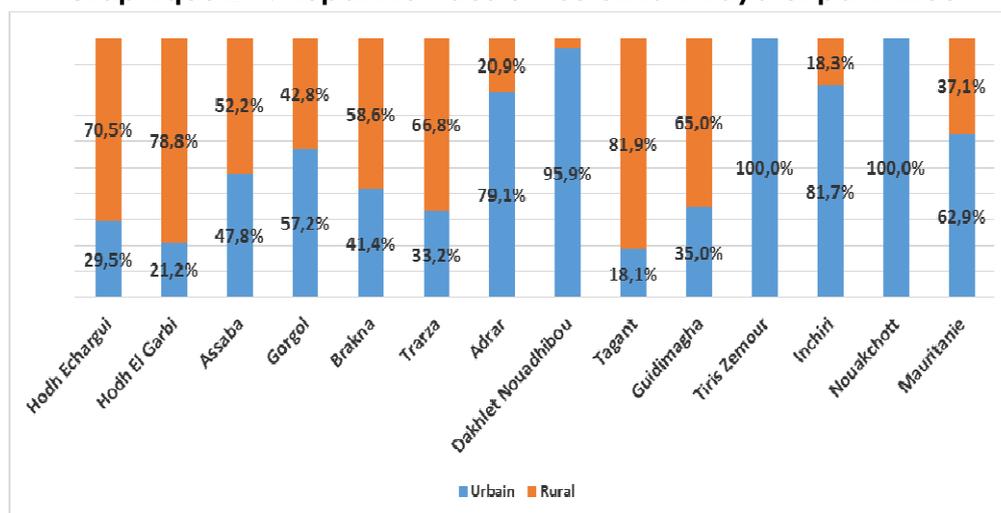
L'analyse de la répartition des UPI par willaya montre que Nouakchott concentre 38,1% des UPI. Il est suivi du Hodh Echargui avec 11,3% des UPI. La Willaya de Dakhlet Nouadhibou bien qu'elle constitue la capitale économique ne concentre que 2,4% des UPI et cela malgré l'intensité des activités économiques qui marquent la Wilaya.

Graphique 23 : Répartition des UPI par willaya



L'analyse par milieu de résidence, quant à elle, fait ressortir que 62,9% des UPI se situent en milieu urbain contre 37,1% en milieu rural. Cela montre que le milieu urbain est plus intéressant en termes d'opportunités d'affaires hors agriculture et élevage que le milieu rural.

Graphique 24 : Répartition des UPI selon la Wilaya et par milieu



5.5. Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

La main d'œuvre dans le secteur informel s'élève à 285 588 personnes dont 39 111 salariés et 246 476 non-salariés. Les hommes représentent 93% de la main d'œuvre salariée quant aux femmes elles ne représentent que 7%. Concernant la main d'œuvre non-salariée, les femmes sont majoritaires avec 58,2%.

L'analyse par milieu de résidence montre que 65,4% de la main d'œuvre se trouve en milieu urbain, alors qu'en zone rurale elle est de 34,6%. D'autre part, 78,2% de la main d'œuvre salariée se trouve en milieu urbain alors que pour la main d'œuvre non-salariée urbaine, elle est de 63,4%. Ceci dénote vraisemblablement que le milieu urbain reste encore plus porteur d'emploi dans le secteur informel.

La main d'œuvre temporaire est très peu sollicitée ; 3,5% seulement des UPI déclarent en avoir eu recours. Le nombre d'heures de travail dans les UPI s'élève en moyenne à 8h par jour. Le nombre de jour de travail s'élève en moyenne à 6 jours par semaine.

5.6. Principales motivations de l'entrepreneuriat informel

L'entrepreneuriat informel est fortement dominé par les initiatives individuelles. Ainsi, 94,5% des promoteurs d'UPI déclarent avoir pris seul la décision de se lancer dans les activités qu'ils mènent actuellement. Les initiatives collectives ne représentent que 3,7%. Les principales raisons évoquées de création de ces

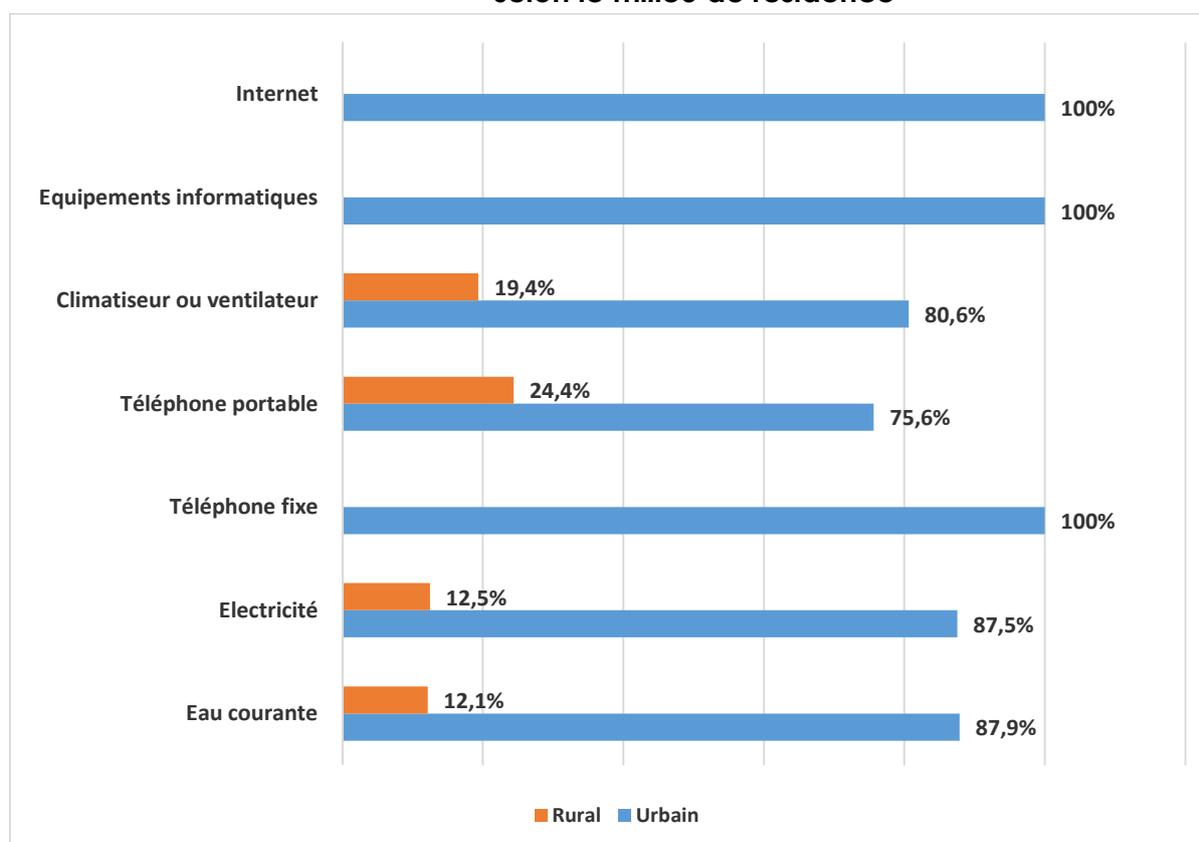
activités sont pour l'obtention d'un meilleur revenu (34,8%), la non obtention d'un travail salarié (29,6%) ou encore pour être indépendant (20,5%). Les raisons traditionnelles familiales sont évoquées à raison de 7,8%.

5.7. Conditions d'activité des unités informelles

Les activités informelles restent principalement exercées dans le domicile des entrepreneurs (40%). Elles sont suivies des activités réalisées au niveau des marchés 22,4%, les ambulants (14,8%) et celles exercées dans un poste fixe sur la voie publique avec 13,5%.

Les principales raisons évoquées de non exercice de leurs activités dans des locaux professionnels sont qu'ils n'en ont pas besoin (34,9%), ou bien qu'ils exercent leurs activités plus facilement dans de telles conditions (28,7%). 25% des promoteurs quant à eux déclarent ne pas avoir les moyens de louer ou d'acheter un local professionnel. Ceux qui exercent leurs activités dans un local professionnel sont pour 61,1% en location alors que 22,4% sont propriétaires.

Graphique 25 : Accès des UPI aux différents services et équipements selon le milieu de résidence



En matière d'accès aux services de base et à certains équipements, globalement seules 9% des UPI ont accès à l'eau courante, 51% à l'électricité et 36% au téléphone portable. L'accès aux équipements informatiques et à l'internet reste limité avec respectivement 2,8% et 1,1% des UPI qui en ont accès. Pour ce qui est des équipements de communication, seules 24,4% des UPI du milieu rural ont accès au téléphone portable. De manière générale, ces chiffres montrent une véritable fracture entre les UPI du milieu rural et celles de l'urbain en matière d'accès au service de base et de communication.

5.8. Problèmes et perspectives

Les principaux problèmes rencontrés par les promoteurs d'UPI sont la difficulté d'écoulement de leur production à cause de la concurrence ou encore par manque de clientèle avec respectivement 60,3% et 62,5% des chefs d'UPI qui évoquent des difficultés similaires. Les difficultés d'approvisionnement en matières premières et les difficultés d'accès au crédit suivent avec respectivement 37,9% et 30,7%.

Pour pallier à ces problèmes les promoteurs d'UPI souhaiteraient des aides principalement dans l'accès aux grosses commandes (24,2%), l'accès au crédit (20,1%), l'accès aux informations sur le marché (15,8%), l'assistance pour l'approvisionnement (14,5%) et l'accès à des machines modernes (12,3%).

L'idée qu'une association professionnelle ou d'appui qui leur permettrait de résoudre leurs problèmes ne fédère que 9,6% des promoteurs d'UPI. Selon les opinions favorables, une association du type organisme d'appui aux micro entreprises ou Association de producteurs ou de commerçants, serait la mieux indiquée à même de régler leurs difficultés. Ceux qui ne seraient pas de cet avis évoquent quant à eux, qu'ils préfèrent travailler seuls (46%) ou encore c'est parce qu'ils ignorent les modalités d'inscription dans de telles associations (25,6%).

En matière de perspectives, l'accroissement du stock de matière première (39,9%) et l'amélioration du local ou de son emplacement (27,6%) sont les principales priorités des chefs d'UPI en cas d'obtention d'un crédit. Ceux qui souhaitent se lancer dans d'autres activités en cas d'obtention d'un crédit représentent 69% des chefs d'UPI. Les activités alternatives dans lesquelles ils souhaiteraient se lancer sont principalement le commerce (69%) et le transport (4,8%).

Le recours au prêt bancaire est assez rare, seuls 2,5% des chefs d'UPI en ont demandé et seuls 45,3% de ces derniers en ont obtenu. Les principales raisons de non recours au crédit bancaire sont principalement que les promoteurs ne veulent pas emprunter (56,2%) ou encore que les démarches sont trop compliquées (13,8%). Ceux qui jugent que les intérêts sont très élevés ne représentent que 9,9%. Les institutions de micro finance qui auraient dues être une opportunité pour les promoteurs d'UPI ne sont connues que par 4,8% d'entre eux et le plus souvent par le biais du bouche à oreille selon 60,5% de ces derniers.

5.9. Secteur informel et Etat

Pour ce qui est des relations avec les autorités publiques, seul 15,7% des chefs d'UPI sont prêts à s'enregistrer auprès de l'administration et seul 1,1% sont parvenus à obtenir un numéro de contribuable. Beaucoup de promoteurs (49,8%) ne voient d'ailleurs pas l'intérêt de se faire enregistrer au registre des contribuables et ne seraient pas prêts à payer des impôts. Par contre 12,5% des promoteurs paient déjà des impôts et 37,8% sont prêts à payer.

5.10. Sécurité sociale

La sécurité sociale n'est connue que par 16,2% des promoteurs d'UPI. La CNSS n'en est guère pas éloignée avec pas plus de 17,7% des promoteurs d'UPI qui la connaissent. L'enregistrement des employés à la CNSS n'est également pas systématique avec seulement 6% des promoteurs d'UPI qui ont au moins un employé enregistré. Les raisons de non enregistrement les plus fréquentes sont que les promoteurs pensent ne pas être concernés (67%) ou encore n'en trouvent pas l'intérêt (9,3%). Le fonctionnement de la CNSS ne s'en trouve pas être principalement mis en cause puisque 68,8% des promoteurs d'UPI n'émettent pas d'opinion sur la question et 15,8% des promoteurs d'UPI sont peu ou pas satisfaits. Les principales raisons d'insatisfaction sont la couverture limitée de la population ou que les prestations sont insuffisantes.

La création d'un système de cotisation sociale et de sécurité ne fédère que 14,9% des promoteurs d'UPI. Ces derniers pensent que cette caisse doit relever du secteur privé selon 58,1% des promoteurs et du public selon 41,9%. 75,4% des promoteurs restent indifférents à une telle initiative et 9,8% peu ou pas favorables. Globalement, 65,1% des promoteurs sont favorables à un système de cotisation sociale et de sécurité avec une cotisation mensuelle inférieure à 4000 ouguiyas.

Conclusion

Dans un contexte national marqué par la nouvelle stratégie de politique économique et sociale de l'Etat, la SCAPP2017-2030 et l'agenda international des nations unies, notamment l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD d'ici 2030), l'Office National de la Statistique a réalisé une Enquête Nationale sur L'emploi et le Secteur Informel. La nouvelle édition de l'ENESI,2017 a tenu compte de l'évolution des indicateurs de l'emploi. Cette enquête, ainsi que celle réalisée en 2012 (ENRE-SI) constituent les principales sources de données sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie.

Cette enquête, deuxième du genre organisée en Mauritanie, a combiné simultanément l'emploi et le secteur informel. Par conséquent, elle a permis de disposer des données sur ce secteur selon des variables de base (âge, sexe, niveau d'instruction, wilaya, etc.).

L'échantillon est d'une taille suffisamment significative au niveau national, par wilaya et milieu. Les méthodes utilisées dans le calcul ainsi que les définitions des indicateurs sont harmonisées à celles utilisées au niveau international (BIT, CIST). Donc certains indicateurs (taux de chômage) peuvent être comparés à ceux calculés dans les opérations statistiques précédentes telles qu'ENRESI-2012 et EPCV-2014.

Recommandations

Cette enquête permettra le suivi des indicateurs du marché de travail ainsi que du secteur informel en Mauritanie. Il importe ensuite de mettre en place un système de suivi des statistiques du marché de travail et de l'emploi en combinant l'exploitation des sources administratives avec une enquête nationale de périodicité annuelle.

Pour un meilleur suivi et évaluation de la contribution du secteur informel dans la formation du produit intérieur brut, création de richesse et d'emploi, il est important de réaliser régulièrement des enquêtes périodiques relatives au secteur informel en Mauritanie moins lourdes.

La taille de l'échantillon de cette enquête devra être raisonnablement élaborée tout en restant significative au niveau de Moughataa, par milieu, sexe et par type de formation.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe1 : Répartition de la population totale

Tableau A1.1 : Répartition de la population totale par âge et sexe

	Masculin	Féminin	Total
0-4	301351	276235	577586
05-09	325915	305296	631211
10-14	257512	267247	524759
15-19	171732	216091	387823
20-24	124335	172822	297157
25-29	102473	142101	244574
30-34	84070	135917	219987
35-39	69447	105902	175349
40-44	70896	102863	173759
45-49	53846	81168	135014
50-54	53611	62417	116028
55-59	46568	57340	103908
60-64	45247	36802	82050
65+	83511	81172	164684
N.D	325	1016	1341
Total	1790515	2043373	3851865

Source : ENESI, 2017

Tableau A1.2 : Répartition de la population totale par âge et milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
0-4	41,6	58,4	100,0
05-09	41,8	58,2	100,0
10-14	46,6	53,4	100,0
15-19	54,0	46,0	100,0
20-24	60,5	39,5	100,0
25-29	59,3	40,7	100,0
30-34	56,5	43,5	100,0
35-39	56,9	43,1	100,0
40-44	54,7	45,3	100,0
45-49	52,8	47,2	100,0
50-54	51,9	48,1	100,0
55-59	53,8	46,2	100,0
60-64	51,3	48,7	100,0
65+	40,3	59,7	100,0
N.D	49,6	50,4	100,0
Total	41,6	58,4	100,0

Source : ENESI, 2017

Annexe 2 : Population en âge de travailler

Tableau A2.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon les groupes d'âge quinquennaux et le milieu

	Urbain	Rural	Total
14-19	254527	223348	477875
20-24	177812	116580	294391
25-29	142778	99005	241783
30-34	121358	94890	216248
35-39	97341	75475	172816
40-44	93733	77494	171226
45-49	69530	62924	132454
50-54	59502	55091	114593
55-59	54800	47513	102313
60-64	41273	39270	80543
Total	1112653	891590	2004242

Source : ENESI, 2017

Tableau A2.2 : Répartition de la population en âge de travailler selon les groupes d'âge quinquennaux et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
14-19	216720	261155	477875
20-24	122145	172246	294391
25-29	100418	141365	241783
30-34	81150	135098	216248
35-39	67247	105568	172816
40-44	69085	102142	171226
45-49	52217	80237	132454
50-54	52385	62208	114593
55-59	45717	56596	102313
60-64	43740	36802	80543
Total	850824	1153418	2004242

Source : ENESI, 2017

Tableau A2.3 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe et le type d'enseignement

	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	125060	259021	384081
Coranique	194173	269611	463784
Mahadra	33565	12568	46134
Primaire	213806	336531	550336
Secondaire	219536	248863	468399
Supérieur	57391	24216	81607
Technique et professionnel	7294	2607	9901
Total	850824	1153418	2004242

Source : ENESI, 2017

Annexe 3 : Main d'œuvre

Tableau A3.1 : La main d'œuvre selon l'âge et le milieu

	Urbain	Rural	Total
14-19	23820	32757	56578
20-24	57324	34954	92278
25-29	76109	40562	116671
30-34	69415	47927	117341
35-39	65068	39519	104587
40-44	59938	44078	104016
45-49	46292	34383	80675
50-54	36309	32077	68386
55-59	30904	23479	54383
60-64	18472	19251	37723
Total	483651	348987	832638

Source : ENESI, 2017

Tableau A3.2 : La main d'œuvre selon la wilaya et le sexe

	Masculin	féminin	Total
Hodh Echargui	58354	36742	95096
Hodh El Garbi	35989	30130	66120
Assaba	32615	29498	62113
Gorgol	32833	18263	51096
Brakna	31168	28961	60129
Trarza	24863	22138	47001
Adrar	7938	4102	12040
Nouadhibou	27033	9258	36290
Tagant	8978	7604	16582
Guidimagha	37813	18173	55986
Tiris Zemour	11058	4025	15083
Inchiri	5676	1601	7277
Nouakchott	192614	115213	307827
Total	506932	325706	832638

Source : ENESI, 2017

Tableau A3.3 : La main d'œuvre selon le niveau de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	93265	85529	178794
Coranique	129752	77184	206936
Mahadra	19212	2938	22150
Enseignement général	259618	158461	418079
Technique et professionnel	5085	1594	6680
Total	506932	325706	832638

Source : ENESI, 2017

Tableau A3.4 : la main d'œuvre par Wilaya selon le milieu

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	3,8%	22,6%	11,8%
Hodh El Garbi	2,1%	16,0%	8,0%
Assaba	4,3%	12,9%	8,0%
Gorgol	4,0%	8,7%	6,0%
Brakna	3,2%	12,5%	7,2%
Trarza	3,4%	8,5%	5,6%
Adrar	1,6%	1,2%	1,4%
Nouadhibou	7,0%	0,8%	4,3%
Tagant	0,5%	3,9%	2,0%
Guidimagha	2,5%	12,0%	6,6%
Tiris Zemour	3,0%	0,1%	1,8%
Inchiri	0,8%	0,9%	0,9%
Nouakchott	63,7%	0,0%	36,6%
Total	100%	100%	100%

Source : ENESI, 2017

Annexe 4 : Population en emploi

Tableau A4.1 : Répartition de la population en emploi selon la branche d'activité et le sexe			
	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	67199	62356	129555
Elevage et chasse	66308	2492	68799
Sylviculture, exploitation forestière et cueillette	4884	788	5672
Pêche, pisciculture et aquaculture	18767	579	19345
Activités extractives	8866	466	9332
Fabrication de produits agro-alimentaires et à base de tabac	15174	18583	33757
Autres industries manufacturières	21813	28161	49974
Production et distribution d'électricité et de gaz	3345	7	3352
Distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets	2619	392	3011
Construction	32985	736	33722
Commerce	72425	84849	157274
Transports	35048	1066	36114
Hébergement et restauration	2899	7966	10864
Information et communication	2203	1571	3774
Activités financières et d'assurance	2058	951	3009
Activités immobilières	569	0	569
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5779	2343	8122
Activités de soutien et de bureau	13390	1675	15065
Activités d'administration publique	19080	3145	22224
Enseignement	20635	16193	36828
Activités pour la santé humaine, action sociale	4870	3810	8679
Activités à caractère collectif ou personnel	28207	40155	68362
Extraterritorialité	803	234	1038
N.D	1876	3958	5834
Total	451802	282475	734277

Source : ENESI, 2017

Tableau A4.2 : Répartition de la population en emploi selon l'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
14-19	27509	17218	44728
20-24	45287	24781	70068
25-29	59529	34584	94114
30-34	61139	41518	102657
35-39	56065	41487	97552
40-44	57740	38900	96640
45-49	42129	32886	75015
50-54	41677	24665	66342
55-59	33275	18206	51482
60-64	27451	8229	35680
Total	451802	282475	734277

Source : ENESI, 2017

Tableau A4.3: Répartition de la population en emploi selon l'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
14-19	27509	17218	44728
20-24	45287	24781	70068
25-29	59529	34584	94114
30-34	61139	41518	102657
35-39	56065	41487	97552
40-44	57740	38900	96640
45-49	42129	32886	75015
50-54	41677	24665	66342
55-59	33275	18206	51482
60-64	27451	8229	35680
Total	451802	282475	734277

Source : ENESI, 2017

Tableau A4.4 : Répartition de la population en emploi selon le sexe et le type d'enseignement suivi

	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	89556	81385	170941
Coranique	121416	71355	192771
Mahadra	16941	2409	19350
Enseignement général	219642	126390	346032
Technique et professionnel	4247	936	5183
Total	451802	282475	734277

Source : ENESI, 2017

Tableau A4.5 : Répartition de la population en emploi par Wilaya et milieu

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	15429	68165	83595
Hodh El Garbi	8816	53724	62540
Assaba	19094	38923	58016
Gorgol	18073	28754	46827
Brakna	12819	41116	53935
Trarza	15458	28772	44230
Adrar	7055	3928	10982
Nouadhibou	27717	2504	30221
Tagant	1854	12615	14469
Guidimagha	11594	41188	52782
Tiris Zemour	11872	363	12235
Inchiri	2933	2582	5515
Nouakchott	258930	0	258930
Total	411644	322632	734277

Source : ENESI, 2017

Annexe 5 : Population en chômage

Tableau A5.1 : Répartition de la population en chômage selon l'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
14-19	6375	5475	11850
20-24	12025	10184	22210
25-29	11871	10687	22558
30-34	7678	7007	14685
35-39	3532	3504	7035
40-44	5356	2020	7376
45-49	3073	2587	5660
50-54	1549	495	2044
55-59	1952	950	2901
60-64	1721	322	2043
Total	55130	43231	98362

Source : ENESI, 2017

Tableau A5.2: Répartition de la population en chômage selon la wilaya et le milieu

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	2755	8746	11501
Hodh El Garbi	1068	2511	3579
Assaba	1914	2183	4096
Gorgol	1653	2616	4269
Brakna	2869	3325	6194
Trarza	1209	1561	2771
Adrar	779	279	1058
Nouadhibou	5720	349	6070
Tagant	444	1670	2114
Guidimagha	855	2349	3204
Tiris Zemour	2847	0	2847
Inchiri	996	765	1762
Nouakchott	48897	0	48897
Total	72007	26355	98362

Source : ENESI, 2017

Tableau A5.3: Répartition de la population en chômage selon la wilaya et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Hodh Echargui	4896	6605	11501
Hodh El Garbi	1766	1814	3579
Assaba	2227	1870	4096
Gorgol	2494	1775	4269
Brakna	2745	3449	6194
Trarza	1522	1248	2771
Adrar	690	368	1058
Nouadhibou	4452	1618	6070
Tagant	1009	1105	2114
Guidimagha	1764	1441	3204
Tiris Zemour	1774	1073	2847
Inchiri	1164	598	1762
Nouakchott	28628	20269	48897
Total	55130	43231	98362

Source : ENESI, 2017

Annexe 6 : Population en sous-emploi lié au temps de travail

Tableau A6.1 : Le sous-emploi lié au temps de travail selon la wilaya et le milieu

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	1109	2207	3316
Hodh El Garbi	184	1309	1492
Assaba	445	705	1150
Gorgol	527	71	598
Brakna	1697	5035	6731
Trarza	1688	3735	5423
Adrar	119	46	164
Nouadhibou	364	0	364
Tagant	167	93	260
Guidimagha	1154	2750	3904
Tiris Zemour	237	0	237
Inchiri	34	0	34
Nouakchott	21434	0	21434
Total	29158	15951	45108

Source : ENESI, 2017

Tableau A6.2 : Le sous-emploi lié au temps de travail selon le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Cadre supérieur, ingénieure assimilé (bac + 4 ans)	436	213	649
Cadre moyen, agent de maîtrise	570	574	1144
Employé ou ouvrier qualifié	6674	1367	8042
Manœuvre	6755	757	7512
Employé de maison ou domestiques	339	70	409
Patron, Employeur	1407	0	1407
Travailleur pour compte propre (sans employés salariés)	9473	11004	20477
Associé	352	485	837
Apprenti	718	224	942
Aide familial	2187	974	3161
Autres	357	171	528
Total	29268	15840	45108

Source : ENESI, 2017

Annexe 7 : Population hors de la main d'œuvre

	Masculin	Féminin	Total
14-19	182836	238462	421298
20-24	64833	137280	202113
25-29	29018	96094	125111
30-34	12333	86573	98907
35-39	7651	60578	68228
40-44	5988	61222	67210
45-49	7015	44764	51779
50-54	9159	37048	46207
55-59	10490	37440	47930
60-64	14569	28251	42820
Total	343892	827711	1171604

Source : ENESI, 2017

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	23229	104709	127937
Hodh El Garbi	15496	65951	81447
Assaba	34455	67473	101928
Gorgol	38152	77896	116048
Brakna	23796	66877	90672
Trarza	32101	61901	94001
Adrar	14663	8724	23387
Nouadhibou	44804	3881	48685
Tagant	3771	20532	24304
Guidimagha	27943	60048	87992
Tiris Zemour	17916	2541	20457
Inchiri	3822	2068	5890
Nouakchott	348854	0	348854
Total	629001	542602	1171604

Annexe 8 : Taux de chômage

	Masculin	Féminin	Total
14-19	18,8	24,1	20,9
20-24	21,0	29,1	24,1
25-29	16,6	23,6	19,3
30-34	11,2	14,4	12,5
35-39	5,9	7,8	6,7
40-44	8,5	4,9	7,1
45-49	6,8	7,3	7,0
50-54	3,6	2,0	3,0
55-59	5,5	5,0	5,3
60-64	5,9	3,8	5,4
Total	10,9	13,3	11,8

Tableau A8.2 : Le taux de chômage selon l'âge et le milieu

	Urbain	Rural	Total
14-19	28,3	15,6	20,9
20-24	29,0	16,0	24,1
25-29	22,9	12,6	19,3
30-34	17,2	5,8	12,5
35-39	8,5	3,8	6,7
40-44	9,2	4,3	7,1
45-49	6,9	7,2	7,0
50-54	3,6	2,3	3,0
55-59	7,0	3,2	5,3
60-64	8,6	2,4	5,4
Total	14,9	7,6	11,8

Source : ENESI, 2017

Tableau A8.3 : Le taux de chômage selon le niveau de formation et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	4,0	4,8	4,4
Coranique	6,4	7,6	6,8
Mahadra	11,8	18,0	12,6
Enseignement général	15,4	20,2	17,2
Technique et professionnel	16,5	41,3	22,4
Total	10,9	13,3	11,8

Source : ENESI, 2017

Tableau A8.4 : Le taux de chômage selon la wilaya et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Hodh Echargui	15,2	11,4	12,1
Hodh El Garbi	10,8	4,5	5,4
Assaba	9,1	5,3	6,6
Gorgol	8,4	8,3	8,4
Brakna	18,3	7,5	10,3
Trarza	7,3	5,1	5,9
Adrar	9,9	6,6	8,8
Nouadhibou	17,1	12,2	16,7
Tagant	19,3	11,7	12,7
Guidimagha	6,9	5,4	5,7
Tiris Zemour	19,3	0,0	18,9
Inchiri	25,4	22,9	24,2
Nouakchott	15,9		15,9
Total	14,9	7,6	11,8

Source : ENESI, 2017

OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL (ENE-SI)
ENQUETE EMPLOI

Les informations contenues dans ce questionnaire sont confidentielles et ne servent qu'à des fins statistiques conformément à la loi 2005-017

QUESTIONNAIRE MENAGE

MODULE (I) : IDENTIFIANT	
I1. N° Grappe : I1A. N° UP : I1B. N° US :	_ _ _ _ _ _ _ _
I2. N° Ménage dans la grappe :	_ _
I3. Code de la localité I4. N° de la concession :	_ _ _ _ _ _ _ _
I5. Nom du chef du ménage : _____	
I6. NOM ET N° DE LIGNE DU REpondant -----	_ _ _
I7. NOMBRE DE MEMBRES DU MENAGE	_ _ _
I8. Nombre d'individus de 10 ans et plus	_ _ _
I9. Nombre de Questionnaires individuels remplis	_ _ _
I10. Nombre d'UPI Identifiés dans le ménage	_ _ _
I11. Résultat de l'interview :	
Rempli..... 1	_ _
Partiellement rempli..... 2	
Refus 3	
Pas de membre du ménage ou de répondant compétent au moment de la visite 4	
Autre 5	
I12. Code du chef d'équipe : _ _ _ _	
I13. Code de l'enquêteur : _ _ _ _	
I14. Date de l'interview	_ _ _ _ _ _ _ _2 _0 1_ _

MODULE (M) : Caractéristiques des membres du ménage

M1.		M2a.	M2b	M2c	M3.	M4.	M5.	M6. 10 ans et plus	M7.	M8.	
N° Ligne	Nom et prénom du membre du ménage	Au cours des 12 derniers mois, durant combien de mois (Nom) a-t-il vécu dans le ménage ? 1. Moins de 6 mois 2. 6 mois ou plus → M2c	Pendant combien de mois (Nom) compte-t-il rester dans le ménage ? 1. Moins de 6 mois → Ligne suivante 2. 6 mois ou plus	(Nom) a-t-il passé la nuit dernière dans cette localité ? 1. Oui (résident présent) 2. Non (résident absent)	Sexe 1. Masculin 2. Féminin	Age (années révolues)	Lien avec le chef de ménage 1. Chef de ménage 2. Epouse/Epoux 3. Fils/Fille 4. Père ou mère 5. Autre parent 6. Employé domestique 7. Aucun lien	Etat Matrimonial 1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e) 4. Veuf (veuve)	Nationalité 1. Mauritanienne 2. Pays du Maghreb Arabe 3. Autre pays Arabes 4. Ouest africains (CEDEAO) 5. Autre pays africains 6. Reste du Monde (Voir liste)	Est-ce que (Nom) vit depuis la naissance de manière continue dans cette localité ? 1. Oui → (M10) 2. Non Depuis combien d'années ? ▼	
01		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
02		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
03		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
04		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
05		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
06		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
07		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
08		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
09		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
10		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
11		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
12		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
13		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
14		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _
15		_	_	_	_	_ _	_	_	_	_	_ _

MODULE (M) : Caractéristiques des membres du ménage (suite)

M1. N° Ligne	M9. Pourquoi (Nom) est venu dans cette localité ? 1. Pour suivre ou rejoindre la famille 2. Pour poursuivre des études 3. Pour y chercher un emploi 4. Affectation 5. Autres	Réservé aux membres de ménages âgés de 6 ans et plus				Réservé aux personnes âgées de 6 à 30 ans			Personnes âgées de 10 ans et plus	
		M10. (Nom) a-t-il fréquenté l'école (formelle ou non formelle) ? 1. Oui 2. Non → (si l'âge ≤ 30 ans aller à M16) (si l'âge > 30 ans aller à M17)	M11. Quel est le niveau d'étude le plus élevée atteint par (Nom) ? 1. Primaire 2. Secondaire 3. Supérieur 4. Coranique 5. Mahadra 6. Technique/professionnel (Si M11 = 4 ou 5, aller à M14.)	M12. Quel est le Diplôme le plus élevé obtenu par (Nom) ? (Voir liste diplômes)	M13. Quel type d'école a fréquenté (Nom) pour la dernière fois ? 1. Public 2. Privé	M14. (Nom) poursuit-il toujours ses études ? 1. Oui → (aller à M17) 2. Non	M15. Depuis combien de temps (Nom) avait-il arrêté d'aller à l'école ? (en années révolues)	M16. Pourquoi (Nom) a-t-il arrêté ses études ou n'avait- pas été à l'école ? 1. difficultés financière 2. Préférence pour un apprentissage/travail 3. Grossesse/ mariage 4. Handicap/ maladie 5. Echec scolaire 6. Lieu d'études éloignées 7. Etudes achevées 8. Autres	M17. (Nom) sait-il lire et écrire dans une langue ? (M10=2 ou M11=1 ou M11=4) 1. Oui 2. Non → (passer à la ligne suivante)	M18. Dans quelle langue (Nom) sait-il lire et écrire ? A. Arabe B Français C. Autres langues nationales (Poular, Wolof, Soninké) D. Autres langues
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										

MODULE (H) : Caractéristiques de l'habitat

H1. Type de l'habitat	Matériaux utilisés pour la construction du logement			H5. Nombre de pièces	H6. Cuisine	H7. Combustible principal utilisé pour la cuisson
	H2. Murs	H3. Toit	H4. Sol			
1. Maison ordinaire 2. Villa simple 3. Villa en étage 4. Appartement dans un immeuble 5. Baraque 6. Case, hutte, hangar 7. Tente __ 8. Autre	1. Ciment 2. Pierre 3. Banco 4. Bois 5. Branchages/ nattes 6. Sans murs 7. Autre __	1. Béton 2. Tôle en ciment 3. Zinc 4. Bois 5. Branchages/ nattes 6. Tissu/ Bâche 7. Autre __	1. Carreaux 2. Ciment 3. Pierre 4. Bois 5. Terre/ banco 6. Autre __	Nombre de pièces occupées par le ménage (sans la cuisine et salle de bain) __ __	1. Indépendante 2. Commune 3. Dans une chambre habitée 4. N'existe pas __	1. Electricité 2. Gaz 3. Charbon 4. Bois 5. Autre __
H8. Mode principal d'approvisionnement en eau			H9. Type principale d'Eclairage		H10. Statut d'occupation du logement	
11. Robinet dans le logement 13. Robinet du voisin pour boire 21. Forage __ __ 32. Puits non couvert 51. Charrette utilisation 62. Barrage, canal, lac, mare, rigole d'irrigation __ __	12. Robinet dans la cour/parcelle 14. Robinet public/borne fontaine 31. Puits couvert 41. Camion-citerne 61. Rivière, ruisseau 71. Eau de pluie 96. Autre	L'eau Autre	1. Réseau de l'électricité 2. Energie renouvelable (solaire ou éolienne) 3. Groupe électrogène 4. Lampe à gaz 5. Lampe à Pétrole 6. Bougie/ chandelle 7. Lampe à recharger 8. Batterie à recharger (voiture) 9. Torche __ 0. Autre		1 - Propriétaire 2 – Locataire 3- Logé par l'Etat 4 Logé par l'employeur 5- Logé gratuitement 6 – Autre __	
H11. Equipement domestiques						
H11a. Y a-t-il dans votre logement :					Oui Non	
a. Télévision					1 2 __	
b. Antenne parabolique					1 2 __	
c. Radio					1 2 __	
d. Téléphone fixe					1 2 __	
e. Internet					1 2 __	
f. Réfrigérateur					1 2 __	
g. Cuisinière à gaz					1 2 __	
h. Climatiseur					1 2 __	
i. Ventilateur					1 2 __	
j. Machine à laver					1 2 __	
k. Générateur					1 2 __	
l. Panneaux solaires					1 2 __	
H11b. Est – ce qu'un membre de votre ménage possède :					Oui Non	

a. Téléphone mobile	1	2	__
b. Bicyclette	1	2	__
c. Moto ou un scooter	1	2	__
d. Charrette tirée par un animal	1	2	__
e. Voiture ou un camion	1	2	__
f. Bateau à moteur	1	2	__
g. Ordinateur	1	2	__

Liste des pays du monde par région et sous-région (M7)

Pays du Maghreb Arabe	Algérie, Maroc, Tunisie, Lybie.
Pays ouest africaine (CEDEAO)	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
Autre pays africaines	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Congo démocratique, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sainte Héléne, São Tomé et Príncipe, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Tristan Da Cunha, Zambie, Zimbabwe.
Autre pays Arabes	Arabie Saoudite, Irak, Syrie, Emiraties arabes unies, Kuwaït, Qatar, Bahreïn, Oman, Égypte, Soudan, Djibouti, Somalie, îles Comores, Yémen, Jordanie, Liban, Palestine.

Liste des diplômes (M12)

Codes	Diplômes	Codes	Diplômes	Codes	Diplômes	Codes	Diplômes
01	Sans diplôme	06	DEUG (BAC +2)	10	Diplôme d'études Approfondies (DEA)	15	CAP enseignement secondaire
02	Certificat d'études Primaires	07	Licence	11	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées	16	Brevet Technique (BT)
03	CAP enseignement. fondamental	08	Maîtrise	12	Master	17	Brevet Technique Supérieur (BTS)
04	Brevet	09	Ingénieurs	13	Magister	18	Baccalauréat technique
05	Baccalauréat			14	Doctorat	00	Autre diplôme

EMPLOI ACTUEL (EA)		
EA1. Au cours des 7 derniers jours, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure contre une rémunération ?	1. Oui 2. Non	AP1
EA2. Bien que vous ayez déclaré ne pas avoir travaillé les 7 derniers jours, avez-vous réalisé l'une ou plusieurs des activités suivantes, à domicile ou à l'extérieur, pour aider la famille :	1. Oui 2. Non	AP1
EA3. Bien que vous n'ayez pas travaillé les 7 derniers jours, aviez-vous un emploi rémunéré ?	1. Oui 2. Non	EA6a
EA4. Pourquoi n'avez-vous pas travaillé les 7 derniers jours ?	6. Congé maternité 1. Vacances ou jours fériés 2. Maladie 3. Congé 4. Grève 5. Arrêt provisoire du travail	AP1
	7. Licenciement 8. Fin de contrat 9. Démission 0. Autres	EA5b
EA5a. Dans combien de temps allez-vous reprendre le travail ou commencer à travailler (premier emploi) ?	1. Quatre (4) semaines ou moins 2. Plus de 4 semaines 3. Ne sait pas	AP1
EA5b. Dans combien de temps allez-vous reprendre le travail ou commencer à travailler (premier emploi) ?	1. Quatorze (14) semaines ou moins 2. Plus de 14 semaines 3. Ne sait pas	AP1
Les questions qui suivent (E6A à EA8) sont réservées aux personnes âgées de 14 ans ou plus. Pour les enfants de moins de 14 ans, allez au module Revenu hors emploi (RHE)		
EA6a. Avez-vous cherché un emploi au cours des 7 derniers jours ?	1. Oui 2. Non	EA6d
EA6b. Avez-vous cherché un emploi au cours des 30 derniers jours ?	1. Oui 2. Non	EA6d
EA6c. Pourquoi n'avez-vous pas cherché du travail rémunéré (ou ne désirez-vous pas travailler) ?	Raisons involontaires : 1. Il n'existe pas d'emploi 2. Ne pense pas pouvoir obtenir de travail sans qualification 3. Ne sait pas comment rechercher un emploi 4. Attend la réponse à une demande d'emploi 5. Attend la réponse à une demande de financement pour créer son activité 6. Fatigué de chercher du travail 7. Attend une annonce de recrutement 8. Autre raison involontaire Raisons volontaires : 9. N'en a pas besoin ou n'a pas envie de travailler 10. Raison sociale ou familiale 11. Trop jeune ou trop âgé pour travailler 12. Autre raison volontaire (Si raisons volontaires, passez à EA7a)	EA6d
EA6d. Seriez-vous disponible pour travailler ?	1. Immédiatement 2. D'ici 15 jours 3. 15 jours à un mois 4. Dans plus d'un mois	C1
EA7a. Malgré que vous n'ayez pas cherché un emploi et n'êtes pas disponible pour travailler, accepteriez-vous un emploi si on vous en propose ?	1. Oui 2. Non	EA7b
EA7b. Vous ne travaillez pas (ou vous n'êtes pas disponible pour travailler) parce que vous êtes :	1. Handicapé 2. Maladie de longue durée 3. En cours de scolarité, étudiant(e) 4. Retraité(e)/vieillard 5. Femme au foyer 6. Rentier 7. Autre	EA7b

<p>EA8. Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins ? (ressource principale)</p> <p>1. Perçoit une pension de son travail 2. Autre pension ou une aide (famille, ami, veuvage, divorce, orphelinat) 3. Perçoit des revenus de sa (ses) propriété(s), vit de ses rentes 4. Vit de son épargne 5. Mendie 6. Boursier 7. Prisen charge par sa famille ou une autre personne 8. Autre</p>	<div style="border: 2px solid black; border-radius: 50%; padding: 20px; width: 100px; margin: 0 auto;"> Passez au module(RHE) </div>
ACTIVITE PRINCIPALE (AP)	
Je vais maintenant vous interroger sur votre ACTIVITE PRINCIPALE (soit celle que vous avez exercé les 7 derniers jours, soit celle que vous avez l'habitude d'exercer)	
<p>AP1. Quel est le nom de votre principal métier (profession) ou celui que vous exercez habituellement durant ces 7 derniers jours ?</p> <p>_____ (inscrire code)</p>	_ _ _ _
<p>AP2a. Quel est le nom de votre activité principale ou celle que vous exercez habituellement ? (Décrive brièvement l'activité principale menée)</p> <p>_____ (inscrire code)</p>	_ _ _ _ _
<p>AP2b. Quel est le principal produit ou service réalisé dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez ou dans vos fonctions principales ?</p> <p>_____</p>	_ _ _ _ _ _
<p>AP3. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?</p> <p>Salarié 01. Cadre supérieur, ingénieur et assimilé (à partir de Bac + 4 ans) 02. Cadre moyen, agent de maîtrise 03. Employé ou ouvrier qualifié 04. Manœuvre 05. Employés de maison ou domestiques</p> <p>Non salarié 06. Patron, Employeur (utilisant une main d'œuvre payante) 07. Travailleur pour compte propre (sans employés salariés) 08. Associé 09. Apprenti 10. Aide familial 11. Autres</p>	_ _ _
<p>AP4. L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal (ou que vous dirigez) est une :</p> <p>1. Administration centrale 2. Etablissement public à caractère administratif → AP8a1</p> <p>3. Entreprise non financière sous contrôle public 4. Entreprise privée financière 5. Entreprise privée non financière 6. ONG, Association, Coopérative ne cherchant pas de bénéfice ou autres ISBL 7. Coopérative, association ou ONG cherchant un bénéfice 8. Organisation internationale 9. Entreprises individuelle ou familiales 0. Ménage → AP8a1</p>	_ _
<p>AP5. Combien de personnes au total travaillent dans cet établissement (y compris vous-même) ?</p> <p>1. Une seule personne (Auto-emploi) 2. Deux (2) personnes 3. Entre 3 - 5 personnes 4. Entre 6 - 10 personnes 5. Entre 11 - 20 personnes 6. Entre 21 - 50 personnes 7. Entre 51 - 100 personnes 8. Entre 101 - 500 personnes 9. Plus de 500 personnes</p>	_ _
Les questions AP6a à AP6d sont réservées aux employeurs (AP3=6) et aux travailleurs à compte propre (AP3=7)	
<p>AP6a. L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal (ou que vous dirigez) est-elle enregistrée ?</p> <p>a) Registre de commerce 1. Oui 2. Non 3. NSP b) CNSS 1. Oui 2. Non 3. NSP c) N° NIF 1. Oui 2. Non 3. NSP d) Autre autorisation administrative 1. Oui 2. Non 3. NSP</p>	_ _ _ _ _ _ _ _
<p>AP6b : Quel est votre régime d'imposition ?</p> <p>1. Réel 2. Forfait 3. Spécial 4. NSP</p>	_ _
<p>AP6c1. Tenez-vous une comptabilité ?</p> <p>1. Oui 2. Non → AP6d</p>	_ _
<p>AP6c2. Comment établissez-vous vos comptes</p> <p>1. Comptabilité écrite formelle 2. Notes personnelles</p>	_ _ _ _
<p>AP6d. L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ?</p> <p>1. Oui, et cette production est totalement vendue 2. Oui, et cette production est partiellement vendue 3. Non</p>	_ _
<p>AP7. Dans quel type de local exercez-vous votre emploi principal ?</p> <p>1. Ambulant 2. Poste fixe sur la voie publique 3. Domicile des clients 4. Dans votre domicile sans installation particulière 5. Véhicules 6. Dans votre domicile avec une installation particulière 7. Marché public 8. Local professionnel (bureau, usine, magasin, entrepôt, etc.)</p>	_ _
<p>AP8a1 : Depuis combien de temps exercez-vous cet emploi (ou cette affaire/activité) ? (nombre de mois)</p>	_ _ _ _
<p>AP8a2. Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette entreprise ? (nombre de mois)</p>	_ _ _ _
<p>AP8a3. Avez-vous bénéficié d'une ou plusieurs formations professionnelles correspondant à votre emploi principal et payée par votre entreprise ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p>	_ _
<p>AP8a4. Vous avez déclaré exercer l'activité (AP1)..... dans votre emploi principal. Combien de temps avez-vous exercé ce métier au cours de votre vie active ?(Années révolues)</p>	_ _ _

AP16c. Votre employeur paie-t-il des Primes de fin d'année pour vous ? 1. Oui 2. Non 3. NSP Montant mensuel (en milliers d'UM)	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. NSP 	_ _ _ _ _ _ _
AP16d. Participez-vous aux bénéfices ? Montant mensuel (en milliers d'UM)	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. NSP 	_ _ _ _ _ _ _
AP16e. Bénéficiez-vous de congés annuels payés ? Montant mensuel (en milliers d'UM)	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. NSP 	_ _ _ _ _ _ _
AP16f. Bénéficiez-vous de Service médical particulier Montant mensuel (en milliers d'UM)	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. NSP 	_ _ _ _ _ _ _
AP16g. Bénéficiez-vous d'autres avantages ? Montant mensuel (en milliers d'UM)	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. NSP 	_ _ _ _ _ _ _
AP17. Votre employeur déduit-il un impôt sur votre revenu ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non	_ _
AP18. Au cours de votre vie professionnelle, vous est-il arrivé qu'on vous refuse un emploi que vous avez sollicité pour des raisons suivantes ? 1. Votre sexe 2. votre milieu de provenance 3. aucune de ses raisons		_ _

ACTIVITE SECONDAIRE (AS.)	
AS1. En plus de votre emploi principal, avez-vous exercé d'autres activités, de quelque type que ce soit (salarié, indépendant, non rémunéré, etc.), au cours des 7 derniers jours ? 1. Oui 2. Non 	<div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">R1</div>
AS2. Donnez par ordre d'importance (nombre d'heures) la liste de ces autres activités : ASB 1. _____ ASB 2. _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
AS3. Quel est le type de produit ou service que fabrique chacune d'elle ? ASB 1. _____ ASB 2. _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
AS 4. Dans chacune de ces activités secondaires, quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ? <u>Salarié</u> 01. Cadre supérieur, ingénieur et assimilé (à partir de Bac + 4 ans) 02. Cadre moyen, agent de maîtrise 03. Employé ou ouvrier qualifié 04. Manœuvre 05. Employés de maison ou domestiques <u>Non salarié</u> 06. Patron, Employeur (utilisant une main d'œuvre payante) 07. Travailleur pour compte propre (sans employés salariés) 08. Associé 09. Apprenti 10. Aide familial 11. Autres	ASB 1 : _ _ _ ASB 2 : _ _ _
AS5. L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi/activités secondaire est un/une 1. Administration centrale  <div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">AS10</div> 2. Etablissement public à caractère administratif 3. Entreprise non financière sous contrôle public 4. Entreprise privée financière 5. Entreprise privée non financière 6. ONG, Association, Coopérative ne cherchant pas de bénéfice ou autres ISBL 7. Coopérative, association ou ONG cherchant un bénéfice 8. Organisation internationale 9. Entreprises individuelle ou familiales 0. Ménage  <div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">AS10</div>	ASB 1 : _ _ ASB 2 : _ _
AS6. Combien de personnes au total travaillent dans cet établissement (y compris vous-même) ? 1. Une seule personne (Auto-emploi) 2. Deux personnes 3. Entre 3 et 5 personnes 4. Entre 6 et 10 personnes 5. Entre 11 et 20 personnes 6. Entre 21 et 50 personnes 7. Entre 51 et 100 personnes 8. Entre 101 - 500 personnes 9. Plus de 500 personnes	ASB 1 : _ _ ASB 2 : _ _
(AS7a à AS8 s'adressent aux patrons et aux travailleurs pour comptes propres)	
AS7a. Les entreprises dans lesquelles vous exercez votre activités secondaire (ou que vous dirigez) sont-elles enregistrées ? a) Registre de commerce 1. Oui 2. Non ASB 1 /___/ ASB 2 /___/ b) CNSS 1. Oui 2. Non ASB 1 /___/ ASB 2 /___/ c) N° NIF 1. Oui 2. Non ASB 1 /___/ ASB 2 /___/ d) Autre autorisation administrative 1. Oui 2. Non ASB 1 /___/ ASB 2 /___/	
AS7b. Quels types de comptabilité tiennent les établissements que vous dirigez comme activités secondaires ? 1. Comptabilité écrite formelle 2. Notes personnelles	ASB 1 : _ _ ASB 2 : _ _

AS7c. L'unité que vous dirigez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ? 1. Oui, et cette production est totalement vendue 2. Oui, et cette production est partiellement vendue 3. Non	ASB 1: <input type="text"/> ASB 2: <input type="text"/>
AS8. Quels sont les régimes d'imposition des entreprises que vous dirigez comme activités secondaires ? 1. Réel 2. Forfait 3. Spécial 4. NSP	ASB 1 : <input type="text"/> ASB 2 : <input type="text"/>
AS9. Dans quel type de local exercez-vous vos activités secondaires ? 1. Ambulant 2. Poste fixe sur la voie publique 3. Domicile des clients 4. Dans votre domicile sans installation particulière 5. Véhicule 6. Dans votre domicile avec une installation particulière 7. Marché public 8. Local professionnel (bureau, usine, magasin, entrepôt, etc.)	ASB 1 : <input type="text"/> ASB 2 : <input type="text"/>
(les questions AS10, AS11 s'adressent uniquement aux salariés)	
AS10. Dans vos activités secondaires êtes-vous employé sur la base de : 1. Contrat écrit à durée indéterminée 2. Contrat écrit à durée déterminée 3. Accord verbal 4. Rien du tout	ASB 1 : <input type="text"/> ASB 2 : <input type="text"/>
AS11. Avez-vous un bulletin de paie pour vos emplois secondaires ? 1. Oui 2. Non ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
(Les questions de AS12a à AS12g ne s'adressent pas aux patrons et travailleurs pour comptes propres)	
AS12a. Votre employeur (secondaire) paie-t-il des cotisations à la CNSS pour vous ? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS12b. Votre employeur (secondaire) paie-t-il des Indemnités de logement, ou transport pour vous ? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS12c. Votre employeur (secondaire) paie-t-il de Prime de fin d'année pour vous? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS12d. Participez- vous aux bénéfices ? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS12e. Bénéficiez-vous de congés annuels payés ? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS12f. Bénéficiez-vous de Service médical particulier ? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS12g. Bénéficiez-vous d'autres avantages ? 1. Oui 2. Non 3. NSP ASB 1 / ___ / ASB 2 / ___ /	
AS13. Combien d'heures avez-vous consacrées à vos activités secondaires au cours des 7 derniers jours ? ASB 1 / ___ / ___ / ASB 2 / ___ / ___ /	
AS14. Combien de mois avez-vous consacrées à vos emplois secondaires au cours des 12 derniers mois ? ASB 1 / ___ / ___ / ASB 2 / ___ / ___ /	
AS15. Dans vos activités secondaires, pouvez-vous faire une évaluation directe de vos salaires au cours des 12 derniers mois ? 1. Donne une évaluation directe 2. Donne une évaluation en tranche de revenu <input type="text"/> → AS17 3. Ne sait pas/ne veut pas dire <input type="text"/>	ASB 1: <input type="text"/> ASB 2: <input type="text"/>
AS16. Quel est le montant de revenu annuel tiré de vos activités secondaires (en milliers d'UM) ? ASB 1 / ___ / ___ / ___ / ___ / ASB 2 / ___ / ___ / ___ / ___ / si la réponse est différente de 9999 aller à RHE si la réponse est différente de 9999 aller à RHE	
AS17. Dans quelle tranche se situe votre revenu annuel (en milliers d'UM) ? 1. Moins de 360 2. [360, 600 [3. [600, 840 [4. [840, 1080 [5. [1080, 1560 [6. Plus de 1560 7. Pas de réponse	ASB 1: <input type="text"/> ASB 2: <input type="text"/>

MODULE RECHERCHE D'EMPLOI (R.)	
R1. Durant les 4 dernières semaines, avez-vous cherché à obtenir un autre emploi (comme salarié, indépendant, ou sous quelque forme que ce soit) ? 1. Oui 2. Non <input type="text"/> → R3	<input type="text"/>

R2. Pour quelle raison recherchez-vous un nouvel emploi ? A. Pour accroître vos revenus B. Pour améliorer vos conditions de travail C. Pour trouver un travail plus sécurisant D. Pour travailler 40 heures ou moins par semaine E. Autres	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
R3. Vous avez consacré habituellement (AP10c) heures pour votre emploi principal, êtes-vous prêt à travailler plus ? 1. Oui 2. Non ↘ Combien d'heures en plus par semaine	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Aller au module (RHE)	

MODULE CHOMAGE (C)	
Ce module ne concerne que les individus âgés de 14 ans ou plus	
C1. Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi et à la recherche d'un emploi ? (en nombre d'années)	<input type="text"/> <input type="text"/>
C2. Avez-vous perdu votre emploi ou êtes-vous à la recherche d'un premier emploi pour une rémunération en espèce ou en nature (y compris le revenu obtenu de votre propre affaire ou au champ ou celle de votre famille) ? 1. Perte de l'emploi précédent 2. Recherche de premier emploi (n'a jamais travaillé) → C4	<input type="text"/>
C3. Quelle est la raison principale de la perte de votre emploi ? 01. Compression 02. Fermeture d'entreprise 03. Liquidation d'une entreprise 04. Privatisation, restructuration 05. Licenciement 06. Fin de contrat ou Retraite 07. Fin d'emploi (temporaire saisonnier) 08. Démission 09. Départ volontaire 10. Maladie 11. Raison familiale ou sociale	<input type="text"/> <input type="text"/>
C4. Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins pendant la période de chômage ? (ressource principale) 1. Perçoit une pension de son travail 2. Autre pension ou une aide (famille, ami, veuvage, divorce, orphelinat) 3. Perçoit des revenus de sa (ses) propriété(s), vit de ses rentes 4. Vit de son épargne 5. Mendie 6. Boursier 7. Pris en charge par sa famille ou une autre personne 8. Autre	<input type="text"/>
C5. Quel moyen utilisez-vous pour rechercher un emploi ? (moyen principal) 1. Relations personnelles (parents ou amis) 2. Directement auprès de l'employeur 3. Petites annonces (radio, journaux, etc.) 4. Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANAPE) 5. Bureau de placement 6. Concours 7. Recherche dans la rue 8. Cherche à créer une entreprise 9. Après une expérience (stage) 0. Autre	<input type="text"/>
C6a. Pourquoi n'avez-vous pas créé ou travaillé dans une microentreprise (petit commerce au bord de la rue, petit "atelier") ? 1. Les revenus procurés sont très faibles 2. Ne correspond pas à ma formation et à ma qualification 3. Cela m'empêche de chercher d'autres emplois meilleurs 4. Ce n'est pas facile de créer une telle activité 5. Autres	<input type="text"/>
C6b. Si la durée de chômage se prolonge, êtes-vous prêt à exercer ce genre d'activité ? 1. Oui 2. Non ↘ Dans combien de mois ?	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
C7a. Quelle situation d'emploi recherchez-vous ? 1. Salarié 2. Indépendant 3. Peu importe	<input type="text"/>
C7b. Quel est le statut dans l'emploi que vous recherchez ? 1. Permanent, plein temps 2. Permanent, temps partiel 3. Temporaire 4. Peu importe	<input type="text"/>
C7c. Par rapport à votre profil, quel type d'emploi recherchez-vous ? 1. Correspondant à votre métier (ou à votre qualification) 2. Dans un autre métier ou une autre branche 3. Peu importe	<input type="text"/>
C7d. Quel est votre métier habituel ? -----	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
C7e. Dans quel type d'organisation souhaitez-vous travailler ? 1. Administration centrale 2. Entreprise publique ou parapublique 3. Grande société privée 4. PME, Micro-entreprise ou à votre compte 5. ONG ; Associative Coopérative 6. Ménage 7. Peu importe	<input type="text"/>

C8. Combien d'heures par semaine désirez-vous travailler ?	_ _
C9. Pour ce nombre d'heures, combien voulez-vous gagner ? (convertir en milliers d'UM par mois)	_ _ _ _
C10. Etes-vous disposé à réviser vos prétentions si la période de chômage se prolonge ? 1. Oui 2. Non	_
C11. Etes-vous expérimenté sur l'emploi que vous souhaitez exercer ? 1. Oui 2. Non	_
C12. Etes-vous inscrit auprès de : 1. Bureau de placement privé 1. Oui 2. Non 2. Inspection du travail 1. Oui 2. Non 3. ANAPEJ 1. Oui 2. Non } Si Non partout → C14	_ _ _
C13. Qu'attendez-vous de cette inscription ? 1. Des propositions d'embauche 2. Une formation 3. Prêts 4. Stage 5. Autre	_
C14. Si vous n'êtes pas inscrit auprès de l'ANAPEJ, pourquoi ? 1. Ne connaît pas l'ANAPEJ 2. Ne sait pas comment s'inscrire 3. Ne pense pas que l'ANAPEJ puisse l'aider 4. Eloignement du Bureau de l'ANAPEJ 5. Autre	_

REVENUS HORS EMPLOI (RHE)					
RHE a. Au cours, de ces 12 derniers mois, en dehors des revenus de l'emploi, percevez-vous d'autres types de revenus de l'intérieur du pays ?					
	1. Oui	2. Non	Périodicité*	Montant (en milliers d'UM)	Montant annuel (en milliers d'UM)
RHE a1. Pensions du travail	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE a2. Autres pensions	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE a3. Location d'actif (maison, terrain)	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE a4. Revenus financiers (Intérêt et dividendes)	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE a5. Transferts entre ménages	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE a6. Bourses d'études	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE a7. Autres revenus	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b. Au cours, de ces 12 derniers mois, en dehors des revenus de l'emploi, percevez-vous d'autres types de revenus de l'extérieur du pays ?					
	1. Oui	2. Non	Périodicité*	Montant (en milliers d'UM)	Montant annuel (en milliers d'UM)
RHE b1. Pensions du travail	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b2. Autres pensions	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b3. Location d'actif (maison, terrain)	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b4. Revenus financiers (Intérêt et dividendes)	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b5. Transferts entre ménages	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b6. Bourses d'études	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _
RHE b7. Autres revenus	_	_	_	_ _ _ _	_ _ _ _

*1-Jours 2-Semaines 3-Mois 4-Trimestres 5-Années 6- irrégulière

CUP 2d. Dans votre local ou le lieu où vous exercez votre activité, disposez-vous de : a- Eau courante 1. Oui 2. Non b- Electricité 1. Oui 2. Non c - Téléphone fixe 1. Oui 2. Non d- Téléphone portable 1. Oui 2. Non e- Climatiseur ou ventilateur 1. Oui 2. Non f- équipements informatiques 1. Oui 2. Non g- Internet 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
CUP 2e. Si vous décidez de vendre ce local ou cet emplacement, trouvez-vous un acheteur ? 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
<div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">CUP3a</div>	
CUP 2f. Pour quel montant ? (en UM)	<input type="text"/>
CUP 3a. Possédez-vous d'autres unités de production de même type? 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
<div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">CUP3c1</div>	
CUP 3b. Combien d'unités de production de même type possédez-vous ?	<input type="text"/>
CUP3c1. En moyenne, combien d'heures par jour fonctionne votre unité de production ?	<input type="text"/>
CUP3c2. Combien de jours par semaine fonctionne normalement votre unité de production ?	<input type="text"/>
CUP3c3. Combien de mois fonctionne votre unité de production dans l'année ?	<input type="text"/>
CUP 4a. Qui a créé cette unité de production ou a pris la décision de mener cette activité ? 1. Vous-même, seul 2. Vous-même avec d'autres personnes 3. Un (des) membre(s) de la famille 4. D'autres personnes	<input type="checkbox"/>
CUP 4b. En quelle année cette unité de production a-t-elle été créée ?	<input type="text"/>
CUP 4c. En quelle année avez-vous commencé à diriger ou à exploiter cette unité de production ?	<input type="text"/>
CUP 4d. Pourquoi avez-vous créé ou décidé de diriger (exploiter) cette unité de production ? 1. N'a pas trouvé du travail salarié 2. Pour obtenir un meilleur revenu 3. Pour être indépendant (son propre chef) 4. Par tradition familiale 5. Autre	<input type="checkbox"/>
CUP 4e. Au moment où vous avez commencé à diriger cette unité, combien de personnes y travaillaient (y compris vous-même) ?	<input type="text"/>

B. MAIN D'ŒUVRE	
B 1. Combien de personnes (y compris vous-même) ont travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours du dernier mois d'activité dans cette unité ? Total salariés dont : non-salariés	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
B2a. Avez-vous employé de la main d'œuvre temporaire au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
<div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">B3</div>	
B2b. Combien de temporaire (s) avez-vous utilisé ou employé au cours du mois où l'activité a atteint son maximum ?	<input type="text"/>

(S'il y a plus de 10 personnes employées, prendre une autre feuille)

B 3. Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre (dernier mois d'activité)							
	Nom	Parenté	Sexe	Age	Niveau de Scolarité	Apprentissage	Ancienneté (année)
1		1					
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Code parenté (B 3) : 1. Chef de l'unité de production 2. Conjoint du chef 3. Enfant du chef 4. Autre parent 5. Non apparenté
Code Sexe (B3) : 1. Masculin 2. Féminin
Niveau de scolarité : 00. Aucun 01. Primaire 02. Secondaire 03. Supérieur 04. Coranique 05. Mahadra 06. Technique/ professionnelle
Code Apprentissage (B 3) : 1. Ecole technique 2. Grande entreprise 3. Petite entreprise (comme celle-ci) 4. Tout seul, par la pratique 5. Autre

B4. Caractéristiques de l'emploi							
	Statut	Stabilité	Type de contrat	Recrutement	Nature du paiement	Nombre d'heures de travail au cours du dernier mois d'activité	Rémunération du dernier mois d'activité (UM)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Statut (B 4) : 1. Patron 2. Travailleur pour compte propre 3. Salarié 4. Apprenti payé 5. Apprenti non payé 6. Aide familial 7. Associé
Stabilité (B 3) : 1. Permanent 2. Temporaire
Type contrat (B 4) : 1. Chef de l'UPI 2. Contrat écrit à durée indéterminée 3. Contrat écrit à durée déterminée 4. Accord verbal 5. Stagiaire, en essai 6. Apprenti 7. Rien du tout
Recrutement (B 4) : 1. Relations personnelles (parents ou amis) 2. Directement auprès de l'employeur 3. Petites annonces (radio, journaux, etc.) 4. Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)] ou service de la main d'œuvre 5. Cabinet de placement 6. Initiative personnelle 7. Concours 8. Recruté dans la rue 9. Après une expérience (stage) 10. Autre
Code nature du paiement (B 4) : 1. Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine) 2. Au jour ou à l'heure de travail 3. A la tâche 4. Commission 5. Bénéfices 6. En nature (produits, nourritures, hébergement, etc.) 7. N'est pas rémunéré

B 5. Avez-vous eu des problèmes du type suivant avec votre main-d'œuvre ?			
a) Manque de main d'œuvre qualifiée	1. Oui	2. Non	
b) Manque d'effectif		1. Oui 2. Non	
c) Instabilité des employés	1. Oui	2. Non	
d) Salaires trop élevés	1. Oui	2. Non	
e) Problèmes avec les syndicats		1. Oui 2. Non	
f) Problèmes de discipline ou de manque de sérieux		1. Oui 2. Non	
g) Autres	1. Oui 2. Non		

PV 4a. Au cours du dernier mois d'activité, avez-vous effectué des prestations de service contre une rémunération ? (1. Oui ; 2. Non) (Si non passer au module DC) |_|

PV 4b. SERVICES FOURNIS (Au cours du dernier mois d'activité)

N°	Nom du service	Code Produit	Période	Unité	Quantité	Prix unitaire (en UM)	Valeur (en UM)	Valeur mensuelle	Destination
1		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
2		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
3		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
4		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
5		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
6		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
A		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_
Total							_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	

Code période : 1. Jour 2. Semaine 3. Quinzaine 4. Mois 5. Trimestre 6. Année 7. Non appliqué
Code unité : 01. Kilogramme 02. Litre 03. Mètre 04. Mètre carré 05. Mètre cube 06. Unité/Pièce 07. Tas 08. Jour 09. Sac de 25 kg 10. Sac de 50 kg 11. Tour/voyage
Code destination : 1. Secteur public ou parapublic 2. Grande entreprise privée commerciale 3. Petite entreprise commerciale
 4. Grande entreprise privée non commerciale 5. Petite entreprise non commerciale 6. Ménage/particulier
 7. Exportation directe 8. Autoconsommation 9. Stock

DC. DEPENSES ET CHARGES

DC 1a. Pour les quantités de produits que vous avez vendus après transformation au cours de la période indiquée à PV2a, combien avez-vous dépensé pour l'acquisition des matières premières ?

Matières	Nom du produit	Code Produit	Période	Unité	Quantité	Prix unitaire (en UM)	Valeur en UM	Valeur mensuelle	Financement	Origine
1		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
2		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
3		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
4		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
5		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
6		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
A		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
Total							_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _		

DC 1b. Pour les produits vendus en l'état au cours du dernier mois d'activité, combien avez-vous dépensé pour leur achat ?

Produits	Nom du produit	Code Produit	Période	Unité	Quantité	Prix unitaire(en UM)	Valeur en UM	Valeur mensuelle	Financement	Origine
1		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
2		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
3		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
4		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_
5		_ _ _ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_	_

6		_ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_
A		_ _ _ _ _	_	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_
Total										

Code période : 1. Jour 2. Semaine 3. Quinzaine 4. Mois 5. Trimestre 6. Année
Code unité : 01. Kilogramme 02. Litre 03. Mètre 04. Mètre carré 05. Mètre cube 06. Unité/Pièce 07. Tas 08. Jour 09. Sac de 25 kg 10. Sac de 50 kg 11. Tour/voyage
Code financement : 1. Fonds propres de l'UPI 2. Epargne, don 3. Crédits fournisseurs 4. Emprunt 5. Autre
Code origine : 1. Secteur public 2. Grande entreprise privée commerciale 3. Petite entreprise commerciale 4. Grande entreprise privée non commerciale 5. Petite entreprise non commerciale 6. Ménage/ Particulier 7. Importation directe 8. UPI elle-même

Si PV2b.c=1	_ _ _ % des recettes totales
--------------------	---------------------------------

DC 2. Quelle est la part de vos recettes provenant de ces clients pendant la période de référence ?

DC 3. Quelles sont, au total, les charges de votre unité de production au cours de la période de référence ?						
N°	Charges	Utilisé (si non passer à la ligne suivante)	Période	Valeur(en UM)	Valeur mensuelle (en UM)	Origine
01	Matières premières (report DC 1a)	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _	_
02	Coûts d'achat des produits vendus (report DC 1b)	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
03	Combustibles, carburant, éclairage	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
04	Eau	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
05	Electricité	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
06	Gaz	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
07	Loyer	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
08	Téléphone, Internet	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
09	Petit outillage et fournitures	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
10	Transport et manutention	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
11	Assurance	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
12	Réparations	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
13	Autres services	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
14	Rémunérations (report B4)	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
15	Le montant des primes et avantages payés aux employés	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
16	Cotisations sociales, CNSS	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
17	Impôts et taxes	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
18	Impôts Commune	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
19	Droit d'enregistrement et de bail	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
20	Autres impôts et taxes	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_
21	Autres charges	_	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_

Code utilisé : 1. Oui 2. Non
Code période : 1. Jour 2. Semaine 3. Quinzaine 4. Mois 5. Trimestre 6. Année
Code origine : 1. Secteur public 2. Grande entreprise privée commerciale 3. Petite entreprise commerciale 4. Grande entreprise privée non commerciale 5. Petite entreprise non commerciale 6. Ménage/Particulier 7. Importation directe

DC 4. Quelles sont les valeurs seuils que vous estimez comme des chiffres d'affaires maximum, moyens et minimum (en UM) réalisés au cours des 12 derniers mois ?			
DC4a. Valeur seuil du chiffre d'affaires maximal mensuel :		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
DC4b. Valeur seuil du chiffre d'affaires minimum mensuel :		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Mois	DC4c Evolution du rythme de l'activité		DC 4d. Quel est le montant du chiffre d'affaires correspondant à cette évolution ? (UM)
	Rythme de l'activité :		
	0. Pas d'activité 1. Maximum 2. Moyen	3. Minimum 4. l'UPI n'existait pas	
Mois 1	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 2	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 3	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 4	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 5	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 6	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 7	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 8	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 9	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 10	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 11	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Mois 12	_		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

EIF 3a. Au cours des 12 derniers mois avez-vous remboursé de l'argent emprunté il y a de cela plus d'une année pour faire fonctionner votre unité de production ? EIF 3b. Combien de crédits remboursés ?									<input type="checkbox"/>
1. Oui									<input type="checkbox"/>
2. Non									<input type="checkbox"/>
EIF 4a									
N°	Origine	Montant du crédit (En milliers d'UM)	Usage du crédit	Type de contrat	Mode de remboursement	Echéance	Montant ou valeur à rembourser (En UM)	Montant ou valeur du remboursement au cours des 12 derniers mois(En UM)	Difficulté de remboursement
1	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
Code origine : 1. Famille ou amis 2. Clients 3. Fournisseurs 4. Usuriers 5. Association des producteurs 6. Banque 7. Institution de microcrédits 8. Tontines 9. Autre									
Code usage du crédit : 1. Achat de matières premières 2. Amélioration du local 3. Acquisition des équipements 4. Paiement des salariés 5. Formation de la main-d'œuvre 6. Remboursement des dettes antérieures 7. Extension de l'établissement 8. Entretien des équipements 9. Autre									
Code type de contrat : 1. Accord légalement reconnu 2. Simple accord écrit 3. Accord verbal									
Code mode de remboursement : 1. En espèces 2. En nature (Biens ou services) 3. Autre									
Code échéance = durée totale du crédit exprimée en mois (à partir de 8 ans et plus inscrire le code = 99 mois)									
Code difficultés remboursement : 1. Mauvaise conjoncture 2. Taux d'intérêt trop élevé 3. Echéance trop courte 4. Sans difficulté 5. Autre									

EIF 4a. Avec les moyens de production dont vous disposez (humains, matériels, ...), pensez-vous utiliser vos capacités de production ? (Si 100% passer à PP1)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> %
EIF 4b. Avec vos équipements actuels, de combien pouvez-vous augmenter votre production ? En embauchant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> %
Sans embaucher	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> %
PP. PROBLEMES ET PERSPECTIVES	
PP 1. Quelle est la principale raison qui vous a fait choisir [Nom de l'activité] ? 1. La tradition familiale 2. Le métier que vous connaissez 3. Un meilleur profit que d'autres produits ou services 4. L'assurance de recettes plus stables qu'avec d'autres produits 5. Autre	<input type="checkbox"/>
PP 2. Comment fixez-vous le niveau de votre activité ? 1. En fonction des commandes qu'on vous passe 2. D'après la demande que vous prévoyez 3. En fonction de votre capacité de production 4. Autre	<input type="checkbox"/>
PP 3. Comment faites-vous pour attirer vos clients ? 1. Vous attendez qu'ils se présentent 2. Vous cherchez à vous faire connaître (dans la famille, dans le quartier, parmi les amis) 3. Vous prospectez vos clients 4. Se faire connaître à travers le media 5. Autre	<input type="checkbox"/>

PP 4a. Avez-vous des problèmes ou des difficultés dans les domaines suivants : a) Approvisionnement en matières premières (qualité ou quantité) 1. Oui 2. Non b) Ecoulement de votre production à cause du manque de clientèle 1. Oui 2. Non c) Ecoulement de votre production à cause de la forte concurrence 1. Oui 2. Non d) Trésorerie (difficultés d'accès au crédit) 1. Oui 2. Non e) Recrutement de personnel qualifié 1. Oui 2. Non f) Manque de place, de local adapté 1. Oui 2. Non g) Manque de machine, d'équipements 1. Oui 2. Non h) Difficultés techniques de fabrication 1. Oui 2. Non i) Difficulté d'organisation, de gestion 1. Oui 2. Non j) Trop de réglementations, d'impôts et de taxes 1. Oui 2. Non k) Autre 1. Oui 2. Non		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PP4b. Pour résoudre vos problèmes actuels, souhaiteriez-vous des aides dans les domaines suivants ? a) Formation technique 1. Oui 2. Non b) Formation à l'organisation et aux comptes 1. Oui 2. Non c) Assistance pour l'approvisionnement 1. Oui 2. Non d) Accès à des machines modernes 1. Oui 2. Non e) Accès au crédit 1. Oui 2. Non f) Accès aux informations sur le marché 1. Oui 2. Non g) Accès à des grosses commandes 1. Oui 2. Non h) Enregistrement de votre activité 1. Oui 2. Non i) Publicité pour vos nouveaux produits 1. Oui 2. Non j) Autre 1. Oui 2. Non		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
PP 5a. Une association de professionnels ou d'appui pourrait-elle, à votre avis, vous aider à résoudre les problèmes liés à votre activité ? 1. Oui 2. Non → PP 5c		<input type="checkbox"/>
PP 5b. Une association de quel type ? 1. Association de producteurs / commerçants seulement 2. Structure indépendante incluant les producteurs/ commerçants 3. Organisme d'appui aux micro-entreprises 4. Autre } → PP 6a		<input type="checkbox"/>
PP 5c. Pourquoi ? 1. Veut travailler seul 2. Ignore les modalités d'inscription à des associations 3. Les associations s'occupent d'autres problèmes 4. Les associations n'ont aucune utilité 5. Autre		<input type="checkbox"/>
PP 6a. Appartenez-vous à une organisation professionnelle de votre domaine d'activité ? 1. Oui 2. Non → PP 7		<input type="checkbox"/>
PP 6b. Pour quel type de difficultés cette organisation vous aide-t-elle ? a) Formation technique 1. Oui 2. Non b) Formation à l'organisation et aux comptes 1. Oui 2. Non c) Assistance pour l'approvisionnement 1. Oui 2. Non d) Accès à des machines modernes 1. Oui 2. Non e) Accès au crédit 1. Oui 2. Non f) Accès aux informations sur le marché 1. Oui 2. Non g) Accès à des grosses commandes 1. Oui 2. Non h) Problèmes / liens avec l'administration 1. Oui 2. Non i) Litiges avec les concurrents 1. Oui 2. Non j) Problèmes de sécurité 1. Oui 2. Non k) Autre 1. Oui 2. Non		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Institutions bancaires et de micro-finance		
PP 7. Que feriez-vous en priorité si vous pouviez bénéficier d'un crédit pour votre activité ? 1. Accroître votre stock de matières premières 2. Améliorer votre local, votre emplacement 3. Améliorer vos machines, mobilier ou outil 4. Embaucher 5. Ouvrir un autre établissement dans la même activité 6. Engager des dépenses en dehors de l'établissement 7. Ouvrir un autre établissement dans une autre activité 8. Autre Précisez le nom de l'activité : _____		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>PP 8a. Avez-vous déjà demandé des prêts auprès d'une banque pour votre activité ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 8c</p>	□																											
<p>PP 8b. Avez-vous obtenu des prêts ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 9</p>	□																											
<p>PP 8c. Si vous n'avez pas demandé de prêts auprès d'une banque, quelle en est la principale raison ? 1. Démarches trop compliquées 2. Intérêt trop élevé 3. Garantie demandée trop importante 4. Ne répond pas à vos besoins 5. Ne veut pas emprunter 6. Autre</p>	□																											
<p>PP 9. En dehors des banques, connaissez-vous des institutions de microfinance ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 16</p>	□																											
<p>PP 10. Comment en avez-vous eu connaissance ? 1. Par le « bouche à oreille » (famille, ami, voisin, etc.) 2. Par mon milieu professionnel 3. Par une association de ressortissants de village 4. Par une visite de l'institution 5. Par la publicité (dépliant, affiche, radio, télévision) 6. Autres</p>	□																											
<p>PP 11. Pouvez-vous donner le nom et la localisation des trois principales institutions de micro-crédit que vous connaissez ? 1. Dans ce quartier 2. Dans un quartier voisin 3. Ailleurs en ville 4. En dehors de la ville 5. ne peut pas</p> <p>Nom de l'institution :</p> <p>A : _____</p> <p>B : _____</p> <p>C : _____</p>	□ □ □																											
<p>PP 12a. Connaissiez-vous les services proposés par ces institutions de micro-crédits ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 16</p>	□																											
<p>PP 12b. Connaissiez-vous le type de crédits qu'elles proposent ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 16</p>	□																											
<p>PP 12c. En avez-vous eu recours (demande de crédits) ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 15</p>	□																											
<p>PP 12d. Avez-vous obtenu un crédit ? ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: center;">→ PP 14</p>	□																											
<p>PP 13a. Quel a été l'usage du crédit ?</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">1. Achat de matières premières</td> <td style="width: 33%;">5. Formation de la main-d'œuvre</td> <td style="width: 33%;"></td> </tr> <tr> <td>2. Amélioration du local</td> <td>6. Remboursement des dettes antérieures</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3. Acquisition ou entretien des équipements</td> <td>7. Extension de l'établissement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4. Paiement des salariés</td> <td>8. Autre</td> <td></td> </tr> </table>	1. Achat de matières premières	5. Formation de la main-d'œuvre		2. Amélioration du local	6. Remboursement des dettes antérieures		3. Acquisition ou entretien des équipements	7. Extension de l'établissement		4. Paiement des salariés	8. Autre		□															
1. Achat de matières premières	5. Formation de la main-d'œuvre																											
2. Amélioration du local	6. Remboursement des dettes antérieures																											
3. Acquisition ou entretien des équipements	7. Extension de l'établissement																											
4. Paiement des salariés	8. Autre																											
<p>PP 13b. Le crédit a-t-il été obtenu au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non, une année antérieure 3. Non, beaucoup plus tard</p>	□																											
<p>PP 13c. Quel a été l'impact du crédit sur votre entreprise ?</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">a- Augmentation du volume de production</td> <td style="width: 33%;">1. Oui</td> <td style="width: 33%;">2. Non</td> </tr> <tr> <td>b- Diversification de la production</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>c- Augmentation du volume des ventes</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>d- Amélioration de la compétitivité/ rentabilité</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>e- Recrutement de main-d'œuvre supplémentaire</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>f- Réduction du temps (charge) de travail</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>g- Utilisation de moins de main-d'œuvre</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>h- Règlement des difficultés de trésorerie</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> <tr> <td>i- Autre</td> <td>1. Oui</td> <td>2. Non</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">Aller au PP16</p>	a- Augmentation du volume de production	1. Oui	2. Non	b- Diversification de la production	1. Oui	2. Non	c- Augmentation du volume des ventes	1. Oui	2. Non	d- Amélioration de la compétitivité/ rentabilité	1. Oui	2. Non	e- Recrutement de main-d'œuvre supplémentaire	1. Oui	2. Non	f- Réduction du temps (charge) de travail	1. Oui	2. Non	g- Utilisation de moins de main-d'œuvre	1. Oui	2. Non	h- Règlement des difficultés de trésorerie	1. Oui	2. Non	i- Autre	1. Oui	2. Non	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □
a- Augmentation du volume de production	1. Oui	2. Non																										
b- Diversification de la production	1. Oui	2. Non																										
c- Augmentation du volume des ventes	1. Oui	2. Non																										
d- Amélioration de la compétitivité/ rentabilité	1. Oui	2. Non																										
e- Recrutement de main-d'œuvre supplémentaire	1. Oui	2. Non																										
f- Réduction du temps (charge) de travail	1. Oui	2. Non																										
g- Utilisation de moins de main-d'œuvre	1. Oui	2. Non																										
h- Règlement des difficultés de trésorerie	1. Oui	2. Non																										
i- Autre	1. Oui	2. Non																										

<p>PP 14. Pour quelle raison la demande du crédit a-t-elle été refusée ?</p> <p>1. Dossier incomplet 2. Dossier complet mais non convaincant 3. Garanties insuffisantes 4. Apport initial insuffisant 5. Activité / entreprise jugée non viable 6. Ne sait pas</p> <p style="text-align: right;">Aller au PP16</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 15. Pour quelle raison n'avez-vous pas fait la demande du crédit ?</p> <p>1. Montant de crédit insuffisant 2. Démarches trop complexes 3. Intérêt trop élevé 4. Echéance trop courte 5. Garanties exigées trop nombreuses 6. N'en a pas besoin 7. Autre</p>	<input type="checkbox"/>
Autres structures d'appui	
<p>PP 16. En dehors des institutions précédemment évoquées (banques, institutions de micro-crédits), connaissez-vous d'autres structures d'appui aux petites entreprises ? 1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: right;">→ PP19</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 17. Comment en avez-vous eu connaissance ?</p> <p>1. Par le « bouche à oreille » (famille, ami, voisin, etc.) 2. Par mon milieu professionnel 3. Par une association de ressortissants de village 4. Par une visite de l'institution 5. Par la publicité (dépliant, affiche, radio, télévision) 6. Autres</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 18a. Pouvez-vous donner le type et la localisation des trois principales structures d'appui aux petites entreprises que vous connaissez ?</p> <p>Type de l'institution :</p> <p>1. Public 2. Privé</p> <p>Localisation :</p> <p>1. Dans ce quartier 2. Dans un quartier voisin 3. Ailleurs en ville 4. En dehors de la ville 5. Ne peut pas</p>	<p>Type localisation</p> <p> </p> <p> </p> <p> </p>
Rôle de l'Etat et relations avec l'administration	
<p>PP 19. A votre avis, quelle est la meilleure façon de déterminer le prix des produits / services que vous vendez ?</p> <p>1. Fixation du prix par l'Etat 2. Fixation du prix par l'association des producteurs 3. Détermination des prix par la loi de l'offre et de la demande</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 20. Etes-vous prêt à enregistrer votre activité auprès de l'administration ?</p> <p>1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 21a. Avez-vous déjà essayé d'obtenir un numéro de contribuable pour cette activité ?</p> <p>1. Oui avec succès 2. Non 3. Oui sans succès</p> <p style="text-align: right;">→ PP 21c</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 21b. Pourquoi cela n'a pas pu aboutir ?</p> <p>1. Démarches trop complexes 2. Lenteur administrative 3. Coûts trop élevés 4. Trop de corruption 5. Autre</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 21c. A votre avis, quel est le principal intérêt de se faire enregistrer (de posséder un numéro de contribuable) ?</p> <p>1. Accès au crédit 2. Accès au meilleur emplacement sur le marché 3. Ventes des produits aux grandes sociétés 4. Publicité 5. Autre 6. Aucun intérêt</p>	<input type="checkbox"/>
<p>PP 22. Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ? 1. Je paye déjà 2. Oui 3. Non</p>	<input type="checkbox"/>
SS. SECURITE SOCIALE	
<p>SS1. Savez-vous ce qu'est la Sécurité Sociale ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p>	<input type="checkbox"/>
<p>SS2. Connaissiez-vous la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: right;">→ SS5a</p>	<input type="checkbox"/>
<p>SS3a. Au moins un de vos employés y est-il inscrit ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p> <p style="text-align: right;">→ SS4a</p>	<input type="checkbox"/>

SS3b. Pourquoi ? 1. longues procédures 2. Coûts élevés 3. N'en trouve pas l'intérêt 4. Pense ne pas être concerné 5. Autre	<input type="checkbox"/>
SS4a. Que pensez-vous de son fonctionnement actuel (CNSS) ? 1. Sans opinion 2. Très satisfaisant 3. Satisfaisant 4. Peu satisfaisant 5. Pas satisfaisant <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 2px 10px; display: inline-block;">SS5a</div> </div>	<input type="checkbox"/>
SS4b. Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait de son fonctionnement actuel ? 1. Couverture de la population limitée 2. Prestations insuffisantes 3. Complexité des formalités d'inscription 4. Complexité des prises en charge 5. Autres	<input type="checkbox"/>
SS5a. Etes-vous personnellement favorable à la création d'un système de cotisation sociale et de sécurité pour ceux qui exercent des métiers comme vous ? 1. Très favorable 2. Favorable 3. Peu favorable 4. Pas favorable 5. Indifférent/Sans opinion <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 2px 10px; display: inline-block;">SS9</div> </div>	<input type="checkbox"/>
SS5b. Quel doit être selon vous le statut d'un tel système de cotisation sociale et de sécurité ? 1. Public (Géré par l'Etat) 2. Privé (Géré par le privé)	<input type="checkbox"/>
SS6. Quels seraient, selon vous, les atouts d'un tel système ? 1. Garantir la retraite des bénéficiaires 2. Assurer les bénéficiaires en cas d'incapacité de travail 3. Assurer la famille en cas d'une disparition prématurée 4. Autre	<input type="checkbox"/>
SS7. Pour un tel système de cotisation sociale et de sécurité, quel montant mensuel maximal par personnel souhaiteriez-vous cotiser ? 1. Moins de 4000 UM 2. Entre 4000 et 8000 UM 3. Plus de 8000	<input type="checkbox"/>
SS8. Quels sont les risques que vous voudriez que ce système couvre en priorité ? <i>(les classer par ordre de priorité de 1 à 7)</i> a. Accident du travail b. Maladie professionnelle c. Vieillesse d. Invalidité e. Décès f. Allocation familiale g. Maternité	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
SS9. Avez-vous déjà souscrit à une assurance auprès d'une société privée pour la couverture des risques de métier ? 1. Oui 2. Non → <div style="border: 2px solid black; border-radius: 10px; padding: 2px 10px; display: inline-block;">FIN</div>	<input type="checkbox"/>
SS10. Pour quelle(s) assurance(s) avez-vous souscrit ? a. Assurance voiture 1. Oui 2. Non b. Assurance incendie 1. Oui 2. Non c. Assurance tous risques 1. Oui 2. Non d. Assurance maladie / accident du travail 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>